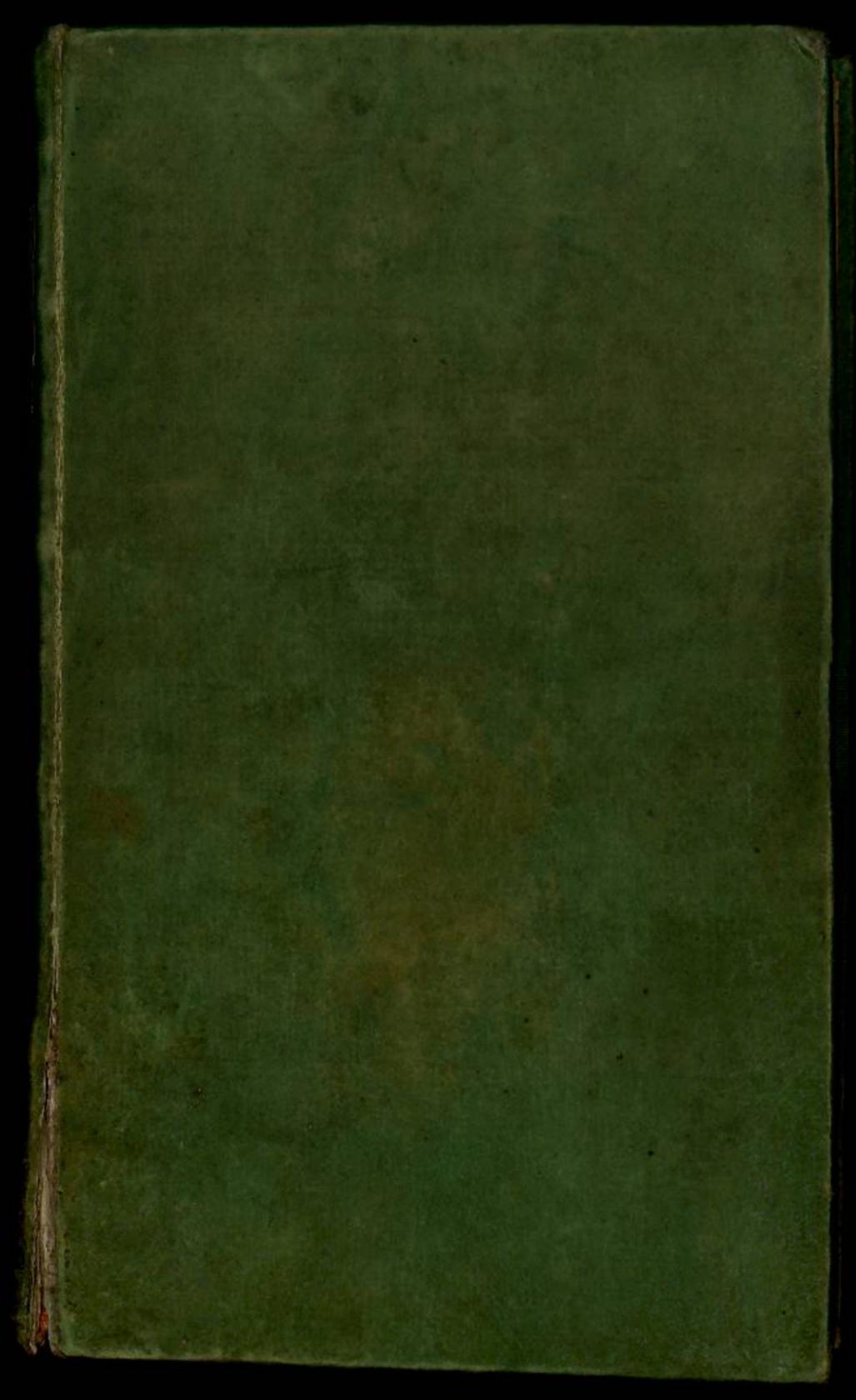


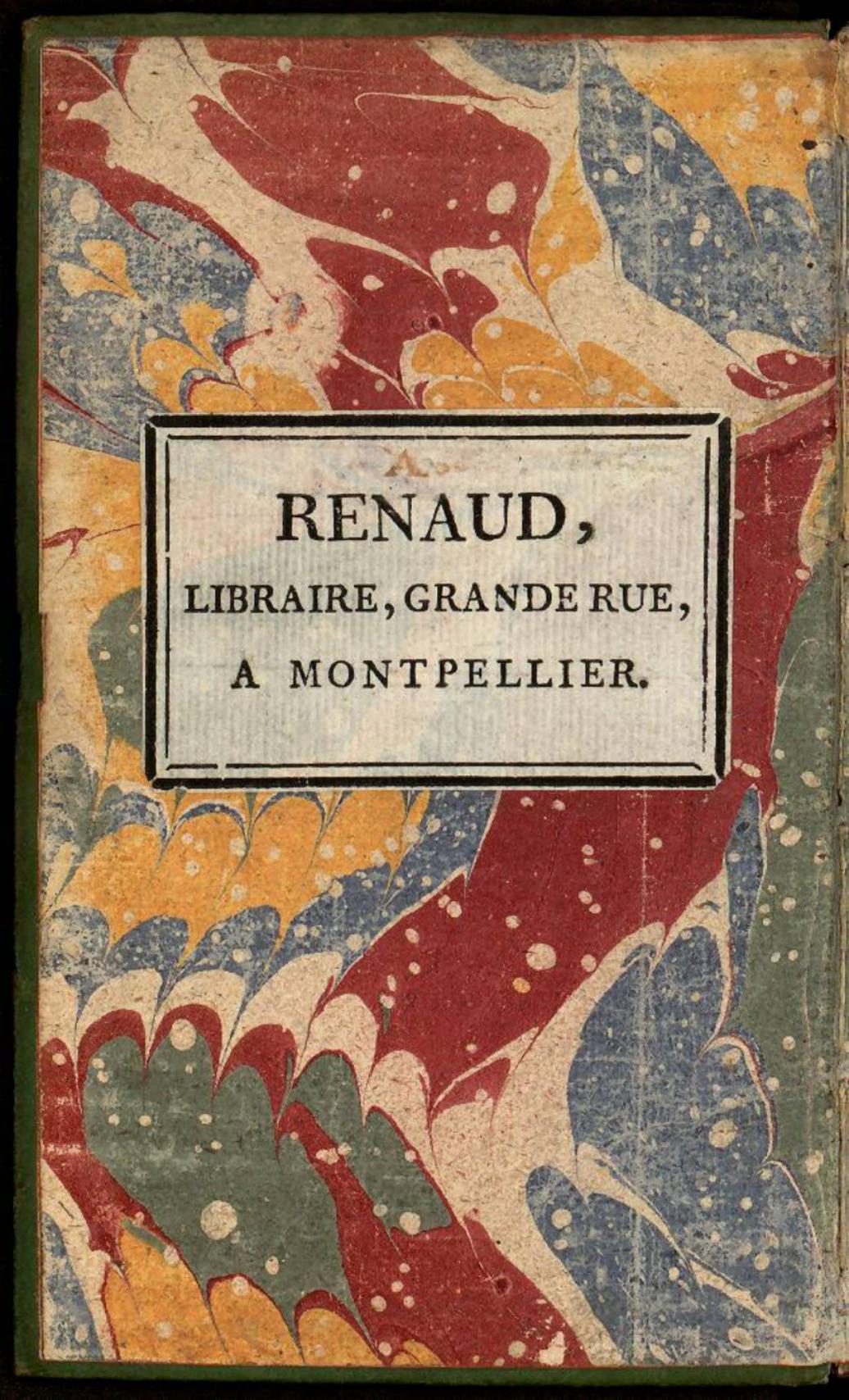
GRAMMAIRE
DE
RÉMEZY.
2^e ÉDIT.

TRAITÉ
DES
NÉGATIONS
DE LA LANGUE
FRANÇOISE

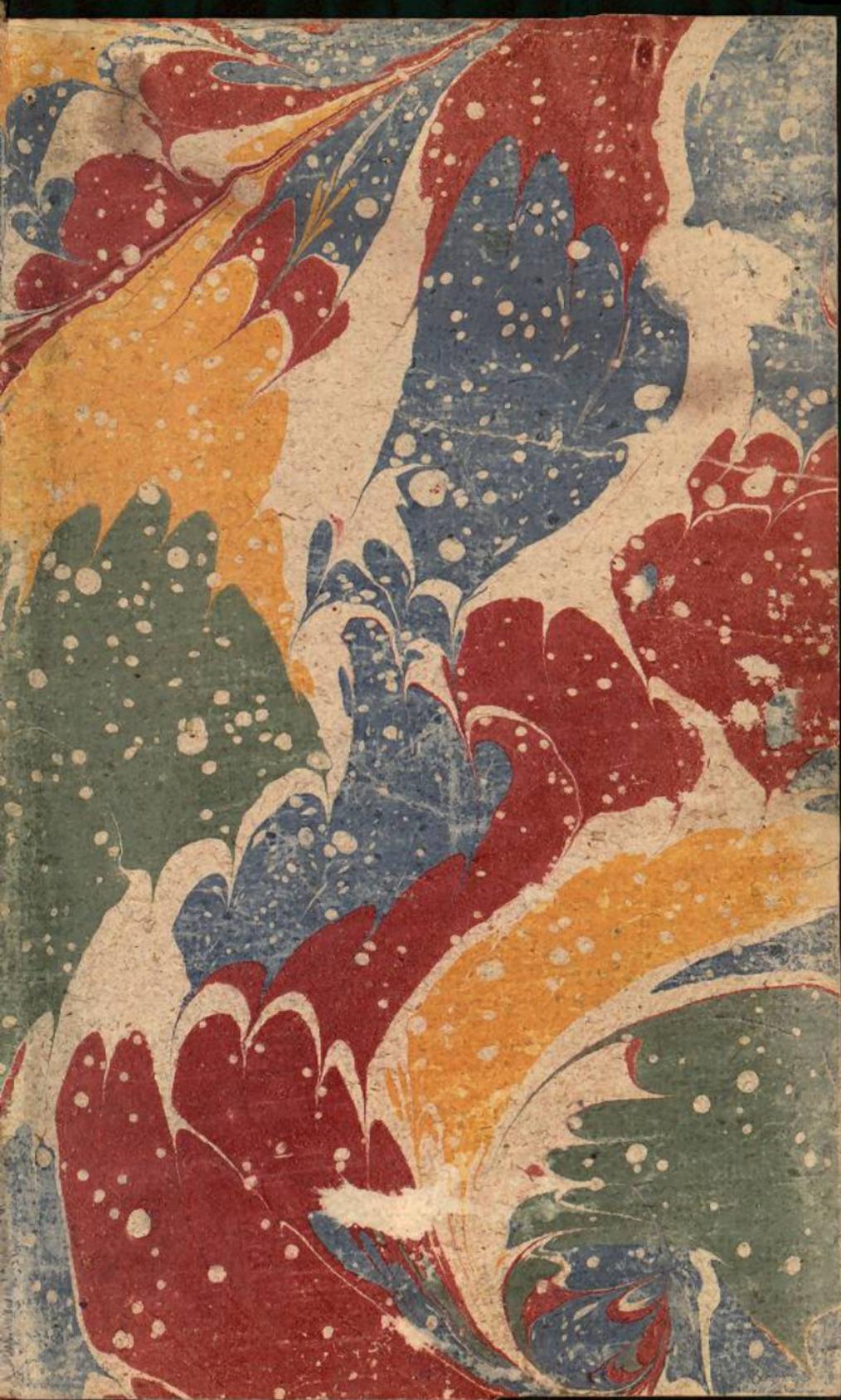
4776
N^o 4776

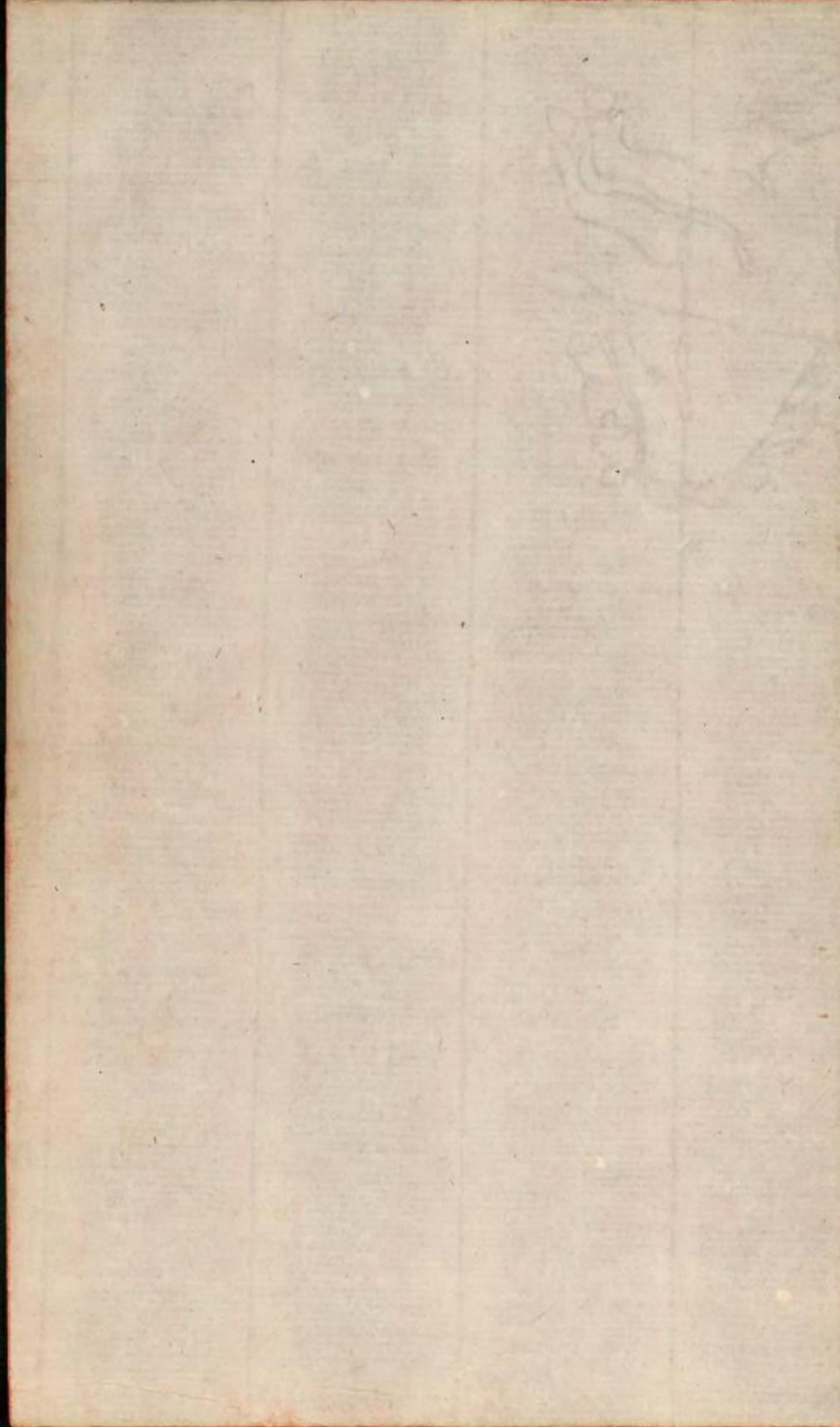


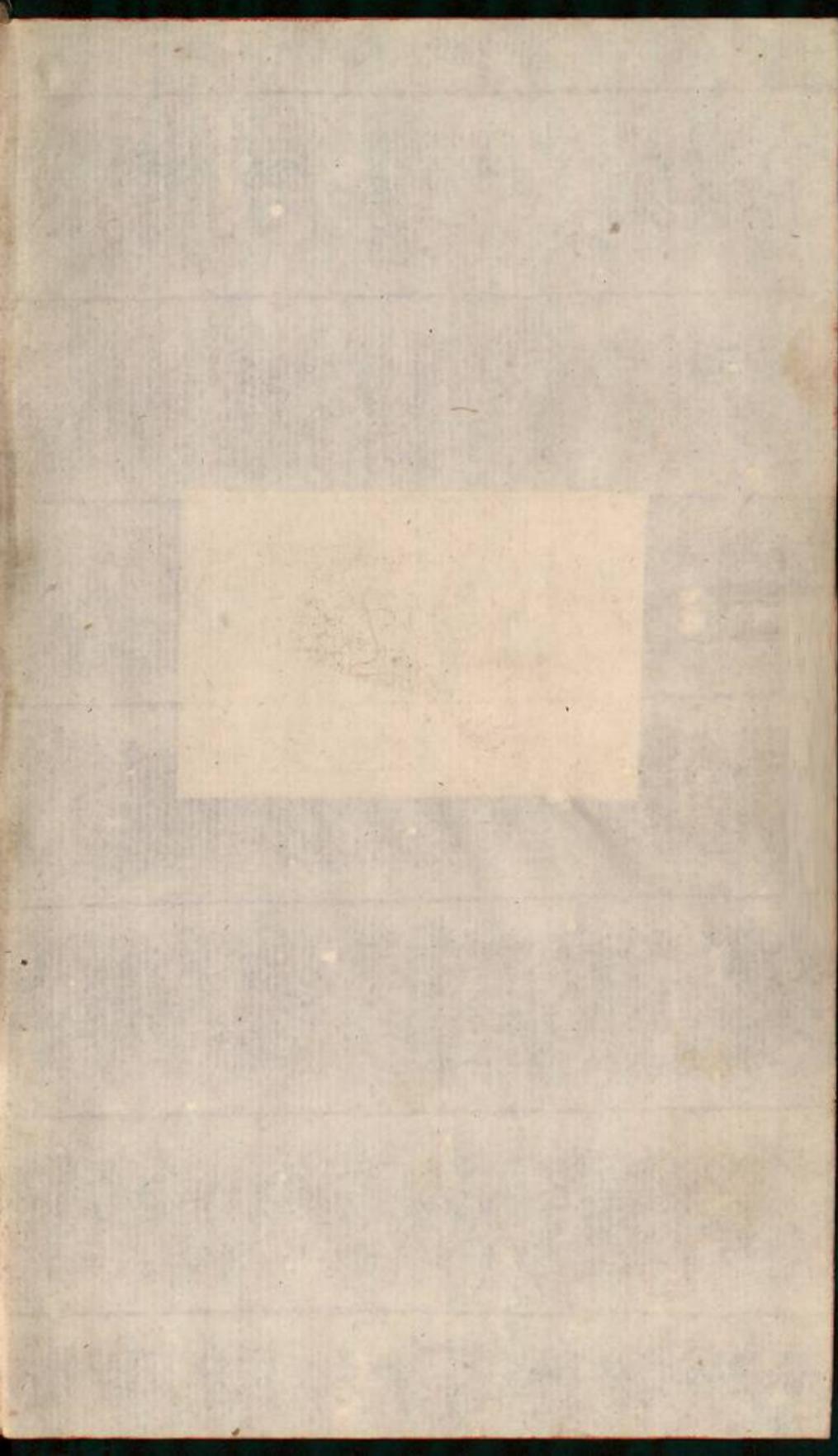


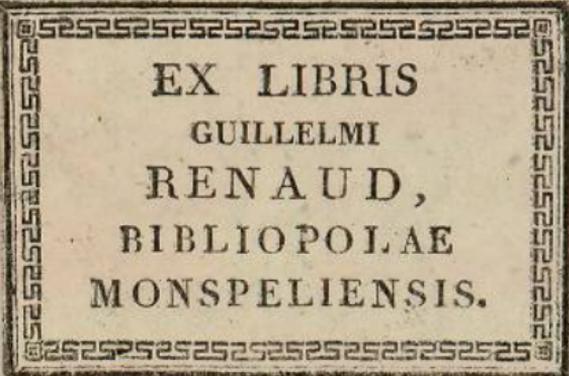
The image shows the front cover of an antique book. The cover is decorated with a traditional marbled paper pattern, featuring large, organic shapes in shades of red, blue, yellow, and green, set against a light beige background. The marbling has a 'stone' or 'shell' pattern. In the center of the cover is a rectangular white label with a thin black border. The text on the label is printed in a classic, black, serif typeface, arranged in three lines. The book's spine is visible on the left edge, showing a dark green or black material.

RENAUD,
LIBRAIRE, GRANDE RUE,
A MONTPELLIER.









EX LIBRIS
GUILLELMI
RENAUD,
BIBLIOPOLAE
MONSPELIENSIS.

Res 47-776/1

MÉTHODE ANALYTIQUE

POUR L'ÉTUDE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

À mon ami Renaud, comme un
témoignage foible, mais pur, de mon amitié

N. B. Rémery

METHODE ANALYTIQUE

POUR L'ETUDE

DE LA LANGUE FRANCAISE

EX LIBRIS CHARVAT

MÉTHODE ANALYTIQUE

POUR L'ÉTUDE

DE LA LANGUE FRANÇAISE,

CONTENANT :

UN PRÉCIS où l'on a réuni tout ce qu'il n'est pas permis d'ignorer sur la Langue, soit parlée, soit écrite ;

UNE Bibliographie Grammaticale, pour mettre le Lecteur à portée d'approfondir l'étude de la Grammaire, tant générale que particulière ;

DES Observations critiques, relatives aux moyens de simplifier les Principes de la Langue.

PAR N.-B. RÉMÉZY, ancien Professeur.

SECONDE ÉDITION, REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT
AUGMENTÉE.



A PARIS ;

Chez LOCARD Fils, Imprimeur - Libraire, Palais
du Tribunal, Passage du Perron, N.º 15.

AN X (1802.)

INTRODUCTION
DE LA MANÈGE TRADUITE

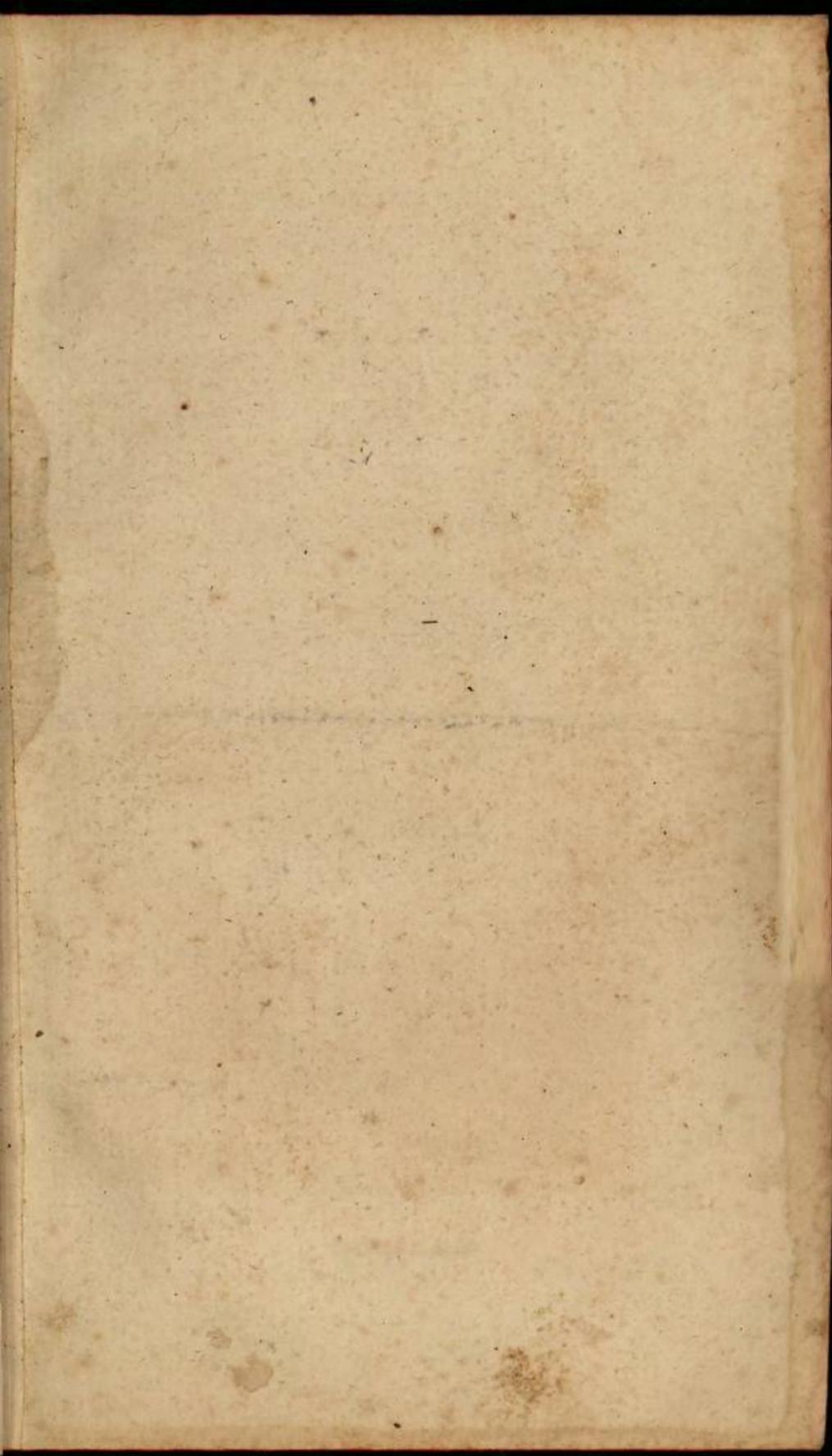
CONTENTS

1. Introduction
2. Les principes de la manège
3. Les principes de la manège
4. Les principes de la manège
5. Les principes de la manège
6. Les principes de la manège
7. Les principes de la manège
8. Les principes de la manège
9. Les principes de la manège
10. Les principes de la manège

A PARIS

chez la Librairie de la Manège - Librairie de la Manège
de la Librairie, Passage de la Manège, N. 10.

de la Manège





H. Gravelot inven

N. Le Mire Sculp

La lecture vous forme, et charme nos loisirs:
Telle ouvre, **AMI RENAUD**, le temple des plaisirs.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR L'ÉTUDE

DE LA LANGUE FRANÇAISE,

ET DESSEIN DE CET OUVRAGE.

ON a de la peine à se persuader jusqu'à quel point l'étude de notre Langue est négligée : les personnes qui parlent et écrivent avec quelque exactitude sont si rares , que le nombre s'en fait remarquer. On est encore plus étonné que des gens qui ont fait quelques études, et qui se sont même distingués durant leurs classes , méconnoissent totalement leur langue , et ne soupçonnent presque pas qu'il existe des règles pour parler français. Ces règles même leur sont tellement étrangères , qu'on diroit qu'ils ont étudié dans tout autre pays qu'en France.

L'étude du latin , que le vulgaire croit absolument indispensable pour celle de notre Langue (1), n'a fait que leur donner

(1) Ce préjugé peut être utile pour propager l'étude du Latin ; mais il est doublement nuisible à celle du Français : car d'après une telle idée , la plupart des gens qui savent ou croient savoir le Latin , se tiennent fort tranquilles sur leur propre Langue , et se persuadent à sa voir assez pour être dispensés d'en faire une étude particulière. D'un autre côté , ce préjugé décourage ceux qui n'ont jamais fait d'études ; ceux-ci ne se décident que très-difficilement à

sur celle-ci, des notions aussi fausses que confuses. En effet, ne répugne-t-il pas au sens commun de vouloir calquer les principes d'une Langue sur ceux d'une autre qui est d'une nature toute différente? On trouve encore des personnes qui osent mettre en question si notre langue a des *Cas*, et l'on n'a pas tout-à-fait renoncé à l'antique chimère des Déclinaisons françaises. Une routine aveugle s'obstine encore à perpétuer parmi nous de pareils principes : la Grammaire de Restaut et d'autres Ouvrages aussi surannés, sont encore préférés à d'excellens Livres où l'on a secoué les préjugés de nos prétendus Grammairiens.

En réfléchissant sur cette matière, j'ai souvent désiré que les gens qui, sans avoir jamais connu de Langues *Transpositives* (1), ont mis dans leur tête la série

étudier la Grammaire, persuadés qu'ayant négligé de faire précéder le Latin, ils ne pourroient jamais parvenir à apprendre le Français. J'avoue que les premiers ont ordinairement plus de facilité; mais cette facilité, ils la doivent moins au Latin, qu'au long usage qu'ils ont acquis pendant l'étude de cette Langue; c'est ce qu'un esprit observateur ne sauroit révoquer en doute. Pourquoi donc se décourager lorsqu'on manque de ce préliminaire? Le succès fût-il sans exemple, la raison démontre qu'un travail assidu fera franchir tôt ou tard les difficultés.

(1) On appelle ainsi les Langues qui, exprimant les rapports des mots entr'eux par des terminaisons, donnent la plus grande latitude à l'inversion: tel est, par exemple, le Latin. Mais notre Langue, qui est une de celles qu'on appelle *Analogues*, exprime ces mêmes rapports par des prépositions, surtout par *de*, *à*, ou par la position des mots: ainsi les Latins, pour dire, *la vie de Romulus*, disoient, *vita Romuli*; et la terminaison *i* exprimoit le même rapport que le mot *de* exprime en français. De même pour dire,

des *Cas* français, pussent me dire quelle idée ils s'en sont faite ; et il me semble qu'il seroit curieux de les entendre s'expliquer là-dessus : j'ose croire qu'il en seroit de ceci comme de ces vains fantômes que chacun se peint, à sa manière, dans le délire de son imagination. C'est cependant sur cet usage et sur d'autres non moins vicieux, que sont calquées presque toutes les Grammaires que nous avons sur les Langues modernes (1) ; ce qui fait que les personnes éclairées qui veulent étudier ces Langues, sont obligées d'en refaire les principes.

Si la connoissance de la Langue parlée est négligée parmi nous, celle de la Langue écrite l'est bien davantage. L'on est singulièrement choqué du désordre qui règne à cet égard, pour peu qu'on fréquente les bureaux des administrations, des Tribunaux, etc. : sur vingt personnes, à peine en trouve-t-on deux ou trois qui écrivent quelques lignes avec une correction passable (2). C'est une vérité qui ne peut être

à *Romulus*, ils disoient *Romulo*, dont la terminaison latine *o* produit le même effet que la préposition *à* dans notre Langue. J'en ai assez dit pour donner une idée des *Cas* aux personnes qui n'ont jamais connu de Latin ; et un plus long détail ne pourroit qu'être ennuyeux pour qui connoît le mécanisme de cette Langue.

(1) Je me contenterai de citer la Grammaire Italienne de Vénérioni, et la grammaire Espagnole de Sobrino, ouvrages qui, quoique assez généralement estimés, n'en sont pas moins fatidieux, et par leur méthode, et par leur prolixité.

(2) Je sais bien qu'ils donnent ordinairement pour prétexte, que s'ils vouloient soigner leur style, et surtout leur

contestée que par des gens incompetens , ou qui , par amour-propre , ont intérêt à la nier : elle est surtout confirmée par le témoignage des Etrangers qui voyagent en France ; tous s'accordent à nous reprocher en cela notre négligence ou plutôt notre légèreté.

Je n'ignore pas qu'il se trouve souvent des hommes assez prévenus pour regarder tous ces détails comme des minuties , dont ils affectent même de dédaigner l'étude ; mais il n'y a que le dépit de l'ignorance qui puisse qualifier ainsi des objets qui , aux yeux de tout bon esprit , ont leur utilité comme toute autre chose ; et l'on ne raisonne communément de la sorte , que parce qu'on sent qu'il est honteux pour tout homme un peu instruit d'ignorer ce qui a dû faire partie d'une bonne éducation. J'avoue qu'il y a des choses plus propres à agrandir l'esprit , et dont l'étude est sans contredit plus attrayante ; mais cela ne prouve pas qu'il faille absolument négliger ce qui est indispensable , pour courir à des objets plus relevés.

orthographe , le temps ne leur suffiroit pas. Mais , sans parler de leur style barbare et gothique , j'observerai que leur orthographe vicieuse entraîne très-souvent plus de lenteurs que la bonne. Les lettres inutiles , les accens et les autres signes dont ils hérissent mal à propos leur écriture , sont-ils donc propres à faire gagner du temps ? Pourquoi ne pas avouer tout bonnement qu'on ne fait pas mieux , parce qu'on n'en sait pas davantage ? Qu'on se persuade qu'il n'en coûte pas plus de faire bien que mal : un mauvais ouvrier met souvent plus de temps à faire un mauvais ouvrage , qu'un homme habile à en faire un bon.

Le vrai savant n'a jamais dédaigné la connoissance des signes de sa Langue, parce qu'il sait combien la correction attache d'intérêt à un ouvrage. Les Ecrivains les plus éloquens, tant anciens que modernes, n'ont pas regardé comme au-dessous d'eux de s'occuper des plus petits détails de la Grammaire; et le mot de *Puriste* (1) dont on se sert si communément aujourd'hui, ne peut s'appliquer qu'à des génies étroits qui abusent de la connoissance de la Langue, comme ils abuseroient de celle de tout autre art? Car de quoi n'abuse-t-on pas? et quelle est la science qui, par la petitesse de l'esprit qui la cultive, ne puisse paroître insipide?

Il y a en ceci, comme en toutes choses, un point où il faut s'arrêter, et au-delà duquel on préféreroit à l'instruction une ignorance modeste accompagnée du sens commun. Autant on aime à s'instruire auprès d'un homme éclairé qui sait, à cet égard, tout ce qu'il convient de savoir sans en abuser; autant on s'ennuie et l'on se rebute auprès de celui qui épluche des phrases à tout propos, et ne songe qu'à faire l'anatomie du matériel du discours. En s'occu-

(1) On ne doit désigner sous cette dénomination, que cette classe de gens minutieux qui, pleins d'une affectation pédantesque, desirent de trouver des fautes dans les chefs-d'œuvres des plus grands maîtres. Mais tel est de nos jours l'étrange abus de ce terme, qu'on l'applique même aux personnes qui se distinguent tant soit peu du vulgaire dans la connoissance de leur Langue.

pant éternellement de mots, on cesse de voir les choses; l'imagination s'éteint, l'esprit se rétrécit, et il doit arriver de là qu'une occupation qui est nécessaire et intéressante jusqu'à un certain point, devienne souvent fatale au génie. L'expérience ne confirme que trop cette vérité : il est rare de voir figurer parmi les Grammairiens, un du Marsais, un Duclos, un Condillac, un Gebelin. Mais on auroit tort de vouloir arguer de là pour s'applaudir dans son ignorance. L'abus de la science n'est pas la science elle-même; il ne tient qu'aux personnes qui la cultivent. Si une vérité aussi simple, et dont on peut faire tant d'applications dans la pratique, n'eût point échappé à quelques déclamateurs, ils n'eussent point en pure perte entassé de longs raisonnemens qu'on peut réfuter en un seul mot.

J'ai toujours cherché à me rendre raison de l'indifférence, ou plutôt du dégoût des Jeunes gens pour l'étude de leur Langue; et j'ai cru pouvoir les attribuer, en grande partie, au vice de nos livres élémentaires. Le peu d'expérience que j'ai pu acquérir dans la carrière de l'enseignement, m'a persuadé que la plupart de nos méthodistes manquent leur but faute d'ordre et de clarté. Plusieurs sont beaucoup trop longs, et finissent par devenir fastidieux, pour vouloir mettre en question des vérités triviales, dont la connoissance n'apprend

absolument rien , et ne tend même qu'à prévenir l'élève contre l'utilité de l'étude qu'il a entreprise (1) ; d'autres au contraire disent trop peu , et laissent presque tout à faire aux Maîtres.

Depuis long-temps nous sommes comme inondés de livres de Grammaire (2) , et le nombre en est si fort multiplié , que le Public ne sait presque plus à quel ouvrage donner la préférence. Cette considération ne m'a point découragé : j'ai osé me persuader qu'il étoit encore possible de faire un livre utile.

La clarté et la précision sont deux qualités absolument indispensables dans un livre élémentaire , dont le principal avan-

(1) Telle est , entr'autres , la Grammaire de Wailly , ouvrage qui , quoique excellent à beaucoup d'égards , ne réunit point les avantages qu'on doit attendre de ces sortes de livres. Bien des Jeunes gens m'ont témoigné plus d'une fois que cette Grammaire les avoit dégoûtés , ou du moins découragés dans leurs études. C'est cependant un des meilleurs livres de ce genre ; mais il ne peut trouver place parmi nos ouvrages élémentaires , et l'on ne peut guère que se borner à le consulter à peu près comme un Dictionnaire.

(2) Je ne parlerai point d'une foule d'ouvrages , où l'on s'efforce d'en imposer au public par des titres qui annoncent bien moins le desir d'instruire , que les spéculations d'un esprit mercantile : telle est , par exemple , *La Grammaire française et l'Orthographe apprises en huit leçons*. C'est cependant un livre aussi volumineux que nos Abrégés ordinaires. L'Auteur de ce singulier Ouvrage , en annonçant qu'il a divisé la Grammaire en huit leçons , a fait pitié aux gens sensés , qui savent que rien n'est plus aisé que tout cela : il pouvoit aussi la diviser en six ou en quatre leçons , ou même n'en faire qu'une seule ; et c'eût été encore plus merveilleux aux yeux des idiots , qui seuls peuvent se laisser séduire par de pareils titres.

tage doit être abrégé et le temps et la peine : c'est là ce que je me suis proposé dans l'Ouvrage que je présente au Public. On n'y trouve point de discussions sur les principes généraux ; je me borne à la plus simple , à la plus courte exposition des élémens qui sont communs à toutes les Langues : l'objet principal d'une Grammaire particulière , doit être de s'étendre sur le génie de la Langue pour laquelle elle est faite.

Il n'entroit donc nullement dans mon plan de parler des voix , des articulations , et des autres préliminaires dont presque tous les Grammairiens ont grossi leurs Ouvrages ; un tel détail ne pouvoit , sous aucun rapport , trouver place ici : car soit que l'on considère ces objets sous un aspect purement mécanique , ou d'une manière raisonnée et telle qu'elle convient à une grammaire générale ; je dois supposer que le Lecteur aura acquis , à cet égard , les connoissances nécessaires avant de lire cet Ouvrage , qui est comme un résumé dont l'objet est de rappeler laconiquement tout ce que notre Langue offre de plus essentiel.

Les longueurs sont encore déplacées dans les règles , qui doivent être exposées avec toute la clarté et toute la netteté possible ; on doit en bannir le superflu , afin que la mémoire puisse les retenir sans se fatiguer. Il faudroit ici , en quelque sorte , un style lapidaire , pour prévenir le dégoût qu'en-

traîne ordinairement le genre didactique. Pour ne pas contrarier cet ordre, je rejetterai dans les notes les points de discussion, et toute observation qui pourroit faire perdre de vue l'objet principal, ou qui ne seroit pas à la portée de tous les Lecteurs.

J'ai évité, autant que j'ai pu, les termes techniques; j'aurois voulu surtout exclure tous ceux qui, tirés du latin ou d'ailleurs, sont, dans notre Langue, comme dans un pays étranger: mais le peu de succès qu'ont obtenu les Grammariens qui ont fait sur cette matière les systèmes les plus lumineux, m'a fait renoncer à mon projet: des innovations de ce genre ne s'opéreront sans doute qu'avec la lenteur que l'Usage met dans ses changemens. Il me paroît donc qu'au lieu de présenter de nouvelles dénominations techniques, qui tombent presque toujours à plat, on devroit au contraire diminuer le nombre de celles qui existent. Ce seroit, je pense, mettre l'étude de la Grammaire à la portée d'un plus grand nombre de personnes, que de faire disparaître l'appareil scientifique dont la hérissent les termes étrangers à notre Langue.

Je n'ai donné une idée de la théorie de la Proposition, que pour répandre quelque clarté sur la Syntaxe française et sur la Ponctuation. Celle-ci méritoit une attention particulière; et l'on a lieu de se plaindre

qu'elle ait été traitée aussi superficiellement dans la plupart de nos Grammaires, d'ailleurs très-étendues. D'après cette négligence, on ne doit plus être surpris que presque tout soit regardé ici comme arbitraire : on n'est communément dans l'idée que chacun peut ponctuer à sa manière, que parce qu'on a laissé cette partie dans le vague et l'indécision. Il en seroit vraisemblablement de même de l'art de parler, si à l'instabilité de l'Usage, on n'eût opposé des règles plus simples et plus précises.

L'Orthographe et la prononciation m'ont paru devoir marcher ensemble à cause de leur connexité : tantôt la Prononciation a besoin du secours de l'Orthographe ; tantôt celle-ci oblige de recourir à l'autre. On verra d'ailleurs par l'ordre que j'ai suivi, qu'il ne m'étoit guère permis de les traiter séparément.

J'ai taché de diminuer les difficultés sans nombre que les bizarreries de l'Usage opposent aux Jeunes gens ; et comme ici presque tout se refuse aux règles, il a fallu multiplier les observations particulières ; ce qui fait que cette partie est beaucoup plus longue que les autres.

La distinction des Homonymes peut être de quelque secours au jeune orthographe : j'ai donc dû les y faire entrer pour quelque chose ; mais je me suis attaché spé-

cialement à ceux qui, différant entr'eux par l'Orthographe, peuvent donner lieu à quelques méprises.

Ce qui n'ajoutera pas peu d'utilité à cet Ouvrage, c'est le Tableau des vices de langage qui se remarquent le plus communément parmi nous. Plusieurs de ces fautes, qui étoient autrefois particulières à telle ou telle province, sont devenues communes presque à toute la France, et se répandent de plus en plus dans la Capitale. L'habitant des départemens qui arrive dans cette ville, se trouve fort étonné d'entendre un langage qu'il croyoit relégué dans son pays. Telles sont, par exemple, les expressions suivantes : *Cette affaire est conséquente. — Il est bien portant. — Je m'en rappelle. — Tel homme que ce soit. — Malgré que cela arrive*, etc., etc. Je ne dis pas que toutes les fautes que j'ai notées soient dans ce genre : on y en remarquera beaucoup qu'on n'auroit pas même soupçonnées, tant elles sont absurdes et grossières; mais devois-je pour cela me dispenser de les relever? Ceux à qui elles sont tout-à-fait étrangères, passeront outre, et c'est là un petit inconvénient; ceux au contraire qui y reconnoîtront les leurs, apprendront à se corriger. (1)

(1) Nos Grammaticiens ont trop peu insisté sur l'exposition des fautes de langage : l'expérience prouve cependant que cette manière d'instruire va plus sûrement au but que les règles, qui, quelque simples qu'elles soient, ne sont que trop abstraites, et ne produisent que lentement l'effet qu'on en espère.

L'Usage adoptera-t-il tôt ou tard certaines de ces locutions qu'on regarde aujourd'hui comme vicieuses? C'est ce qu'on ne sauroit affirmer. Quoi qu'il en soit, sans prévenir les décisions de ce maître capricieux, osons le redresser, s'il est possible, dans ses écarts. (1)

Dans l'Ouvrage que je donne au Public, on trouvera peu de ces développemens que desireroient peut-être certaines personnes; et j'avoue que, d'après cette considération, j'ai été tenté plus d'une fois de faire plus qu'un Abrégé; mais, réflexion faite, j'ai cru devoir me circonscrire dans de justes limites: car, en fait de Grammaire, on n'a guère le courage d'entrer dans de longs détails; peu de gens se livrent par goût à cette occupation; on en trouve bien moins encore qui veuillent, ainsi que le recommandoit un Ancien, la prolonger au-delà des études des Ecoles. (2)

D'ailleurs, les règles proprement dites sont en très-petit nombre dans notre Langue: en parcourant nos Grammaires, on

(1) Je dois avertir que l'ouvrage de Desgrouais, (les Gasconismes corrigés) m'a été ici de quelques secours; mais je me suis borné, dans mon choix, aux vices de langage les plus répandus.

(2) *Grammaticæ amor et usus lectionis, non scholarum temporibus, sed vitæ spatio terminentur.* Quintil. Instit. Orat. lib. 1, cap. 3. Ce n'est point dans ce seul endroit que ce judicieux Ecrivain recommande cette étude: on verra souvent, dans son excellent livre, l'importance qu'il attache à la connoissance de la langue: il cite l'exemple de Cicéron, de César et d'autres Ecrivains célèbres, qui ont fixé leur attention sur ces objets, frivoles en apparence. C'étoient pourtant des hommes qui valoient bien nos beaux esprits, qui croient leur génie trop élevé pour s'occuper de ces petitesse.

est frappé de s'apercevoir qu'elle est presque toute usage, et qu'elle a peu de ces principes lumineux qui, par leurs nombreuses applications, facilitent singulièrement l'étude de la plupart des autres Langues (1). Il étoit donc aisé de réduire dans un très-court espace, tout ce que la Grammaire française offre de plus important; et si je ne me fais pas illusion, je crois n'avoir rien omis d'essentiel, du moins quant aux principes proprement dits. On verra que j'ai fixé particulièrement mon attention sur ce qui fournit matière aux difficultés, et dont l'ignorance ou l'oubli donne lieu à la plupart des fautes contre la Langue.

Pour obtenir le résultat que je desirois, il a fallu en éloigner cet esprit de système qui ne sert qu'à égarer et à rebuter les jeunes gens. Dans un livre de ce genre, il est plus utile de dire ce qui est, que ce

(2) Il semble que les irrégularités qu'on reproche à notre Langue, les difficultés presque insurmontables qu'oppose, dit-on, la bizarrerie ou plutôt la nullité de ses principes, auroient dû prévenir contre elle les Etrangers; mais, par un de ces phénomènes qu'il n'est pas aisé d'expliquer, il est arrivé précisément tout le contraire: les Etrangers ont contracté pour elle une prédilection singulière; elle est devenue une Langue universelle qui fait partie de leurs études, et qui semble devoir être aussi durable que celle des Grecs et des Romains. A quoi attribuer cette prééminence si marquée? Est-ce à l'état brillant de notre Littérature? Est-ce à notre prépondérance politique; ou enfin à la Langue elle-même, qui malgré la défectuosité apparente de ses principes, se distingue de toutes les autres par sa précision, sa netteté, et, si je puis m'exprimer ainsi, par sa marche philosophique: je veux dire, par son génie clair et méthodique, qui la rend extrêmement propre aux matières de philosophie?

qui devrait être : on ne finit plus lorsqu'on veut proposer des améliorations en fait de langues , où le caprice fait la loi bien plus souvent que la raison. Il n'est pas de génie médiocre qui ne veuille , sur ce sujet , se faire un système.

Les personnes qui désireront de plus amples applications, et qui auront un goût particulier pour cette étude, recourront aux sources. C'est en leur faveur que j'ai mis à la fin de l'Ouvrage, une Bibliographie des principaux Auteurs qui ont écrit sur la Grammaire. L'esprit du Lecteur étant une fois fixé et comme orienté par les principes que j'ai exposés, pourra, au moyen de ce catalogue raisonné, agrandir la sphère de ses connaissances, et développer ce que je n'ai fait, pour ainsi dire, qu'indiquer.

Mon dessein, en travaillant à cet Ouvrage, a été moins de faire une Grammaire, que de donner le moyen de se servir utilement de celles qui existent; j'ai eu principalement en vue de tracer la route pour étudier avec fruit la Langue française, et même pour s'initier un peu dans la science Grammaticale. (1) En un mot, j'ai essayé de

(1) D'après cet exposé, on voit que ce Livre ne ressemble à aucune des autres Grammaires, soit pour l'objet, soit pour le plan: c'est ce dont on s'apercevra aisément pour peu qu'on en ait saisi l'esprit. Cependant les gens superficiels, qui parlent de tout sans avoir rien lu, en jugeront peut-être autrement: *Encore une Grammaire*, diront-ils, *et toujours des Grammaires*; car c'est là le langage ordinaire de ceux qui ont le moins lu ces sortes d'ouvrages. Ils savent bien qu'il existe une Gram-

faire sur cette matière, à peu près ce que Lenglet Dufresnoy a fait sur l'Histoire. Mais pour remplir complètement mon objet, il auroit fallu envisager cette partie sous plusieurs autres rapports, et entrer dans bien des détails que j'ai cru devoir omettre, de peur de trop grossir ce volume. Tous ces détails font partie d'un plus grand ouvrage dont celui-ci n'est qu'un extrait, et que je donnerai un jour au Public, s'il agrée l'Essai que je lui présente. Il convient à toutes les classes de Lecteurs, depuis le second degré d'instruction jusqu'au dernier. Ce sera pour tous une espèce de Manuel, qu'ils pourront consulter au besoin, soit pour se fixer sur les points les plus intéressans de la Grammaire, soit pour mettre de l'ordre dans leurs connoissances et multiplier leurs recherches.

mair de *Restaut*, de *Girard*, de *Wailly*, etc. ; mais si on leur demandoit en quoi diffèrent les systèmes de ces Grammairiens, et pourquoi tel ou tel mérite la préférence, ils seroient fort embarrassés de répondre. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les jugemens hasardés de la plupart de nos Critiques, qui parlent d'un ton de maître, sur tant de choses qu'ils n'ont pas lues, ou qu'ils n'ont parcourues rapidement que pour trouver à censurer. Quelque prodigieux que soit le nombre des livres élémentaires, on en desire encore qui remplissent le but qu'on doit se proposer, et l'on convient généralement que les bons ouvrages en ce genre sont très-rares : ce qui prouve qu'il y a encore de quoi s'exercer sur cette matière. Ceci s'applique aussi aux ouvrages de Géographie, d'Histoire, de Mathématiques, etc. On sait jusqu'à quel point ils sont multipliés ; mais qu'importe ? faut-il s'abstenir pour cela de chercher à faire mieux que ceux qui nous ont précédés ? Le temps qui fait justice de ce qui est mauvais ou inutile, finira par nous en débarrasser, et ne laissera que ce qui mérite de surnager à l'oubli.

Telle est l'idée de cet Ouvrage. Le vif intérêt que je prends au progrès de la Langue, le desir que j'ai toujours eu d'en voir propager l'étude parmi nous, ont seuls présidé à mon travail : car quel autre motif auroit pu me diriger dans une telle matière ? Puissé-je avoir réussi à inspirer aux jeunes gens quelque intérêt pour cette importante étude ! et puissent-ils se pénétrer de cette maxime d'un grand Maître !

« Sans la Langue , en un mot, l'Auteur le plus divin
» Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant Ecrivain. »

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Discours Préliminaire. Pag. j.

COMBIEN l'étude de notre Langue est négligée. Notions fausses qu'en a données l'étude du Latin à bien des personnes. Doctrine absurde des Déclinaisons françaises. Combien peu de personnes écrivent correctement leur Langue. L'ignorance traite de minuties les petits détails de la Grammaire, et surtout de l'Orthographe. Défauts de nos livres élémentaires. Qualités d'un bon livre élémentaire. Idée de cet Ouvrage, et à quelles sortes de personnes il peut convenir.

PREMIÈRE PARTIE.

Notions Préliminaires. Pag. 1.

Éléments du discours. Leur nombre et leur usage.

CHAPITRE PREMIER.

Du Nom ou Substantif. Pag. 2.

Deux sortes de noms. Noms propres ou individuels. Noms communs ou appellatifs. Noms de nombre. Noms collectifs. Collectifs généraux. Collectifs partitifs.

CHAPITRE II.

De L'adjectif. Pag. 3.

Ce qui distingue l'adjectif du nom. Degrés de signification. Adjectifs de nombre.

CHAPITRE III.

De L'Article. Pag. 5.

Nature de cet élément. Notre Langue n'a que

xviii TABLE ANALYTIQUE
l'article *le, la, les*. Combinaisons de l'article
avec les prépositions *à, de, dans* les mots *au,*
aux, du, des.

CHAPITRE IV.

Du Pronom. Pag. 7.

Usage du pronom. Pronoms personnels. Pronoms
adjectifs, qui comprennent ce qu'on appelle pro-
noms possessifs et pronoms démonstratifs. Pro-
noms relatifs. Les pronoms indéfinis sont de vé-
ritables noms.

Du Genre et du Nombre. Pag. 9.

Masculin et féminin. Singulier et pluriel.

CHAPITRE V.

Du Verbe. Pag. 9.

Usage du verbe. Verbe actif, verbe passif et
verbe neutre. Division générale des verbes en verbes
adjectifs et en verbe substantif. Ce que c'est que mo-
des dans les verbes. Indicatif, impératif, subjonctif
et infinitif. Des temps. Des nombres. Des personnes.
Verbes impersonnels. Conjugaisons. Verbes auxi-
liaires. Observations sur l'emploi des auxiliaires. Ver-
bes irréguliers. Conjugaison du verbe passif, du verbe
neutre et du verbe impersonnel. Formation des temps.

CHAPITRE VI.

De la Préposition. Pag. 29.

Usage de la préposition. Diversité des rapports
qu'elle établit. Tableau des prépositions françaises.

CHAPITRE VII.

De l'Adverbe. Pag. 30.

Usage de l'adverbe. En quoi l'adverbe diffère

DES MATIÈRES. XIX

de la préposition. Adverbes de manière. Adverbes d'ordre. Adverbes de lieu. Adverbes de temps. Adverbes de quantité. Adjectifs pris adverbialement. Phrases adverbiales.

CHAPITRE VIII.

De la Conjonction. Pag. 33.

Ce que c'est que la Conjonction. Conjonctions françaises. Mots employés comme conjonctions.

CHAPITRE IX.

De l'Interjection. Pag. 34.

A quels mots convient le nom d'interjection. De ce qu'on appelle improprement *Particules*.

SECONDE PARTIE.

Combinaison des Éléments du Discours.

CHAPITRE PREMIER.

De la Syntaxe. Pag. 36.

DE la proposition. On peut se borner à distinguer deux parties ou termes dans la proposition. Du sujet et de l'attribut. Propositions principales et propositions incidentes. Quand les propositions incidentes sont explicatives ou déterminatives. Des incidens. Du régime. Emploi des régimes.

I.

Syntaxe du Nom et de l'Adjectif. Pag. 41.

Règles de l'accord de l'adjectif avec le nom. Noms dont la syntaxe est irrégulière.

XX TABLE ANALYTIQUE

II.

Syntaxe de l'Article. Pag. 44.

Effet de l'article. Dans quel cas il se retranche du sens partitif. Quand la suppression de l'article n'a pas lieu après *pas* ou *point*. Fautes fréquentes contre la règle de l'article.

III.

Syntaxe du Pronom. Pag. 48.

Accord du pronom avec le nom. Emploi des pronoms *lui*, *elle*, *eux*. Du pronom *le*. Du pronom *soi*. Quand le *qui* relatif ne s'applique point aux choses. Usage de *son*, *sa*, *ses*. Syntaxe de *tout*, *toute*. De *quelque* . . . *que*. Emploi du mot *même*. *Chacun* suivi de *son*, *sa*, *ses*, ou de *leur*. Du mot *personne*.

IV.

Syntaxe du verbe. Pag. 55.

Accord du verbe avec le sujet. Observations sur les doubles sujets liés par *et*, *ni*, *ou*. Quand le verbe a pour sujet un nom partitif. Usage de l'indicatif. Usage du subjonctif après la conjonction *que*. Fautes qui se remarquent communément à ce sujet.

Des Participes. Pag. 59.

Le participe présent est toujours invariable. Adjectifs verbaux. Syntaxe du participe passé. Quand le participe passé s'accorde avec le sujet. Règles sur l'accord du participe passé avec le régime direct. Observations sur les participes des verbes réfléchis et réciproques.

V.

Syntaxe de la Préposition et de l'Adverbe. Pag. 64.

En et *dans*, différens dans leur emploi. *Pendant*

DES MATIÈRES. XXI

et *durant*. *Au travers* et *à travers*. *Autour* et *à l'entour*. *Près* et *prét*. Divers emplois de *hors*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*. *Auparavant* et *davantage* employés absolument. Les mots *autant*, *tant*, *aussi*, ne sont point suivis de *comme*. Remarques sur *à* et *de*.

VI.

Syntaxe de la Conjonction. Pag. 68.

Règles sur les négations. *Ne* employé seul, ou avec *pas* et *point*. Emploi de la conjonction *ni*. Observations sur la conjonction *que*.

CHAPITRE II.

De la Construction. Pag. 72.

Son objet. Deux sortes de construction. Construction simple et construction usuelle. De l'inversion. De l'Ellipse. Du Pléonasme. Des Gallicismes. Prétendues fautes contre la langue, qui sont de vrais Gallicismes.

TROISIÈME PARTIE.

De l'Orthographe et de la Prononciation.

CHAPITRE PREMIER.

Des Signes employés dans l'Orthographe.

ARTICLE PREMIER.

Des Accens. Pag. 82.

L'ACCENT aigu, l'accent grave et l'accent cir-

xxij TABLE ANALYTIQUE
conflexe. Trois sortes d'e: Différentes sortes d'è ou-
verts. Mots où se trouve l'accent circonflexe. Règles
d'accentuation.

A R T I C L E I I.

De l'Apostrophe. Pag. 87.

Usage de l'apostrophe. Abus de ce signe. Mots où
l'usage le conserve.

A R T I C L E I I I.

Du Trait d'union. Pag. 88.

Quand on se sert de ce signe. Mots composés où
l'usage le consacre.

A R T I C L E I V.

De la Cédille. Pag. 89.

Usage de la Cédille. Comment s'adoucit le g
devant a, o, u.

A R T I C L E V.

Du Tréma. Pag. 90.

Véritable destination de ce signe. Principaux mots
où on l'emploie. Quand il devient superflu.

De la Parenthèse. Pag. 91.

On se sert rarement de ce signe. Quand il est
nécessaire.

A R T I C L E V I.

De la Ponctuation. Pag. 92.

De la Virgule. Ibid.

Divers usages de la virgule. Observation sur l'em-
ploi de ce signe avant *et, ni, ou*. Règles pour l'incident.

Point et Virgule. Pag. 96.

Usage de ce signe. Son emploi dans les périodes
à subdivisions.

Des deux points. Pag. 98.

Dans quel cas ce signe est employé. Comment on fait remarquer les citations.

Du Point, etc. Pag. 99.

Il termine un sens complet. De l'alinéa. Comment se marquent les réticences.

Point d'Interrogation. Pag. 100.

Emploi de ce signe après une interrogation directe.

Du Point d'Admiration. Ibid.

Usage du point d'admiration. Du trait de séparation. Application des règles précédentes à un seul exemple.

C H A P I T R E I I.

De l'orthographe de quelques sons, et du redoublement des consonnes. Pag. 103.

L'usage tient ici lieu de toute règle. Autorité du Dictionnaire de l'Académie. Observations sur l'orthographe de quelques mots. Consonnes redoublées.

C H A P I T R E I I I.

Du son et de l'emploi de quelques Lettres.
Pag. 111.

Quels mots s'écrivent par *ch*. De l'*h* muette et de l'*h* aspirée. Véritable prononciation du *l* dans *il*, *ils*. Nasalité du *n*. Quels mots s'écrivent par *th*.

D E S L E T T R E S C A P I T A L E S.

Observation sur la prononciation de quelques voyelles. Pag. 128.

Des sons *ao*, *aou*, *ai* et *oi*.

xxiv TABLE ANALYTIQUE, etc.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Sur la Prononciation française. Pag. 129.

Notre Langue a deux sortes de prononciation. Ce qui les distingue l'une de l'autre. Conclusion de ce Traité.

T A B L E A U

Des Mots dont la prononciation est presque la même, et qui s'écrivent différemment. Pag. 132.

T A B L E A U

Des principaux vices de Langage. P. 139.

Associations vicieuses. Termes barbares ou impropres. Vices de prononciation. Pourquoi l'Auteur a relevé des fautes populaires. Ignorance honteuse de bien des gens à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE GRAMMATICALE,

Ou Notice des principaux Livres de Grammaire. Pag. 153.

DISTINCTION des principes, des règles, et de l'usage. Autorité de l'usage en fait de Langue. Objet de la Grammaire générale. Auteurs qui ont écrit sur la Grammaire générale. Grammaires françaises et Traités particuliers. Dictionnaires français.

Fin de la Table analytique.

EXPOSITION MÉTHODIQUE
DES PRINCIPES LES PLUS USUELS
DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

DES MOTS EN GÉNÉRAL.

Nous avons besoin de neuf sortes de mots pour exprimer nos pensées. Nous nommons d'abord les objets qui se présentent à nos yeux ou à notre imagination, et pour cela nous nous servons du *Nom*; nous qualifions ces mêmes objets par l'*Adjectif*; nous déterminons l'étendue de leur signification par l'*Article*: lorsque nous voulons les rappeler souvent dans le discours sans être obligés de répéter le nom, nous nous servons du *Pronom*; nous en exprimons l'existence et l'action par le *Verbe*; nous établissons entr'eux des rapports par la *Préposition*; nous modifions la signification de certains mots, et surtout du

verbe , par l'*Adverbe*. S'il s'agit de lier , de rapprocher les différentes parties du discours , et d'en faire un tableau unique qui représente fidèlement la pensée , nous nous servons de la *Conjonction* : enfin , pour exprimer un sentiment qu'on ne sauroit peindre en plusieurs mots sans lui faire perdre de sa vivacité , de son énergie , on emploie l'*Interjection*.

Ces neuf sortes de mots , nous les appelons *Éléments du discours*. Nous allons parler de chacun en particulier.

CHAPITRE PREMIER.

Du Nom (1).

LE *Nom* est applicable ou à un seul individu , comme *Voltaire* , *Rousseau* , et alors on l'appelle *nom propre* ; ou à tous les individus d'une espèce , comme *homme* , *philosophe* ; et dans ce dernier cas on l'appelle *nom commun* ou *nom appellatif*.

Il y a des noms qui expriment la quantité ; on les appelle *noms de nombre* ; tels sont , *une douzaine* , *une vingtaine* , *une centaine* , *la moitié* , *le tiers* , *le quart* , etc.

Il y en a d'autres qui expriment la quan-

(1) La plupart des Grammairiens l'appellent *substantif* ; on est libre sur le choix.

tité d'une manière plus vague; ils présentent l'idée d'assemblage ou de *collection*, et on les distingue sous la dénomination de *noms collectifs*. Lorsqu'ils désignent une totalité d'individus, comme le *peuple*, *l'armée*, *l'assemblée*, on les appelle *collectifs généraux*; lorsqu'ils ne désignent qu'une partie de la totalité, comme une *troupe de..*, une *quantité de..*, *nombre de..*, une *infinité de..*, la *plupart*, etc., on les appelle *collectifs partitifs*, ou simplement, *noms partitifs*.

CH A P I T R E I I.

De l'Adjectif.

L'ADJECTIF n'est pas un nom, puisqu'il ne présente pas l'idée d'un objet, mais seulement celle d'une des qualités ou propriétés du nom auquel il se joint, pour ne faire avec lui qu'une seule et même chose: tels sont les mots *sage*, *savant*, *ignorant*, lorsqu'on les joint au mot *homme*. S'il arrive que l'adjectif ait un sens par lui-même, il a cessé d'être adjectif pour devenir un véritable nom, et alors il n'est tel que parce que le nom est sous-entendu ou supposé; comme, *le sage*, *le savant*, *l'ignorant*.

Le caractère propre de l'*Adjectif* est

d'être susceptible de plus ou de moins ; c'est ce qui le distingue du nom : de là les degrés de signification ou de comparaison (1), qui sont au nombre de trois , le *Positif* , le *Comparatif* , et le *Superlatif* .

Le **POSITIF** désigne la simple signification de l'adjectif , comme *sage* , *puissant* .

Le **COMPARATIF** , établissant une comparaison entre deux objets , présente l'adjectif avec plus ou moins d'étendue , et prend un de ces mots , *plus* , *moins* , *aussi* ; comme *plus sage* , *moins sage* , etc.

Le **SUPERLATIF** donne à l'adjectif le dernier degré de supériorité ou de puissance ; alors l'adjectif est précédé d'un de ces mots , *le plus* , *la plus* , *très* , *fort* , etc. ; comme , *le plus sage* , *la plus sage* , *très-sage* , *fort éloquent* , etc.

Il y a des adjectifs qui ajoutent au nom l'idée de nombre , comme *un* , *deux* , *trois* , *quatre* , *cing* , etc. : on les appelle *nombres cardinaux* , parce qu'ils sont le principe ou la racine des autres. Une autre classe de ces mots marque le rang ou l'ordre , comme *premier* , *second* , *troisième* , *qua-*

(1) Je ne vois pas de quelle utilité peut être dans la Grammaire française , la distinction des degrés de signification , et j'avoue que je ne l'ai placée ici qu'avec peine : ceux qui ne connoissent que leur langue , ne tireront aucune lumière de cette doctrine ; et ceux qui l'ont déjà vue dans le latin ou ailleurs , n'ont que faire de la retrouver ici.

trième , cinquième , etc. : on appelle ceux-ci nombres ordinaux.

CHAPITRE III.

De l'Article.

LUSAGE de l'*Article* est de déterminer , de définir l'étendue de la signification du nom commun , dont il annonce aussi le genre et le nombre.

C'est ce qu'on peut remarquer dans les vers suivans :

- « Ah ! le luxe , et les arts , et les frivolités ,
 » Rendent-ils plus heureux l'habitant des cités ?
 » Tandis qu'au sombre hiver la nature est en proie ,
 » Il règne aux champs encor une innocente joie.
 » Le bonheur de la vie est dans l'emploi du temps ;
 » Il faut des soins légers et des travaux constans.
 (*Saint-Lambert.*)

Dans cet exemple , les mots *le , la , les* , déterminent les noms qu'ils précèdent , ou comme espèces , ou comme individus.

Le , la , les , est l'article unique de notre langue. Cet article se trouve souvent joint ou plutôt comme fondu avec l'une de ces prépositions , *à , de* , et forme avec elles les quatre mots suivans :

Au , aux , du , des ,
 qui équivalent à ceux-ci : *à le , à les , de le , de les*.

Ainsi dans l'exemple déjà cité , lorsque l'Auteur dit : *au sombre hiver , aux champs* ,

du temps, des soins, etc., c'est comme s'il disoit : *à le sombre hiver, à les champs, de le temps, de les soins* (1).

➤ Dans les quatre mots où l'article se combine avec une préposition, nous l'appellerons *article combiné* ou *composé*, pour le distinguer de l'article simple. Voilà toute la théorie de l'article : elle est courte, mais elle suffit. Lorsqu'il s'agit des choses les plus simples et les plus claires, on risque de les obscurcir par les longs raisonnemens : c'est ce qui est arrivé à plusieurs grammairiens distingués qui, après avoir répandu le plus grand jour sur cette matière, ont fini par détruire, en quelque sorte, leur propre ouvrage, en rendant commune à d'autres mots, une dénomination qui devoit être exclusivement appliquée à l'article proprement dit.

(1) C'est vraisemblablement ainsi qu'on parloit autrefois. On voulut ensuite abréger, et au lieu de *à le, de le*, on dit *al, del*. Ces mots se sont encore conservés dans certains idiomes du midi de la France, où l'on dit, *al pays, del pays*, pour *au pays, du pays*. Les mots *au, du*, en se décomposant aujourd'hui dans notre langue, devant les noms qui commencent par une voyelle, indiquent leurs élémens primitifs : ainsi, au lieu de dire, *au enfant, au auteur*, comme on dit, *au fils, au livre*, on est obligé, pour éviter l'hiatus, de dire, *à l'enfant, à l'auteur*. C'est un usage très-familier dans notre langue de changer *l* en *u* ; ainsi, *sol* a fait *fou*, *sol* est devenu *sou*, etc. Pour peu qu'on ait l'esprit observateur, on aura souvent occasion de remarquer de pareils changemens.

CHAPITRE IV.

Du Pronom.

LE *Pronom*, ainsi que nous l'avons déjà dit, a été imaginé pour éviter la répétition du nom dont il est le signe représentatif; comme dans ces vers de J.-B. Rousseau :

« Apollon m'inspire et m'éclaire ;
 » C'est lui, je le vois, je le sens. »

On voit par le dernier vers que, sans le pronom *lui, le*, on seroit obligé de répéter trois fois le mot *Apollon*, ce qui rendroit l'expression languissante: mais au moyen du pronom, le discours, sans perdre de sa clarté, en devient plus vif et plus varié.

On peut réduire tous les pronoms à trois espèces :

1.^o Ceux qui ont rapport aux personnes, et qu'on appelle *pronoms Personnels*. On distingue trois personnes, qui se rangent dans l'ordre suivant :

1.^e personne: Je, me, moi, nous.

2.^e — Tu, te, toi, vous.

3.^e — Il, lui, elle, ils, eux, elles, leur, se, soi, en, y.

2.^o Les *pronoms Adjectifs*. On appelle ainsi tout pronom qui se joint ou peut se joindre à un nom. Presque tous les Grammairiens divisent ces pronoms en deux

classes : les pronoms *Possessifs*, comme *mon, ma, mes; ton, ta, tes; son, sa, ses, leur; notre, votre, nos, vos, etc.* : et les pronoms *Démonstratifs*, qui indiquent, qui montrent l'objet, comme *ce, cet, cette, ces, celui, celle, ceux, celles, celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci, celui-là, celle-là, ceci, cela, etc.*

3.^o Les pronoms *Relatifs*, qui établissent une relation ou un rapport entr'eux et le mot qui les précède : ce mot peut être ou un nom ou un autre pronom, et s'appelle *Antécédent*. Lorsque la phrase prend la forme interrogative, cet antécédent est sous-entendu, comme : *Qui vous a dit cela ?* c'est-à-dire, *quel est l'homme, ou quel est celui qui vous a dit cela ?* Les pronoms relatifs sont, *qui, que, dont* (qui signifie *de qui*), *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*.

Les mots qu'on appelle *pronoms Indéfinis* (1), sont de véritables noms ou substantifs : tel est le mot *on*, qui, comme on sait, vient du mot *homme*, et qui s'écrivait autrefois par *hom*, comme on peut le voir dans nos anciens Écrivains. Les autres pronoms indéfinis sont, *quelqu'un, chacun,*

(1) On les appelle ainsi, parce qu'ils ont une signification vague et indéterminée. Nous les plaçons ici pour ne point désorienter les personnes qui ont toujours regardé ces mots comme de véritables pronoms, et nous parlerons de leur usage dans la syntaxe des pronoms proprement dits.

quiconque , autrui , personne , rien , certain , nul , aucun , même , tel , plusieurs , tout , quelque , etc.

Du Genre et du Nombre.

Les quatre élémens dont nous venons de parler sont susceptibles de genre et de nombre.

Le *Genre* établit une distinction relativement aux sexes. On distingue deux genres ; le masculin , qui marque un rapport au mâle , comme , *l'homme vertueux , mon livre* ; et le *Féminin* , qui marque un rapport à la femelle , comme , *la femme vertueuse , ma lettre*.

Le *Nombre* désigne l'unité ou la pluralité. Il y a deux nombres , le *Singulier* , qui indique un seul objet , comme dans les exemples précédens ; et le *Pluriel* , qui en indique plusieurs , comme , *les hommes vertueux , mes livres* , etc.

C H A P I T R E V.

Du Verbe.

L'USAGE du *Verbe* est de former des jugemens. On l'appelle *Verbe* (*verbum*) , parce qu'il est comme l'âme du discours. Dans les vers suivans :

« C'est un homme (le distrait) étonnant et rare en
» son espèce ;

» Il rêve fort à rien , il s'égaré sans cesse ;

» Il cherche , il trouve , il brouille , il regarde sans voir ;

» Quand on lui parle blanc , souvent il répond noir.

(R E G N A R D .) »

les mots *est*, *rêve*, *s'égare*; *cherche*, *trouve*, *brouille*, *regarde*, etc., sont autant de jugemens, et par conséquent autant de verbes.

On distingue, en général, trois sortes de verbes :

1.^o Le *verbe Actif*, qui exprime une action transmise à un autre objet, qui en est le terme; comme, *j'aime l'étude*, *je lis la lettre*.

2.^o Le *verbe Passif*, qui exprime une passion, ou en d'autres termes, une action reçue; comme, *je suis aimé*, *la lettre est lue*.

3.^o Le *verbe Neutre*, c'est-à-dire, qui n'est ni actif ni passif: il exprime un pur état, ou si l'on veut, une action qui ne passe sur aucun objet; comme, *j'existe*, *je dors*, *je pars*, *je cours*, *je vais*, *je viens*, *je tombe*, etc.

Outre ces verbes, que certains Grammairiens appellent *verbes adjectifs* (1), il en est un autre qui est, pour ainsi dire, le fondement de tout verbe, et qui avec un modificatif, équivaut aux précédens: on l'appelle *verbe substantif*, parce qu'il énonce l'existence; mais cette existence n'est que

(1) Tous ces verbes peuvent être exprimés par le verbe *être* joint à un modificatif; ainsi, *être aimant*, *être lisant*, *être existant*, etc., présentent la même idée qu'*aimer*, *lire*, *exister*, etc. Il s'ensuit de là qu'il n'y a proprement d'autres verbes que le verbe *être*.

relative au modificatif qui l'accompagne ; comme, *la vertu est aimable, le crime est odieux.*

Le verbe *Etre* seul devient quelquefois verbe adjectif ; c'est lorsqu'il est synonyme d'*exister* ; alors il énonce l'existence absolue.

Ce même verbe, ainsi que le verbe *Avoir*, fait souvent partie d'autres verbes, qu'il aide à conjuguer ; dans ce cas, on l'appelle *auxiliaire* : il y a deux verbes *auxiliaires*, *Avoir* et *Etre*.

Il faut distinguer dans les verbes, les *modes*, les *temps*, les *nombres*, les *personnes* et les *conjugaisons*.

1. *Des Modes.*

Les Modes sont les différentes manières d'énoncer la pensée. Il y a quatre modes ; l'*Indicatif*, qui l'énonce directement et d'une manière positive : *j'aime, vous aimez* ; l'*Impératif*, qui y joint le commandement ou la prière : *aime, aimez* ; le *Subjonctif*, qui l'énonce d'une manière indirecte et subordonnée à ce qui précède : *que j'aime, que vous aimiez* ; l'*Infinitif*, qui ne la présente que d'une manière vague ou indéterminée, et sans aucun rapport aux personnes : *aimer*.

2. *Des Temps.*

Les temps servent à exprimer les différens rapports d'existence.

Il y a trois temps en général, le *présent*, le *passé* et le *futur*; mais l'usage particulier des langues en a distingué d'autres, qui se rapportent tous à quelqu'un de ces trois.

Temps de l'Indicatif.

L'indicatif a dix temps, le *Présent*, l'*Imparfait*, le *Parfait indéfini*, le *Parfait défini*, le *Parfait antérieur*, le *Plusque-parfait*, deux *Futurs*, l'un *absolu* et l'autre *relatif*, deux *Conditionnels*, l'un *présent* et l'autre *passé*.

Le *Présent* indique l'existence actuelle: *j'aime*.

L'*Imparfait* marque aussi une existence actuelle, mais avec rapport à une époque passée: *j'aimois*.

Le *Parfait indéfini* énonce une époque indéterminée: on l'emploie pour désigner un période de temps où l'on se trouve encore, mais non exclusivement; car on peut aussi s'en servir pour un période tout-à-fait écoulé: *j'ai aimé*.

Le *Parfait défini* désigne l'existence à une époque déterminée: on ne s'en sert que pour marquer un temps dont il ne reste plus rien: *j'aimai*.

Le *Parfait antérieur* marque qu'une chose s'est faite antérieurement et subordonnément à une autre époque passée: *j'eus aimé*.

Le *Plusque-parfait* marque aussi une chose

chose faite avant une autre qui est elle-même passée, mais subordonnée à celle qui précède : *j'avois aimé* (1).

Le *Futur absolu* désigne simplement l'existence postérieure : *j'aimerai*.

Le *Futur relatif* désigne l'existence relative à une époque future : *j'aurai aimé*.

Le *Conditionnel présent* désigne l'existence actuelle avec condition : *j'aimerois*.

Le *Conditionnel passé* désigne l'existence passée avec une condition : *j'aurois aimé*.

Temps de l'Impératif.

L'impératif n'a qu'un temps, qui marque le présent quant à l'action; et le futur, quant à la chose commandée : *aime* , *aimez*.

(1) On sentira la différence de ce temps avec celui qui le précède, par les deux exemples suivans :

Parfait antérieur.

Dès que j'eus achevé ma lettre, vous arrivâtes.

Plusque-parfait.

J'avois achevé ma lettre, quand vous arrivâtes.

Du reste, ceux à qui ces définitions des temps paroîtront difficiles à entendre, peuvent passer outre; un peu d'usage les leur rendra familières.

Je dois ajouter ici que si je n'ai point abandonné les anciennes dénominations des temps, ce n'a point été faute de bonne volonté: je sens autant que personne la nécessité d'un changement; mais il me semble que les divers systèmes qu'on a imaginés sur cette matière, au lieu de simplifier la théorie des temps, n'ont fait que l'embrouiller davantage; je n'ai pas cru, par conséquent, devoir abandonner les dénominations généralement reçues. Les innovations ne me paroissent plausibles, qu'autant qu'il peut en résulter quelque avantage pour la science qui en est l'objet.

Temps du Subjonctif.

Le subjonctif a quatre temps ; le Présent , *que j'aime* ; l'Imparfait , *que j'aimasse* ; le Parfait , *que j'aie aimé* ; le Plusque-parfait , *que j'eusse aimé*. Ces temps indiquent les mêmes rapports d'existence que ceux de l'indicatif.

Temps de l'Infinitif.

L'infinitif a pour temps , le Présent , *aimer* ; le Parfait , *avoir aimé* ; le Participe présent , *aimant* (1) ; le Participe passé , *aimé* ou *ayant aimé*.

(1) C'est ce que plusieurs Grammairiens appellent *Gérondif présent*, terme tout-à-fait insignifiant dans la Grammaire Française. Telle a toujours été la manie de nos Méthodistes, qu'ils ont voulu voir dans notre langue les principes de la langue latine. Il est bien vrai que le participe présent répond quelquefois au gérondif en *do* des latins ; qui , dans ce sens , est un véritable ablatif régi par la préposition *in* , exprimée ou sous-entendue. Mais si , parce que *amando* se traduit alors par la locution en *aimant* , il faut en conclure que c'est un gérondif , il faudra dire aussi que *d'aimer* qui répond au gérondif en *di* , et *pour aimer* qui répond au gérondif en *dum* , sont autant de gérondifs dans notre langue. La conséquence est trop absurde pour qu'on soit tenté de l'admettre. Il résulte donc de là que ceux qui ont voulu distinguer le participe présent du gérondif , ne voyoient pas mieux que ceux qui n'ont considéré que la terminaison *ant*. D'ailleurs , quand même la différence de ces prétendus gérondifs avec le participe , ne viendrait pas de la préposition *en* , exprimée ou sous-entendue , en seroit-on plus fondé à faire d'un même mot , tantôt un gérondif , tantôt un participe , uniquement parce que ce mot a telle ou telle signification , selon l'aspect sous lequel on le considère ?

Il n'est pas même jusqu'au Supin , terme non moins barbare dans notre langue , qu'on n'ait tenté d'adapter à la Grammaire Française. On a voulu désigner par ce mot notre participe passé lorsqu'il est invariable ; et d'habiles Gram-

On observe dans les verbes , des *temps primitifs* et des *temps dérivés* ; des *temps simples* et des *temps composés*.

Les *temps primitifs* servent à former les autres. Il y a cinq temps primitifs , le *présent de l'indicatif* , le *parfait défini* , le *présent de l'infinitif* , et les deux *participes*. Il importe de bien connoître ces cinq temps , pour conjuguer un verbe ; tous les autres temps se forment de ces cinq , et s'appellent des *temps dérivés*.

Les *temps simples* sont ceux qui sont formés d'un seul mot , comme , *j'aime* ; et les *temps composés* , ceux qui se forment au moyen d'un auxiliaire , comme , *j'ai aimé*.

On appelle *verbe défectif* ou *défectueux* , celui qui manque de quelque temps.

3. Des Nombres.

Les nombres indiquent l'unité ou la multiplicité dans le sujet. Il y a deux nombres dans le verbe comme dans les noms ; le singulier , comme , *j'aime* ; et le pluriel , comme , *nous aimons*.

mairiens ont donné à cet égard des raisons assez plausibles ; j'avoue que j'adhérerais plutôt à cette doctrine qu'à la précédente ; mais un peu de réflexion suffit pour en désabuser. Chaque langue a son génie et son mécanisme particulier ; ne cherchons point les raisons de la nôtre dans celle qui n'a de commun avec elle que les lois générales , applicables à toutes les langues.

4. *Des Personnes.*

Il y a trois personnes, tant au singulier qu'au pluriel : la première est celle qui parle, *j'aime, nous aimons* ; la seconde, celle à qui l'on parle, *tu aimes, vous aimez* ; la troisième, celle dont on parle, *il ou elle aime, ils ou elles aiment*.

Les noms appartiennent à la troisième personne.

Les verbes qui n'ont aux personnes qu'un rapport vague et indéterminé, s'appellent *Impersonnels*. Dans ces sortes de verbes, l'usage n'a consacré que la troisième personne du singulier accompagnée du pronom *il* ; comme, *il faut, il pleut, il convient, il importe, il fait chaud, il fait froid, il y a, il s'agit*, etc. Le pronom qui précède ces verbes n'est point une personne proprement dite ou un sujet, comme on le verra ci-après.

5. *Des Conjugaisons.*

Chaque conjugaison comprend une classe de verbes dont les terminaisons se règlent sur un modèle. Conjuguer des verbes, signifie proprement, joindre ensemble, soumettre au même joug ou à la même règle, toutes les parties qu'ils renferment.

Il y a dans notre langue quatre conjugaisons, qui se règlent sur le présent de l'infinitif.

La première se termine en *er*, comme *aimer*;

La seconde en *ir*, comme *finir*;

La troisième en *oir*, comme *recevoir*;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

Les verbes qui s'écartent de ces quatre conjugaisons, s'appellent *Irréguliers*, et ne s'apprennent que de l'usage.

Le tableau suivant présente tout ensemble les deux auxiliaires avec les quatre conjugaisons, afin qu'on puisse voir d'un coup-d'œil les rapports des temps entr'eux,



Verbes auxiliaires. 1. CONJUGAISON.

ÊTRE. AVOIR. AIMER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis ,	J'ai ,	J'aime ,
tu es ,	tu as ,	tu aimes ,
il est ;	il a ;	il aime ;
nous sommes ,	nous avons ,	nous aimons ,
vous êtes ,	vous avez ,	vous aimez ,
ils sont.	ils ont.	ils aiment.

IMPARFAIT.

J'étois ,	J'avois ,	J'aimois ,
tu étois ,	tu avois ,	tu aimois ,
il étoit ;	il avoit ;	il aimoit ;
nous étions ,	nous avions ,	nous aimions ,
vous étiez ,	vous aviez ,	vous aimiez ,
ils étoient.	ils avoient.	ils aimoient.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai été ,	J'ai eu ,	J'ai aimé ,
tu as été ,	tu as eu ,	tu as aimé ,
il a été ;	il a eu ;	il a aimé ;
nous avons été ,	nous avons eu ,	nous avons aimé ,
vous avez été ,	vous avez eu ,	vous avez aimé ,
ils ont été.	ils ont eu.	ils ont aimé.

PARFAIT DÉFINI.

Je fus ,	J'eus ,	J'aimai.
tu fus ,	tu eus ,	tu aimas ,
il fut ;	il eut ;	il aima ;
nous fûmes ,	nous eûmes ,	nous aimâmes ,
vous fûtes ,	vous eûtes ,	vous aimâtes ,
ils furent.	ils eurent.	ils aimèrent.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus été ,	J'eus eu ,	J'eus aimé ,
tu eus été ,	tu eus eu ,	tu eus aimé ,
il eut été ;	il eut eu ;	il eut aimé ;
nous eûmes été ,	nous eûmes eu ,	nous eûmes aimé ,
vous eûtes été ,	vous eûtes eu ,	vous eûtes aimé ,
ils eurent été.	ils eurent eu.	ils eurent aimé.

2. CONJUGAISON. 3. CONJUGAISON. 4. CONJUGAISON.

*FINIR.**RECEVOIR.**RENDRE.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis ,
tu finis ,
il finit ;
nous finissons ,
vous finissez ,
ils finissent .

Je reçois ,
tu reçois ,
il reçoit ;
nous recevons ,
vous recevez ,
ils reçoivent .

Je rends ,
tu rends ,
il rend ;
nous rendons ,
vous rendez ,
ils rendent .

IMPARFAIT.

Je finissais ,
tu finissais ,
il finissait ;
nous finissions ,
vous finissiez ,
ils finissaient .

Je recevais ,
tu recevais ,
il recevait ;
nous recevions ,
vous receviez ,
ils recevoient .

Je rendais ,
tu rendais ,
il rendait ;
nous rendions ,
vous rendiez ,
ils rendoient .

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai fini ,
tu as fini ,
il a fini ;
nous avons fini ,
vous avez fini ,
ils ont fini .

J'ai reçu ,
tu as reçu ,
il a reçu ;
nous avons reçu ,
vous avez reçu ,
ils ont reçu .

J'ai rendu ,
tu as rendu ,
il a rendu ;
nous avons rendu ,
vous avez rendu ,
ils ont rendu .

PARFAIT DÉFINI.

Je finis ,
tu finis ,
il finit ;
nous finîmes ,
vous finîtes ,
ils finirent .

Je reçus ,
tu reçus ,
il reçut ;
nous reçûmes ,
vous reçûtes ,
ils reçurent .

Je rendis ,
tu rendis ,
il rendit ;
nous rendîmes ,
vous rendîtes ,
ils rendirent .

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini ,
tu eus fini ,
il eut fini ;
nous eûmes fini ,
vous eûtes fini ,
ils eurent fini .

J'eus reçu ,
tu eus reçu ,
il eut reçu ;
nous eûmes reçu ,
vous eûtes reçu ,
ils eurent reçu .

J'eus rendu ,
tu eus rendu ,
il eut rendu ;
nous eûmes rendu ,
vous eûtes rendu ,
ils eurent rendu .

Verbes auxiliaires. I. CONJUGAISON.

P L U S Q U E - P A R F A I T .

J'avois été ,	J'avois eu ,	J'avois aimé ,
tu avois été ,	tu avois eu ,	tu avois aimé ,
il avoit été ;	il avoit eu ;	il avoit aimé ;
nous avions été ,	nous avions eu ,	nous avions aimé ,
vous aviez été ,	vous aviez eu ,	vous aviez aimé ,
ils avaient été .	ils avaient eu .	ils avaient aimé .

F U T U R A B S O L U .

Je serai ,	J'aurai ,	J'aimerai ,
tu seras ,	tu auras ,	tu aimeras ,
il sera ;	il aura ;	il aimera ;
nous serons ,	nous aurons ,	nous aimerons ,
vous serez ,	vous aurez ,	vous aimerez ,
ils seront .	ils auront .	ils aimeront .

F U T U R R E L A T I F .

J'aurai été ,	J'aurai eu ,	J'aurai aimé ,
tu auras été ,	tu auras eu ,	tu auras aimé ,
il aura été ;	il aura eu ;	il aura aimé ;
nous aurons été ,	nous aurons eu ,	nous aurons aimé ,
vous aurez été ,	vous aurez eu ,	vous aurez aimé ,
ils auront été .	ils auront eu .	ils auront aimé .

C O N D I T I O N N E L P R É S E N T .

Je serois ,	J'aurois ,	J'aimerois ,
tu serois ,	tu aurois ,	tu aimerois ,
il seroit ;	il auroit ;	il aimerait ,
nous serions ,	nous aurions ,	nous aimerions ,
vous seriez ,	vous auriez ,	vous aimeriez ,
ils seroient .	ils auroient .	ils aimeroient .

C O N D I T I O N N E L P A S S É .

J'aurois été ,	J'aurois eu ,	J'aurois aimé ,
tu aurois été ,	tu aurois eu ,	tu aurois aimé ,
il auroit été ;	il auroit eu ;	il auroit aimé ;
nous aurions été ,	nous aurions eu ,	nous aurions aimé ,
vous auriez été ,	vous auriez eu ,	vous auriez aimé ,
ils auroient été .	ils auroient eu .	ils auroient aimé .

Autrement.

J'eusse été ,	J'eusse eu ,	J'eusse aimé ,
tu eusses été ,	tu eusses eu ,	tu eusses aimé ,
il eût été ;	il eût eu ;	il eût aimé ;
nous eussions été ,	nous eussions eu ,	nous eussions aimé ,
vous eussiez été ,	vous eussiez eu ,	vous eussiez aimé ,
ils eussent été .	ils eussent eu .	ils eussent aimé .

2. CONJUGAISON. 3. CONJUGAISON. 4. CONJUGAISON.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

J'avois fini ,	J'avois reçu ,	J'avois rendu ,
tu avois fini ,	tu avois reçu ,	tu avois rendu ,
il avoit fini ;	il avoit reçu ;	il avoit rendu ;
nous avions fini ,	nous avions reçu ,	nous avions rendu ,
vous aviez fini ,	vous aviez reçu ,	vous aviez rendu ,
ils avoient fini .	ils avoient reçu .	ils avoient rendu .

F U T U R A B S O L U.

Je finirai ,	Je recevrai ,	Je rendrai ,
tu finiras ,	tu recevras ,	tu rendras ,
il finira ;	il recevra ;	il rendra ;
nous finirons ,	nous recevrons ,	nous rendrons ,
vous finirez ,	vous recevrez ,	vous rendrez ,
ils finiront .	ils recevront .	ils rendront .

F U T U R R E L A T I F.

J'aurai fini ,	J'aurai reçu ,	J'aurai rendu ,
tu auras fini ,	tu auras reçu ,	tu auras rendu ,
il aura fini ;	il aura reçu ;	il aura rendu ;
nous aurons fini ,	nous aurons reçu ,	nous aurons rendu ,
vous aurez fini ,	vous aurez reçu ,	vous aurez rendu ,
ils auront fini .	ils auront reçu .	ils auront rendu .

C O N D I T I O N N E L P R É S E N T.

Je finirois ,	Je recevrais ,	Je rendrais ,
tu finirois ,	tu recevrais ,	tu rendrais ,
il finiroit ;	il recevrait ;	il rendrait ;
nous finirions ,	nous recevriions ,	nous rendriions ,
vous finiriez ,	vous recevriez ,	vous rendriez ,
ils finiroient .	ils recevriient .	ils rendriient .

C O N D I T I O N N E L P A S S É.

J'aurois fini ,	J'aurois reçu ,	J'aurois rendu ,
tu aurois fini ,	tu aurois reçu ,	tu aurois rendu ,
il auroit fini ;	il auroit reçu ;	il auroit rendu ;
nous aurions fini ,	nous aurions reçu ,	nous aurions rendu ,
vous auriez fini ,	vous auriez reçu ,	vous auriez rendu ,
ils auroient fini .	ils auroient reçu .	ils auroient rendu .

Autrement.

J'eusse fini ,	J'eusse reçu ,	J'eusse rendu ,
tu eusses fini ,	tu eusses reçu ,	tu eusses rendu ,
il eût fini ;	il eût reçu ;	il eût rendu ;
nous eussions fini ,	nous eussions reçu ,	nous eussions rendu ,
vous eussiez fini ,	vous eussiez reçu ,	vous eussiez rendu ,
ils eussent fini .	ils eussent reçu .	ils eussent rendu .

Verbes auxiliaires. I. CONJUGAISON.

I M P É R A T I F.

Sois , qu'il soit ; soyons , soyez , qu'ils soient.	Aie , qu'il ait ; ayons , ayez , qu'ils aient.	Aime , qu'il aime ; aimons , aimez , qu'ils aiment.
---	--	---

S U B J O N C T I F.

P R É S E N T.

Que je sois , que tu sois , qu'il soit ; que nous soyons , que vous soyez , qu'ils soient.	Que j'aie , que tu aies , qu'il ait ; que nous ayons , que vous ayez , qu'ils aient.	Que j'aime , que tu aimes , qu'il aime ; que nous aimions , que vous aimiez , qu'ils aiment.
---	---	---

I M P A R F A I T.

Que je fusse , que tu fusses , qu'il fût ; que nous fussions , que vous fussiez , qu'ils fussent.	Que j'eusse , que tu eusses , qu'il eût ; que nous eussions , que vous eussiez , qu'ils eussent.	Que j'aimasse , que tu aimasses , qu'il aimât ; que nous aimassions , que vous aimassiez , qu'ils aimassent.
--	---	---

P A R F A I T.

Que j'aie été , que tu aies été , qu'il ait été ; que nous ayons été , que vous ayez été , qu'ils aient été.	Que j'aie eu , que tu aies eu , qu'il ait eu ; que nous ayons eu , que vous ayez eu , qu'ils aient eu.	Que j'aie aimé , que tu aies aimé , qu'il ait aimé ; que nous ayons aimé , que vous ayez aimé , qu'ils aient aimé.
---	---	---

P L U S Q U E - P A R F A I T.

Que j'eusse été , que tu eusses été , qu'il eût été ; que nous eussions été , que vous eussiez été , qu'ils eussent été.	Que j'eusse eu , que tu eusses eu , qu'il eût eu , que nous eussions eu , que vous eussiez eu , qu'ils eussent eu.	Que j'eusse aimé , que tu eusses aimé , qu'il eût aimé ; que nous eussions aimé , que vous eussiez aimé , qu'ils eussent aimé.
---	---	---

2. CONJUGAISON. 3. CONJUGAISON. 4. CONJUGAISON.

I M P É R A T I F.

Finis , qu'il finisse ; finissons , finissez , qu'ils finissent.	Reçois , qu'il reçoive ; recevons , recevez , qu'ils reçoivent.	Rends , qu'il rende ; rendons , rendez , qu'ils rendent.
--	---	--

S U B J O N C T I F.

P R É S E N T.

Que je finisse , que tu finisses , qu'il finisse ; que nous finissions , que vous finissiez , qu'ils finissent.	Que je reçoive , que tu reçoives , qu'il reçoive ; que nous recevions , que vous receviez , qu'ils reçoivent.	Que je rende , que tu rendes , qu'il rende ; que nous rendions , que vous rendiez , qu'ils rendent.
--	--	--

I M P A R F A I T.

Que je finisse , que tu finisses , qu'il finit ; que nous finissions , que vous finissiez , qu'ils finissent.	Que je reçusse , que tu reçusses , qu'il reçût ; que nous reçussions , que vous reçussiez , qu'ils reçussent.	Que je rendisse , que tu rendisses , qu'il rendit ; que nous rendissions , que vous rendissiez , qu'ils rendissent.
--	--	--

P A R F A I T.

Que j'aie fini , que tu aies fini , qu'il ait fini ; que nous ayons fini , que vous ayez fini , qu'ils aient fini.	Que j'aie reçu , que tu aies reçu , qu'il ait reçu ; que nous ayons reçu , que vous ayez reçu , qu'ils aient reçu.	Que j'aie rendu , que tu aies rendu , qu'il ait rendu ; que nous ayons rendu , que vous ayez rendu , qu'ils aient rendu.
---	---	---

P L U S Q U E - P A R F A I T.

Que j'eusse fini , que tu eusses fini , qu'il eût fini ; que nous eussions fini , que vous eussiez fini , qu'ils eussent fini.	Que j'eusse reçu , que tu eusses reçu , qu'il eût reçu ; que nous eussions reçu , que vous eussiez reçu , qu'ils eussent reçu.	Que j'eusse rendu , que tu eusses rendu , qu'il eût rendu ; que nous eussions rendu , que vous eussiez rendu , qu'ils eussent rendu.
---	---	---

Verbes auxiliaires. I. CONJUGAISON.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être. Avoir. Aimer.

PARFAIT.

Avoir été. Avoir eu. Avoir aimé.

Observations sur les Verbes auxiliaires. IRRÉGULIERS.

Dans l'emploi de ces verbes, il faut consulter le bon usage, afin de ne pas donner à un verbe l'auxiliaire qu'il ne doit point avoir.

Les verbes irréguliers de cette conjugaison, sont :

L'auxiliaire Être entre dans les temps des verbes passifs, et dans ceux des verbes actifs dont l'action retombe sur celui qui l'a faite, ou est produite par plusieurs sujets qui agissent réciproquement les uns sur les autres ; comme *se flatter, se hair, se tuer, se battre, s'entre-frapper*, etc. Il sert aussi à former les temps de quelques verbes neutres, comme *entrer, sortir, partir, retourner, tomber, arriver, aller, survenir*, etc. Lorsque ce verbe concourt à former les temps des verbes passifs, il y entre tout entier, c'est-à-dire, conjointement avec l'auxiliaire *Avoir*, qui l'accompagne dans les temps composés :

Aller, allant, allé, je vais ou je vas, tu vas, il va ; nous allons, vous allez, ils vont. J'allois, j'allai, j'irai.

Impératif, *va, qu'il aille ; allons, allez, qu'ils aillent.*

alors on n'a qu'à ajouter le participe passé de l'actif à chaque temps du verbe Être, tel qu'il est ci-dessus. Mais lorsque cet auxiliaire forme les temps composés de tout autre verbe que du passif, il s'y joint sans se combiner avec *Avoir*.

Puer, puant, pué (inusité), je pue, tu pues, il pue ; nous puons, vous puez, ils puent.

Envoyer. Ce verbe ne s'écarte de la conjugaison, qu'au futur et au conditionnel, *j'enverrai, j'enverrois.*

L'auxiliaire *Avoir* forme les temps des verbes actifs, et ceux du plus grand nombre des verbes neutres.

Il y a quelques verbes qui se conjuguent tantôt avec l'auxiliaire Être, et tantôt avec l'auxiliaire Avoir : tels sont *monter, descendre, convenir, passer, demeurer, échapper, sortir*, etc. Ces quatre derniers méritent quelques observations particulières.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant. Ayant. Aimant.

PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été. Eu, eue, ayant eu. Aimé, aimée, ayant aimé.

1. **PASSER.** Ce verbe prend *avoir*, quand il s'emploie avec relation à un objet, soit directement, soit indirectement. On dira donc ; *Il a passé la rivière, il a passé par ici.* Employé au contraire sans relation, il prend *être* : *Il est passé, nous sommes passés.* Je ne crois pas que cette règle souffre beaucoup d'exceptions.

2. **DEMEURER**, se combine avec *avoir*, quand il est synonyme de *résider* ; mais dans le sens de rester, il prend le verbe *être*. Ainsi l'on dit dans deux sens bien différens : *Ils ont demeuré dans ce pays-là*, et *ils sont demeurés dans ce pays-là.*

3. **SORTIR.** Ce verbe est le plus souvent neutre, et comme tel, il prend invariablement le verbe *être*. Exemple : *Il est sorti de bonne heure.* Quand il est pris activement, il a un régime direct, mais il s'emploie rarement dans ce sens. On dit bien : *Je l'ai sorti d'un grand embarras, d'une affaire dangereuse*, etc. C'est le seul cas où nos dictionnaires donnent à ce verbe l'auxiliaire *avoir*. L'usage semble néanmoins se prononcer en faveur de l'expression suivante : *Il a sorti*, lorsqu'on parle d'une personne qui est rentrée.

4. **ÉCHAPPER.** Il n'est pas aisé d'établir ici un principe fixe ; l'usage suppléera à l'insuffisance des règles.

Ce verbe employé comme verbe actif, prend le régime direct et l'auxiliaire propre à ce verbe : *Il a échappé le danger* ; alors il est synonyme d'*éviter*, *se sauver*, *se soustraire*. Dans le sens d'un de ces verbes, il devient neutre et prend un régime indirect formé avec *de* : *Il a échappé du danger, il a échappé des mains de ses ennemis.*

Echapper, signifiant *n'être point saisi, se dérober*, prend *avoir* ou *être*, et se construit avec *à*. Ainsi l'on dit également : *Il a échappé, et il est échappé aux poursuites de ses ennemis ; les choses les plus simples ont échappé souvent à sa prévoyance, à sa vue.* D'après cette observation, on distinguera le sens de ces deux phrases : *Cela vous a échappé*, et *cela vous est échappé.*

Echapper, pris impersonnellement, prend toujours *être* ; *Il lui est échappé de dire ce mot.*

2. CONJUGAISON. 3. CONJUGAISON. 4. CONJUGAISON.

I N F I N I T I F.

P R É S E N T.

Finir. Recevoir. Rendre.

P A R F A I T.

Avoir fini. Avoir reçu. Avoir rendu.

P A R T I C I P E P R É S E N T.

Finissant. Recevant. Rendant.

P A R T I C I P E P A S S É.

Fini, finie, ayant fini. Reçu, reçue, ayant reçu. Rendu, rendue, ayant rendu.

Cette conjugaison a quelques variations qui peuvent se régler sur les trois verbes suivans :

1.^o *Sentir, sentant, senti, je sens, je sentis.*

2.^o *Offrir, offrant, offert, j'offre, j'offris.*

3.^o *Venir, venant, venu, je viens, je vins.*

I R R É G U L I E R S.

Acquérir, acquérant, acquis, j'acquiers, j'acquies. Futur, j'acquerrai. Conditionnel, j'acquerois, etc.

Courir, courant, couru, je cours, je courus. Futur, je courrai, etc.

Et les composés, *parcourir, accourir, etc.; cueillir, cueillant, cueilli, je cueille, je cueillis. Futur, je cueillerai, etc.*

Faillir, failli, je

I R R É G U L I E R S.

Asseoir, asseyant, assis, j'assieds, j'assis. Futur, j'assierai ou j'assierai.

Déchoir et échoir, déchéant (inusité), déchu, je déchois, je déchus.

Mouvoir et émouvoir, mouvant, mu, je meus, je mus.

Pouvoir, pouvant, pu, je puis ou je peux, je pus. Futur, je pourrai.

Pleuvoir, pleuvant, plu, il pleut, il plut. Futur, il pleuvra.

Savoir, sachant, su, je sais, je sus.

Voir, voyant, vu, je vois, je vis.

Prévoir (comme le précédent, excepté au futur et au conditionnel prés., je prévoirai, je prévoirai.

Vouloir, voulant,

Les variations que renferme cette conjugaison, se règlent sur les quatre verbes suivans :

1.^o *Connoître, connoissant, connu, je connois, je connus.*

2.^o *Traduire, traduisant, traduit, je traduis, je traduisis.*

3.^o *Craindre, craignant, craint, je crains, je craignis.*

4.^o *Plaire, plaisant, plu, je plais, je plus.*

I R R É G U L I E R S.

Confire, confisant, confit, je confis, je confis. — Coudre, cousant, cousu, je couds, je coudis. = Faire, faisant, fait, je fais, je fis. Futur, je ferai, etc. = Lire, lisant, lu, je lis, je lus. = Moudre, moulant, moulu, je mouds, je mouds. — Absoudre, absolvant, absous, j'absous (point de

<i>faillis; le reste inus.</i>	<i>voulu, je veux, je</i>	prétérit défini).-Ré-
<i>Hair, haissant,</i>	<i>voulus.</i>	soudre, résolvant,
<i>hai, je hais, je hais.</i>	<i>Pouvoir, pour-</i>	<i>résolu, ou résous (sy-</i>
<i>Mourir, mourant,</i>	<i>voyant, pourvu, je</i>	nonyme de changé)
<i>mort, je meurs, je</i>	<i>pourvois, je pour-</i>	<i>je résous, je reso-</i>
<i>mourus.</i>	<i>vus, tu pourvus, il</i>	<i>lus. = Vivre, vi-</i>
<i>Vétir, vétant, vé-</i>	<i>pourvut, nous pour-</i>	<i>vant, vécu, je vis,</i>
<i>tu, je véts, je vétis.</i>	<i>vûmes, etc.</i>	<i>je vécus, etc., etc.</i>

Verbe passif. Verbe neutre. Verbe impersonnel.

I N D I C A T I F.

P R É S E N T.

Je suis aimé. J'entre. Il faut.

I M P A R F A I T.

J'étois aimé. J'entrois. Il falloit.

P A R F A I T I N D É F I N I.

J'ai été aimé. Je suis entré. Il a fallu.

P A R F A I T D É F I N I.

Je fus aimé. J'entrai. Il fallut.

P A R F A I T A N T É R I E U R.

J'eus été aimé. Je fus entré. Il eut fallu.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

J'avois été aimé. J'étois entré. Il avoit fallu.

F U T U R A B S O L U.

Je serai aimé. J'entrerai. Il faudra.

F U T U R R E L A T I F.

J'aurai été aimé. Je serai entré. Il aura fallu.

C O N D I T I O N N E L P R É S E N T.

Je serois aimé. J'entrerois. Il faudroit.

C O N D I T I O N N E L P A S S É.

J'aurois été *ou* Je serois *ou* je fusse *ou* Il auroit *ou* il eût
j'eusse été aimé. entré. fallu.

I M P É R A T I F.

Sois aimé. Entre.

S U B J O N C T I F.

P R É S E N T.

Que je sois aimé. Que j'entre. Qu'il faille.

I M P A R F A I T.

Que je fusse aimé. Que j'entrasse. Qu'il fallût.

P A R F A I T.

Que j'aie été aimé. Que je sois entré. Qu'il ait fallu.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

Que j'eusse été aimé. Que je fusse entré. Qu'il eût fallu.

I N F I N I T I F.

P R É S E N T.

Être aimé. Entrer. Falloir.

P A R F A I T.

Avoir été aimé. Être entré.

P A R T I C I P E P R É S E N T.

Étant aimé. Entrant.

P A R T I C I P E P A S S É.

Ayant été aimé, Entré, entrée, étant Ayant fallu.
ou aimée. entré ou entrée.

R E M A R Q U E S

Sur la formation des Temps.

La connoissance de la formation des temps peut aplanir une grande partie des difficultés que présentent les conjugaisons ; nous devons donc , en faveur des personnes peu exercées , en dire quelque chose.

Nous avons observé dans les verbes , des temps primitifs ou *formateurs* , et des temps dérivés ou formés des primitifs. Nous allons indiquer par ordre , comment se forment ces derniers.

1. L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent , en changeant *ant* en *ois* : *aimant* , *j'aimois*.

2. Le parfait indéfini et tous les autres temps composés , se forment du participe passé , en y joignant un auxiliaire : *j'ai aimé* , *j'eus aimé* , *j'avais aimé* , etc.

3. Le futur absolu et le conditionnel présent , se forment du présent de l'infinitif , en changeant *r* ou *re* en *rai rois* : *aimer* , *j'aimerai* , *j'aimerois*.

4. L'impératif se forme du présent de l'indicatif , en retranchant le pronom *je* : *j'aime* ; impératif , *aime*.

5. Le présent du subjonctif se forme , en changeant *ant* en *e* muet : *aimant* , *que j'aime*.

6. L'imparfait du subjonctif se forme du prétérit défini , en changeant *ai* en *asse* , pour la première conjugaison ; et en ajoutant *se* pour les autres : *j'aimai* , *que j'aimasse* ; *je finis* , *que je finisse* ; *je reçus* , *que je reçusse* ; *je rendis* , *que je rendisse*.

Cette dernière règle est sans exception ; mais les autres en souffrent plus ou moins ; l'usage les fera connoître.

CHAPITRE VI.

De la Préposition.

LA *Préposition* est un signe de rapport entre deux objets. Isolée, elle ne présente qu'un sens vague et incomplet ; elle a besoin d'être suivie d'autres mots pour avoir une signification fixe et déterminée, comme on le voit dans le vers suivant :

« Le mérite *en* repos s'endort *dans* la paresse ».

(BOILEAU.)

Les mots *en* et *dans* établissent deux rapports ; le premier, entre *le mérite*, et *repos* qui détermine la signification de *en* ; et le dernier, entre *s'endort*, et *la paresse* qui détermine la signification de *dans*.

Les prépositions indiquent, ou l'union, comme *avec*, *outré*, *pendant*, etc. ; ou la séparation, comme *sans*, *hors*, *de*, etc. ; ou le lieu, comme *dans*, *en*, *sur*, *chez*, etc. ; ou le terme, comme *à*, *vers*, etc. ; ou l'ordre, comme *avant*, *après*, *entre*, etc., etc. Il est aisé de les classer soi-même d'après la nature de leurs rapports. Nous allons simplement donner le tableau des principales prépositions françaises.

à,	avec,	de,	devant,
après,	chez,	depuis,	durant,
attendu,	contre,	derrière,	en,
avant,	dans,	dès,	entre,

envers ;	moyennant, pendant,	suisant ;
excepté,	nonobstant, pour,	sur,
hormis,	outré, sans,	touchant ;
hors,	par, selon,	vers,
malgré,	parmi, sous,	vu.

La préposition se trouve dans beaucoup de mots composés ; c'est en observant la composition de ces mots, qu'on aura une juste idée de leur valeur : tels sont *parvenir*, *intervenir*, *entretenir*, *contrevenir* ; *démordre*, *s'entremordre*, *omettre* ; *outrépasser*, *survenir*, *entreposer*, *entrepôt*, *contredire*, *contradiction*, *contravention*, etc., etc.

C H A P I T R E V I I.

De l'Adverbe.

L'USAGE le plus familier de l'*Adverbe*, est d'ajouter au verbe une modification ou manière d'être : il peut aussi modifier un adjectif ou un autre adverbe (1).

Dans le vers suivant :

« Un jugement *trop* prompt est *souvent* sans justice. »

(VOLTAIRE.)

trop modifie l'adjectif *prompt*, et *souvent* modifie le verbe *est*.

(1) A proprement parler, l'adverbe ne modifie jamais que l'adjectif, ainsi qu'on peut s'en assurer en décomposant le mot qu'il modifie. On sait que tout autre verbe que le verbe *être*, est formé de ce dernier verbe et d'un adjectif : or ce sera toujours cet adjectif que modifiera l'adverbe. Dans la définition que nous avons donnée ci-dessus, nous n'avons fait que suivre l'usage de tous les Grammairiens.

L'adverbe seul fait un sens complet, indépendamment de ce qui suit; c'est ce qui le distingue de la préposition, qui a besoin du secours d'autres mots pour signifier quelque chose de précis: ainsi les adverbes *sagement*, *courageusement*, *beaucoup*, équivalent à ces expressions, *avec sagesse*, *avec courage*, *en grande quantité*, etc.

Presque tous les adverbes peuvent se réduire à cinq espèces:

1.^o Les adverbes de manière, qui se forment des adjectifs, et qui par conséquent sont les plus nombreux; ils se terminent en *ment*, comme *sagement*, *prudemment*, etc. Il importe surtout de remarquer ceux dont l'é pénultième porte l'accent aigu; voici les principaux de ces adverbes: *aveuglément*, *assurément*, *aisément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *confusément*, *décidément*, *déterminément*, *effrontément*, *expressément*, *impunément*, *modérément*, *nommément*, *obstinément*, *passionément*, *précisément*, *profondément*, *séparément*, etc.

2.^o Les adverbes d'ordre: *premierement*, *secondement*, etc., *auparavant*, *ensuite*, *d'abord*, etc.

3.^o Les adverbes de lieu: *où*, *ici*, *là*, *dela*, *deça*, *dessus*, *dessous*, *partout*, *auprès*, *loin*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*, etc.

4.^o Les adverbes de temps, *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *autrefois*, *bientôt*, *sou-*

vent, toujours, jamais, dorénavant, quelquefois, tôt, tard, etc.

5.° Les adverbes de quantité : *beaucoup, peu, assez, trop, tant, autant, plus, moins, combien* et son synonyme *que*, si mis pour *tant* (alors il précède un adjectif ou un adverbe), *tout-à-fait, entièrement, très, fort, bien, aussi, infiniment, suffisamment, etc.*

Toute préposition employée sans régime, est prise adverbiallement, c'est-à-dire, qu'elle a la valeur d'un adverbe ; telles sont les prépositions *depuis, avant, après, derrière, etc.*

Les adjectifs s'emploient aussi adverbiallement ; tels sont, *bas, beau, bon, haut, vite, fort, mauvais, court* ; comme dans ces phrases : *Elle a beau faire, elles sentent bon, ils chantent haut, ils marchent vite, elle se fait fort de cela, elle sent mauvais, ils restèrent court, etc.*

Toutes ces expressions s'expliquent par l'Ellipse, figure de Grammaire qui consiste à retrancher des mots dont le sens de la phrase peut se passer. Nous parlerons de cette figure dans le Chapitre II de la seconde Partie.

On appelle *phrase adverbiale, expression adverbiale*, plusieurs mots dont l'ensemble équivaut à un adverbe : c'est le plus souvent une préposition avec un régime très-court ; quelquefois cette préposition est sous-entendue. Les prépositions les plus usitées

dans les phrases adverbiales, sont *à, de, en, par, sans, avec*, etc., comme on peut le remarquer dans les expressions suivantes.

en attendant,	à l'inçu,
à l'avenir,	par mégarde,
sans cesse,	de nouveau,
à contre-cœur, par cœur,	à l'ordinaire, d'ordinaire,
de fond en comble,	à peu près,
au contraire,	à présent,
tout à coup, coups sur coup,	à propos, mal à propos,
sans contredit,	à regret,
à dessein,	au reste, du reste,
sans doute,	de sang-froid,
à l'envi,	de temps en temps ; à
faute de..., sans faute,	contre-temps,
en général,	tour à tour,
par hasard, au hasard,	en vain, etc., etc.

CHAPITRE VIII.

De la Conjonction.

LA *conjonction* lie, rapproche les différentes parties du discours pour en faire un seul tout. Au moyen de ce mot, nous évitons des répétitions sans nombre qui feroient languir le discours. Les vers suivants offrent deux conjonctions :

« Le Français quelquefois est léger et moqueur ;
 » Mais toujours le mérite eut des droits sur son cœur ».

(VOLTAIRE.)

Les mots *et, mais*, unissent dans ce tableau, les parties qui leur correspondent.

Les principales conjonctions françaises sont :

Afin que ,	de plus ,	or ,	que ,
ainsi que ,	dès que ,	ou ,	quoique ,
attendu que ,	de sorte que ,	ou bien ,	savoir ,
aussi ,	donc ,	outre que ,	si ,
car ,	en cas que ,	parce que ,	sinon ,
cependant ,	encore ,	par conséquent ,	soit ,
comme ,	lorsque ,	pourtant ,	supposé que ,
d'ailleurs ,	mais ,	pourvu que ,	tandis que ,
de même que ,	néanmoins ;	puisque ,	tantôt ,
de peur que ,	ni ,	quand ,	vu que .

Il y a bien d'autres mots qui s'emploient comme conjonctions ; tels sont, *de manière que*, *après que*, *aussitôt que*, *encore que*, *jusqu'à ce que*, *bien que*, etc. ; mais on voit que c'est toujours la conjonction *que* qui leur donne la force conjonctive, et que le nombre des conjonctions pourroit bien se restreindre : ce sont, pour la plupart, des adverbes, des prépositions, ou de véritables noms : les conjonctions proprement dites sont en très-petit nombre.

CHAPITRE IX.

De l'Interjection.

L'INTERJECTION se place presque sans liaison dans le discours, pour exprimer vivement une affection, un mouvement de

l'âme, et pour peindre d'un seul trait les passions de celui qui parle.

Exemple :

« Mais quel objet se présente à mes yeux !
 » Dieux ! quels tristes accens font retentir ces lieux !
 » C'est une esclave en pleurs, hélas ! qu'elle a de charmes !
 » Que mon âme en secret s'attendrit à ses larmes !
 » Que je me sens touché de ses gémissemens !
 » Ah ! que les malheureux éprouvent de tourmens ! »

(CRÉBILLON.)

On voit par ce morceau, où tout est sentiment, quel effet produisent les mots *Dieux ! hélas ! ah !* qui sont autant d'interjections.

Ce mot est, tantôt l'expression de la joie, comme *ha ha ! bon !* de la surprise, comme *eh ! oh oh !* etc ; de la crainte, comme *ah !* etc. : tantôt c'est le cri de la douleur, comme *hélas ! ouf ! aie ! ô !* etc. La même interjection sert quelquefois à exprimer divers mouvemens, selon le ton que l'on emploie.

Toutes les fois qu'un mot n'est point le signe d'une émotion du cœur, il ne doit point être mis au nombre des interjections.

On appelle *Particules*, de petits mots qui, par eux-mêmes, ne présentent aucun sens, mais qui servent à la signification d'autres mots auxquels ils sont joints. Ces petits mots appartiennent, non à l'interjection, mais plutôt à la préposition, à la conjonction ou à l'adverbe. Le mot de *Particule* est un terme insignifiant, qui n'a été imaginé que par l'embarras où l'on a été de classer les mots désignés sous cette dénomination.

SECONDE PARTIE.

Combinaison des Elémens du Discours.

EN combinant les neuf sortes de mots dont nous venons de parler, on forme le discours.

Le concours de ces mots pour former un sens complet, est fixé par la *Syntaxe* ; et l'arrangement de ces mêmes mots pour l'harmonie ou la clarté du discours, forme ce qu'on appelle *Construction*, mot qu'il ne faut pas confondre avec le précédent.

CHAPITRE PREMIER.

De la Syntaxe.

Notions préliminaires.

L'ENSEMBLE du discours résulte de plusieurs parties qu'on appelle *Propositions*.

Une proposition est l'expression d'un jugement. Toute proposition renferme deux parties essentielles, le *Sujet* et l'*Attribut* (1).

(1) Tous les Logiciens distinguent, dans la proposition une troisième partie, qui est la copule ou le lien qui attache le sujet à l'attribut ; ce lien est le verbe *être*, qu'on trouve dans tous les autres verbes en les décomposant : mais le système qui fait du verbe une partie de l'attribut, m'a paru plus simple, et à cet égard, il remplit mieux mon but.

Le *sujet* est l'objet qui produit le jugement exprimé par le verbe (1), et l'*attribut* est la partie qui renferme le verbe et tout ce qui est à sa suite.

Ainsi dans ces propositions : *J'aime*, *la vertu triomphe*, les mots *je* et *la vertu*, sont sujets; et *aime*, *trionphe*, sont attributs.

Il y a des propositions qui servent comme de supplément à d'autres, et qu'on appelle *propositions incidentes* : elles sont ordinairement liées par *qui*, *que*, *dont*, *de qui*, etc.

Tantôt elles ne font que développer ce que présente le mot auquel elles ont rapport, de manière qu'on pourroit les en détacher sans nuire au sens principal : alors on les appelle *explicatives*. Telle est celle qu'offrent les vers suivans :

« Le Ciel, qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,
 » Mesure ses faveurs au mérite des hommes. »

(CORNEILLE.)

Tantôt, au contraire, elles déterminent la valeur du mot auquel on les joint, et font essentiellement partie du sens principal : alors elles sont *déterminatives*, comme :

« La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? »

(RACINE.)

(1) En d'autres termes, le sujet est ce qu'on appelle vulgairement le *Nominatif*, soit seul, soit suivi d'autres mots qui font partie du sujet. Ce nominatif ou sujet personnel, est ou un nom ou un pronom : il peut être aussi quelquefois un infinitif; car ce mode remplit les fonctions d'un véritable nom ou substantif, comme lorsqu'on dit : *Mourir n'est rien, vivre est une mort. Mourir* et *vivre* équivalent, dans ces phrases, à *la mort* et à *la vie*.

Les propositions qui renferment le sens principal , s'appellent *propositions principales*.

L'ensemble de plusieurs propositions dépendantes les unes des autres et formant un sens complet , s'appelle *Période*. En voici un exemple :

« Et quand , de toutes parts rassemblés en ces lieux ,
 » L'honneur de vous venger brille seul à nos yeux ;
 » Quand la Grèce , déjà vous donnant son suffrage ,
 » Vous reconnoît l'auteur de ce fameux ouvrage ;
 » Que ses rois , qui pouvoient vous disputer ce rang ,
 » Sont prêts , pour vous servir , de verser tout leur sang :
 » Le seul Agamemnon , refusant la victoire ,
 » N'ose d'un peu de sang acheter tant de gloire ;
 » Et , dès le premier pas se laissant effrayer ,
 » Ne commande les Grecs que pour les renvoyer. »

(RACINE.)

Il y a souvent dans la proposition , des parties subalternes qui n'y entrent qu'accessoirement ; elles sont comme enclavées dans un sens principal , dont on peut les détacher sans nuire à ce sens principal : c'est tantôt une petite phrase , tantôt une préposition avec son régime : ces parties sont désignées sous le nom d'*Incidens*. Les vers suivans en offrent deux :

« Mon père , après sa mort , asservit le Jourdain. »

(VOLTAIRE.)

» Antoine , tu le sais , ne connoît point l'envie. »

(Id.)

Nous aurons occasion de voir de quelle importance est , en Grammaire , la connoissance des incidens.

Les sujets et les attributs renferment souvent des mots qui dépendent les uns des autres ; cette dépendance se fait au moyen du régime : on appelle *Régime*(1), tout mot qui complète ou détermine la signification d'un autre mot auquel il est joint. Dans ce vers ,

« Le Ciel donne souvent des rois dans sa vengeance. »

(VOLTAIRE.)

des rois est le régime de *donne*, et *sa vengeance* est celui de *dans*.

Les verbes qui transmettent l'action à d'autres objets, sont susceptibles de deux régimes, l'un *direct*, et l'autre *indirect*.

Le régime *direct* est celui sur lequel tombe directement l'action du verbe (2) :

« Tu m'as rendu *barbare* en cessant de m'aimer. »

(CORNEILLE.)

Ici *me barbare* est le régime *direct* de *tu as rendu*, et *me* est celui d'*aimer*.

Le régime *indirect* est celui qui n'est en rapport avec le verbe que d'une manière indirecte et médiante, à l'aide d'une préposition

(1) Quelques Grammairiens ont voulu substituer à ce mot, celui de complément, que j'adopterois volontiers ; parce qu'outre qu'il s'explique de lui-même, il s'adapte mieux à notre Grammaire, où les rapports des mots s'expriment par des prépositions et non par des cas, le mot *regime* ne peut figurer, du moins dans le sens qu'on y attachoit chez les Latins.

(2) Quelques Grammairiens l'appellent *regime simple*.

exprimée ou supposée (1). Le vers suivant renferme cette sorte de régime :

« Tout doit, dans notre cœur, céder à l'équité. »

(CRÉBILLON.)

à l'équité est le régime indirect de céder.

Ces deux sortes de régimes se trouvent réunis dans les vers suivans :

« Mais à l'ambition d'opposer la prudence ,

« C'est aux Prélats de cour prêcher la résidence. »

(BOILEAU.)

Dans l'emploi des régimes, il faut toujours consulter le bon usage, autant pour le verbe que pour tout autre mot régissant. D'après ce principe, le même régime ne peut devenir commun à deux mots régissans dont chacun demande un régime particulier : ainsi on ne peut pas dire : *Il est cher et estimé de ses concitoyens. Il pardonne et aime ses ennemis. Il se conforme et respecte les usages de son pays.* Dans ces différens cas, il faut donner le nom pour régime au premier mot régissant, et former le second régime avec un pronom. On dira donc : *Il est cher à ses concitoyens, et en est estimé.*

(1) C'est à cause de cette préposition, qu'on l'appelle encore régime composé, pour l'opposer au premier, qui n'a pas besoin de l'appui d'une préposition : cette préposition est à ou de ; voilà pourquoi le régime composé répond à l'une de ces questions : à qui ou à quoi ? de qui ou de quoi ? La préposition ne paroît point lorsque le régime indirect est un pronom ; comme, je te parle, je vous écris.

*Il pardonne (1) à ses ennemis, et les aime.
Il se conforme aux usages de son pays,
et les respecte.*

Il faut observer encore de ne pas multiplier le même régime sur le même verbe ; c'est contre ce principe qu'a péché un Grammairien (Le Bel) dans ce qui suit :

« Les Grammairiens ont cru que c'étoit à eux à qui il parloit. »

Il falloit dire, *qu'il parloit.*

Ce vice de langage est une espèce de pléonasmisme dont nous parlerons dans le Chapitre suivant.

I.

SYNTAXE DU NOM ET DE L'ADJECTIF.

I. RÈGLE. Le Nom et l'Adjectif se rapportant l'un à l'autre, doivent avoir le même genre et le même nombre. Exemple :

« *Les humains vertueux, sous le sceptre de Rhée,
Virent du siècle d'or la trop courte durée ;
Les coupables enfans de ces premiers mortels,
Altérèrent les mœurs, foulèrent les autels.* »

(GRESSET.)

(1) Par la même raison, on ne dit point, *un homme pardonnable*, parce que ce mot ne s'applique qu'aux choses. Dites : *cet homme est excusable, cette faute est pardonnable.*

1.^{ere} *Exception.* Les adjectifs *nu*, *demî*, placés avant le nom, font une exception à cette règle. Ajoutez-y les adjectifs pris adverbialement, comme *bas*, *haut*, *mauvais*, etc.

2.^e *Exception.* Les adjectifs numéraux *vingt* et *cent* ne prennent point le signe du pluriel lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre ; ainsi l'on écrira sans *s* : *En mil sept cent quatre-vingt-neuf commença la Révolution française.* Mais si ces mots sont suivis d'un nom, soit exprimé, soit sous-entendu, ils suivent la règle générale de l'accord de l'adjectif avec le nom. Exemples : *deux cents soldats, quatre-vingts hommes.*

Observons encore que les autres nombres appelés *cardinaux*, ne prennent jamais *s* au pluriel.

II. RÈGLE. L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms singuliers, se met au pluriel, et prend le genre de ces noms ; mais si les noms sont de différens genres, l'adjectif prend le masculin : *Cet homme et cette femme sont bien unis.*

Exception. Si les noms sont de choses animées, l'adjectif s'accorde seulement avec le dernier : *Il a une prudence et un discernement peu commun.*

R E M A R Q U E S

Sur quelques noms dont la Syntaxe est irrégulière.

I. GENS. Ce mot s'emploie indétermi-

nément , c'est-à-dire , qu'on ne peut le joindre à un adjectif de nombre , et qu'on ne peut pas dire , *deux gens* , *trois gens*. Mais cette règle n'a plus lieu lorsqu'on le joint à un autre adjectif ; comme , *deux jeunes gens* , *trois braves gens*.

Ce même nom , précédé d'un adjectif , se construit avec le féminin ; mais il devient masculin , lorsque l'adjectif le suit ; on dira donc : de *bonnes gens* , de *vilaines gens* , et des *gens bien vilains* , etc. *Tout* , fait une exception à la règle : *Tous les gens*. Mais si *tout* est suivi d'un autre adjectif , il devient féminin : *Toutes les vilaines gens* , *toutes ces bonnes gens*. Observons encore que si l'adjectif n'a pas de terminaison qui distingue les genres , ou , en d'autres termes , s'il est du genre commun , le mot *tout* reste au masculin : *Tous les honnêtes gens* , *tous les braves gens*. Il seroit difficile de trouver dans une langue rien de plus bizarre.

2. QUELQUE CHOSE. L'usage considère ces deux mots comme un nom masculin , et le fait suivre presque toujours de la préposition *de*. Exemple : *quelque chose de beau* , *quelque chose de bon* (1). J.-J. Rousseau ne s'est pas conformé à cette règle , lorsqu'il a dit : *Comme s'il pouvait*

(1) La langue latine a fait ici la loi , comme dans bien d'autres cas : on a attaché à ces deux mots la signification du mot elliptique *aliquid* ; et l'imitation servile a prévalu sur la raison. Le latin dit , *aliquid boni* ; et le français , *quelque chose de bon*.

rester quelque chose commune à des êtres chimériques , portant les mêmes noms. (Contrat Social.) Ce célèbre écrivain n'a pas cru devoir s'assujétir ici à l'usage , qui veut qu'on dise, *quelque chose de commun.*

Notre langue a encore quelques autres mots dont le genre est irrégulier ; tels sont, par exemple , *amour, délice* et *orgue*, qui se construisent au singulier avec le masculin , et qui deviennent féminins au pluriel ; tels sont encore , *automne, équivoque*, dont le genre est arbitraire.

I I.

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

On a déjà vu, dans la Syntaxe du Nom, que l'Article suit, comme l'adjectif, le genre et le nombre du nom auquel il est joint.

L'article, avons-nous déjà dit, détermine l'étendue de la signification du Nom commun, c'est-à-dire, qu'il le fait prendre individuellement, et le met, en quelque sorte, dans la classe des noms propres ; soit que ce nom commun s'applique à un individu, soit qu'il exprime une classe entière d'individus. (1)

(1) Quelques Grammairiens prétendent que ce n'est point par l'article que le nom commun est déterminé, mais seulement par l'adjectif ou par le régime. Ils ajoutent que quoique les Latins n'eussent point d'articles, ils n'en avoient pas moins le moyen de déterminer et de restreindre le nom commun.

Cette opinion, qui a pris naissance dans un temps où l'on

I. RÈGLE. D'après la définition que nous avons donnée de ce mot , il s'ensuit qu'il doit disparaître devant les noms pris dans un sens vague ou indéterminé , comme dans les phrases suivantes :

« Il agit sans *précaution*.

» Il rend *service* par *intérêt*.

n'avoit que des idées confuses sur la nature de l'article , a été reproduite par quelques modernes , qui l'ont fait valoir comme victorieuse ; mais j'ose dire qu'elle n'a pour elle que l'apparence de la vérité.

Je n'examinerai pas si l'article donne à notre langue une supériorité sur celle des Latins quant à la clarté et à la précision , ainsi que l'a cru plus d'un bon esprit : pour être juge tout-à-fait compétent dans cette matière , il faudroit être né dans le temps où la langue Latine étoit une langue vivante ; de sorte que la question ne pourra jamais se décider d'une manière rigoureuse. D'ailleurs , quand les Latins auroient eu d'autres ressources pour suppléer au défaut d'articles , il ne s'ensuit pas que les mêmes ressources existent dans notre langue indépendamment de l'article. Les hommes ne jugent de l'impression que produisent sur leur esprit les mots de la langue où ils sont nés , que par l'habitude qu'ils ont contractée d'attacher aux mots telle ou telle idée ; et il n'est pas plus permis de réformer , à cet égard , leur manière de voir et de sentir , que de faire qu'une chose qui est ne soit pas : or , comme c'est avec les yeux d'un Français que nous devons voir , et non avec ceux d'un Latin , nous nous sommes accoutumés à ne voir le nom déterminé que par l'article : que ce soit habitude ou raison , n'importe , cela est ; toutes les subtilités qu'on peut faire valoir à ce sujet ne prouvent rien , et ne font qu'embrouiller ce qui ne sauroit être trop clair.

Il y a dans notre Langue des occasions où certainement le sens ne se trouveroit pas sans l'article. Si je dis par exemple : *Etes vous fille d'un tel ?* le régime qui suit le mot *fille* devoit le déterminer , si la détermination ne devoit être produite que par le régime. Or assurément le mot *fille* , faute d'être précédé de l'article , laisse dans l'indécision si la fille dont il s'agit est unique ou non ; mais l'indécision cesse si je dis : *Etes vous la fille d'un tel ?* On sent par cette phrase , que le mot *fille* est déterminé par l'article , de manière qu'il convient exclusivement à un seul indi-

» Un livre d'*histoire*.

» Je n'ai vu ni *homme* ni *femme*.

» Une classe de *citoyens*. »

Ici on ne voit point l'article avant les noms communs, parce qu'il suffit de les employer indéterminément. Mais s'il s'agissoit de donner à tous ces noms un sens précis, il faudroit les faire précéder de l'article, comme dans les cas suivans :

« *La précaution* que vous avez eue.

» *Le service* qu'il a rendu, *l'intérêt* qui le fait agir.

» *Le livre* troisième de l'*histoire* d'Alexandre.

» *L'homme* et la *femme* que vous connoissez.

» *La classe* des *citoyens* pauvres.»

II. RÈGLE. Le nom commun pris dans un sens partitif (1), et précédé d'un adjectif,

vidu, au lieu que dans le premier cas, il peut convenir à plusieurs individus de la même famille.

Il arrive souvent que le régime est sous-entendu; alors l'article en réveille l'idée; comme lorsque je dis: *J'ai vu le frère et la sœur*.

Il est bien vrai que l'article paroît souvent n'avoir d'autre raison que l'usage, et qu'on l'emploie avant bien des noms qui pourroient s'en passer. Mais si l'on se donnoit la peine de suivre le fil de l'analogie, on ne prononceroit pas peut-être aussi promptement sur ces prétendues bizarreries de l'usage, qu'on ne condamne le plus souvent que parce qu'on n'en a pas assez saisi l'esprit. L'instinct qui préside à la formation des langues, ne fait rien d'inutile, et je crois avec Court de Gebelin, que chaque mot a sa raison. (Voyez sur cette intéressante matière, les Notes de Duclou sur Port - Royal, et la grammaire de Condillac.)

(1) Un nom présente un sens partitif, lorsqu'il n'est pas pris dans toute son étendue. L'adjectif placé devant le nom, rend le sens partitif, lorsqu'il forme avec ce nom un sujet ou un régime direct; comme: *D'anciens philosophes ont dit*, etc. *Je connois de grands écrivains*. Dans tout autre cas, le

n'admet point l'article ; comme : *D'illustres personnages , de grands écrivains croient ; d'habiles gens pensent que...* (1)

III. RÈGLE. Le sens se trouvant aussi partitif lorsque le nom est précédé d'un adverbe de quantité , ou de tout autre nom partitif , il faut , dans ces divers cas , retrancher aussi l'Article. Exemples : *Beaucoup d'hommes , assez d'argent , peu d'amis , etc.*

La même règle s'observe après *sans* et *jamais* , *personne* , *nul* , ou tout autre mot semblable qui présente une idée de négation. Exemples :

- Un homme qui s'aimoit sans avoir de *rivaux*. »
(LAFONTAINE.)
- Point de pain quelquefois , et jamais de *repos*. »
(*id.*)

Exception. L'adverbe *bien* fait une exception à cette règle. Exemple : *Bien de l'argent , bien de l'esprit*. On dit néanmoins , *bien d'autres* (2).

sens se trouve général , et il faut l'article ; ainsi on dira : *Les opinions des anciens philosophes , la société des grands écrivains*.

(1) L'adjectif qui forme avec le nom une seule idée , ou un véritable nom composé , ne suit pas la règle que nous venons d'établir ; on dira donc. *Ce sont des petits-maîtres , des petites-maisons ; il mange des petits-pâtés ; des beaux-esprits composent cette assemblée , etc.*

(2) Peu de règles sont violées aussi communément que celle de l'article ; combien de fois n'entend-on pas dire : *Beaucoup des hommes , un peu de l'eau , beaucoup de l'esprit , beaucoup du talent , des excellens fruits , de la bonne viande , du bon vin ; au lieu de , beaucoup d'hommes , un peu d'eau , beaucoup d'esprit , beaucoup de talent , d'excellens fruits , etc. , etc.* Ces fautes décèlent la plus profonde ignorance de notre Langue.

IV. RÈGLE. Lorsque l'adverbe ne tombe pas sur le nom, la suppression de l'article n'a pas lieu ; ainsi l'on dit : *Je ne puis qu'estimer beaucoup des personnes si vertueuses. N'associez point des choses incompatibles* ; parce qu'ici les mots *beaucoup* et *point* tombent sur le verbe ; le premier y ajoute un degré de force ; et l'autre, la simple idée de négation. C'est d'après ce principe qu'un Ecrivain a dit :

„ On ne soulage point *des douleurs* qu'on méprise. „
(VOLTAIRE.)

„ Ne me reproche point *des chaînes* que j'abhorre. „
(id.)

I I I.

SYNTAXE DU PRONOM.

La concordance du Pronom avec le Nom est la même que celle de l'adjectif. Exemple :

„ Ta grâce est dans *mon cœur*, prononce, *elle* t'attend. „
(VOLTAIRE.)

RÈGLE GÉNÉRALE.

Tout pronom personnel, quoique non précédé d'une préposition, est régime indirect lorsqu'il répond à l'une de ces questions : *à qui* ou *à quoi* ? *de qui* ou *de quoi* ? comme dans ces exemples : *Je t'écris*, *je leur parle*, *j'en ai reçu*, etc., c'est-à-dire, *j'écris à toi*, *je parle à eux*, *j'ai reçu de lui* ou *d'eux*. Dans tout autre cas, le pronom est ou sujet ou régime direct ; comme, *tu m'aimes*, *je t'exhorte*, etc., c'est-à-dire, *tu aimes moi*, *j'exhorte toi*.

I. RÈGLE. Les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, appliqués aux choses inanimées, ne peuvent

Je n'ai pas cru devoir citer tous les cas où l'on fait usage de l'article : ce détail eût été trop long, et n'eût appris que ce qu'on sait ; on ne l'emploie même que trop lorsqu'il s'agit de le supprimer ; l'habitude a rendu ce mot si familier, que l'instinct seul l'indique aux gens les moins instruits.

être régis par une préposition, à moins que ces choses ne soient comme personnifiées. Ainsi les phrases suivantes sont vicieuses : *J'ai reçu votre lettre, sans elle je n'aurois rien entrepris. Je viens de votre jardin, à peine j'ai été éloigné de lui*, etc. Dites, *sans cette lettre, j'en ai été éloigné*, etc. Dans ces sortes de phrases, toutes les fois qu'on ne peut répéter le nom, on le remplace par un de ces pronoms, *ie, la, les, en, y*.

II. RÈGLE. Le pronom *le* représente, ou un nom, ou un adjectif : dans le premier cas, il prend le genre et le nombre ; dans le dernier, il est invariable. Par exemple, si une femme veut affirmer qu'elle est mère d'un tel, ou telle autre personne qu'on détermine, elle doit dire, *Je la suis*, c'est-à-dire, je suis cette personne : si au contraire elle veut seulement affirmer qu'elle est *mère*, qu'elle est *vertueuse*, *grande*, etc., on voit qu'il s'agit alors d'une pure qualification ; elle doit donc dire, *Je le suis*. On peut faire la même application à l'exemple suivant : *Etes-vous élèves? Nous le sommes; Etes-vous les élèves de...? Nous les sommes*. On doit remarquer ici l'effet de l'article.

III. RÈGLE. *Soi*, se rapportant aux personnes, ne s'emploie que dans un sens vague : il se place surtout après les pronoms indéfinis, *on, quiconque, chacun*, etc., ou après un infinitif : *Parler toujours de soi est le propre de l'égoïste. Il ne faut jamais trop compter sur soi-même*.

Appliqué aux choses, ce mot ne s'emploie qu'à l'aide d'une préposition, encore faut-il que le nom auquel il se rapporte soit au singulier : *L'oisiveté amène après soi tous les vices.*

IV. RÈGLE. *qui* relatif, sujet d'une proposition incidente, suit le nombre et la personne de son antécédent : ce pronom s'applique aux personnes et aux choses, et doit être placé, autant qu'il est possible, immédiatement après son antécédent ; ainsi l'exige l'intérêt de la clarté et de la netteté du style.
Exemple :

« Une des choses *qui* rendent les prédications le plus inutiles, est qu'on les fait indifféremment à tout le monde, sans discernement et sans choix. »

(J.-J. ROUSSEAU.)

REMARQUE. Il me semble que d'après cette règle, qui est fondée sur la logique naturelle à tous les hommes, ou plutôt sur le sens commun, on n'auroit pas dû mettre en question si le verbe doit se mettre au pluriel dans ces sortes de phrases :

« Ce fut un des objets qui l'occupèrent le plus.

» Antoine fut un de ceux qui secondèrent le mieux César. »

Ce seroit, à mon avis, s'énoncer d'une manière bien peu naturelle, si l'on vouloit faire entendre par cette tournure, que l'action ne tombe point sur le véritable sujet du verbe, mais sur le mot *un*. Bien des personnes s'obstinent à admettre cette construction ridicule, quoiqu'on se soit donné la peine de réfuter le principe absurde

de Restaut, qui justifie les phrases suivantes.

« Philiste fut un de ceux qui le servit le plus utilement. »
 » Ce fut une des choses qui contribua davantage, etc. »

Ce n'est point ainsi que s'expriment nos meilleurs écrivains; et si l'on trouve dans quelques-uns des inexactitudes pareilles, ce sont autant d'inadvertances qu'il ne faut jamais imiter. La première phrase de la préface de *L'homme des Champs* par *Delille*, en offre une de ce genre : *Un des hommes de France, dit-il, qui a le plus d'esprit, etc.* Il falloit, *qui ont le plus d'esprit, etc.*

V. RÈGLE. *Qui* relatif, régime d'une préposition, ni *qui* interrogatif, ne peuvent s'appliquer aux choses, à moins qu'elles ne soient personnifiées. On ne pourroit pas dire : *Les talens à qui l'on doit sa fortune ; il faut auxquels.* Dans la phrase suivante, prise dans une Grammaire latine : *Qui sont les adverbés de quantité ? il faut quels* au lieu de *qui*.

VI. RÈGLE. Un pronom ne peut jamais représenter un nom pris dans un sens indéfini, et qui ne fait qu'un avec un autre mot régissant ; comme, *avoir peur, avoir droit, avoir soin, etc.* Les phrases suivantes sont vicieuses : *Ayez soin de travailler, et j'aurai celui de vous nourrir. Il a fait cela par besoin, qui ou lequel l'a porté à.....* Il faut alors répéter le nom.

VII. RÈGLE. Le pronom *son, sa, ses, leur,* ne peut s'appliquer aux choses inani-

mées, que lorsqu'il est renfermé dans la même proposition que le sujet auquel il se rapporte, ou qu'il est précédé d'une préposition : ainsi, quoiqu'on puisse dire, *ce livre à son prix*, on ne diroit point, *je connois son prix*; il faut, *j'en connois le prix*.

REMARQUE. On voit par la construction précédente que lorsqu'on ne peut employer *son*, *sa*, *ses*, on y substitue le pronom *en*, qui, énonçant un sens plus vague, s'applique bien aux choses inanimées. En parlant d'un événement, d'une affaire, etc. on dit : *Vous n'en prévoyez pas les suites*, au lieu de, *vous ne prévoyez pas ses suites*.

Il faut établir ici une exception qui n'en est pas proprement une. Elle a lieu quand on parle de choses qu'on personnifie, alors on fait usage de la première règle. Les poètes ont souvent occasion de s'exprimer ainsi, lorsqu'il s'agit surtout de peindre quelque passion; comme on le voit dans ces vers de Voltaire.

« On connoit peu l'amour, on craint trop *son* amour,
 » C'est sur nos passions qu'il a fondé sa force. »
 (*Le Duc de Foix.*)

On doit appliquer le même principe aux vers suivans :

« Mais la mollesse est douce et *sa* suite est cruelle(1);
 » Je vois autour de moi cent rois vaincus par elle. »
 (*Zaire.*)

Ce n'est point ici une licence poétique,

(1) Un critique, en parlant de ce vers, observe qu'en prose il seroit plus correct et plus élégant de dire : *La suite en est cruelle*. Mais pourquoi y auroit-il plus de

on peut parler ainsi dans le style soutenu, et même plus d'une fois dans le style familier, lorsqu'il s'agit d'animer le discours.

VIII. RÈGLE. *Tout*, ayant à peu près le sens d'un de ces mots, *quoique très, entièrement, tout-à-fait*, ne prend ni genre ni nombre, lorsqu'il est suivi d'un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle, ou d'un adjectif masculin, soit singulier soit pluriel. Dans tout autre cas, il suit la règle de l'accord de l'adjectif avec le nom. Exemples : *Tout aimables qu'elles sont, tout aimables qu'ils sont ; toute aimable, toute sage qu'elle est ; toutes sages qu'elles sont*, etc.

IX. RÈGLE. Les pronoms *quelque... que, quel ou quelle... que*, ne doivent point s'employer l'un pour l'autre ; et c'est une faute

correction dans l'expression prosaïque ? Je ne vois pas la nécessité d'établir ici une ligne de démarcation entre la prose et la poésie. La règle une fois établie, le prosateur peut, comme le poète, en faire usage, lorsqu'il s'agit de mettre du mouvement dans le style. Il est vrai qu'en prose il y a peu d'occasions où le premier puisse se le permettre : mais, pour peindre un sentiment tel que celui-ci, devoit-il s'exprimer autrement que le poète ?

Je ne vois pas non plus que l'expression prosaïque soit plus élégante que l'autre. Il ne s'agit pas ici du plus ou du moins : l'écrivain est assez élégant toutes les fois qu'il a choisi l'expression la plus propre à produire tel ou tel effet. Or je crois qu'ici le but se trouve rempli ; la pensée, ainsi que l'a rendue le poète, est pleine de feu, elle ne peut se traduire sans devenir languissante, et sans me faire perdre un sentiment profond : l'oreille, autant que l'esprit, se refuse à cette prose inanimée.

Du reste, ce n'a point été pour céder au désir de critiquer que je me suis permis cette réflexion ; mon but a été uniquement de prévenir les applications qu'on pourroit faire contre le principe que je viens d'établir.

grossière de dire : *Quel homme, quelle femme que ce soit*, au lieu de, *quelque homme, quelque femme que ce soit*.

Quelque, séparé de son *que* par un nom, prend le nombre de ce nom ; séparé au contraire par un adjectif, il est invariable. Dites au pluriel : *Quelques talens que nous ayons, quelque savans que nous soyons*.

Quel, quelle, suivis immédiatement de *que*, s'emploient lorsque le nom auquel ils se rapportent se place après le verbe. Ne dites donc pas : *Quelque soient vos talens, quelque soit votre gloire* : il faut dire : *Quels que soient vos talens, quelle que soit votre gloire*, etc.

X. RÈGLE. *Même* s'emploie souvent comme adjectif, pour indiquer l'identité, ou pour rendre l'expression plus vive ; alors il prend le nombre du nom ou du pronom auquel il se rapporte : dans le premier cas, il précède le nom ; et dans le second, il doit le suivre. On dit : *C'est le même homme que vous avez vu ; ils sont venus eux-mêmes*.

Même s'emploie encore comme adverbe, et signifie, *aussi, encore* ; dans ce sens, il se place avant ou après le nom et ne prend jamais le signe du pluriel : *Les talens, les vertus même n'ont aucun accès auprès de lui. Caton s'attiroit le respect et l'admiration, même de ses ennemis*.

XI. RÈGLE. *Chacun, chacune*, sujets d'une proposition, ou précédés d'un singulier, sont suivis de *son, sa, ses* : *Chacun a*

son penchant. J'ai remis à chacun son contingent.

Précédés d'un pluriel, ils prennent, selon leur position, ou *son*, *sa*, *ses*, ou *leur*.

1.^o Ils prennent *son*, *sa*, *ses*, lorsqu'ils sont placés après le régime du verbe : *Les députés émirent leur vœu, chacun selon son opinion.*

2.^o Ils prennent *leur*, lorsqu'ils sont placés entre le verbe et son régime : *Les députés émirent chacun leur vœu.*

XII. RÈGLE. *Personne*, employé comme pronom, est accompagné de la négation *ne*, à moins qu'il ne se trouve dans une phrase interrogative, et se construit avec le masculin. On le distingue du nom féminin *personne*, en ce qu'il n'est jamais précédé, comme ce dernier, ni de l'article, ni d'aucun des prépositifs qui annoncent le nom commun. Exemples : *Personne n'a été plus éloquent que Rousseau. Personne a-t-il mieux écrit que Buffon?*

IV.

SYNTAXE DU VERBE.

Des Nombres, des Personnes, etc.

I. RÈGLE. Le verbe suit le nombre et la personne de son sujet. Exemple :

« Je vois avec mépris ces maximes terribles,
 » Qui font de tant de rois des tyrans invisibles. »

(VOLTAIRE.)

Exception. Ce, sujet du verbe être, se

construit irrégulièrement avec le pluriel lorsque ce verbe est à la troisième personne, et qu'il a pour régime direct un nom pluriel, ou un pronom de la même personne : *Ce sont vos amis, ce sont eux. Ce sont les Grecs et les Romains qui nous ont transmis les lumières.*

Il est clair que, dans cette espèce de construction, le mot *ce* n'est qu'un sujet factice; l'esprit se porte directement sur le pluriel qui suit le verbe, et le considère comme le véritable sujet : alors on ne construit point selon les mots, mais suivant le sens, d'après une figure de Grammaire qu'on appelle *Syllepse*. La construction devient régulière, si le pluriel qui suit le verbe n'a avec ce dernier qu'un rapport indirect : alors on ne peut plus le considérer comme sujet; et l'on dit : *C'est des Grecs et des Romains que nous sont venues les lumières.*

II. RÈGLE. Le verbe qui a pour sujet plusieurs noms ou pronoms singuliers, se met au pluriel. Exemple :

« La nature et l'amour ont leurs droits séparés. »
(CORNEILLE.)

Exception. Le verbe dont le sujet est composé de plusieurs noms unis par la conjonction *ou*, reste au singulier. Exemple :

« L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux. »
(VOLTAIRE.)

Quand les noms ne sont unis ni par *et*

ni par *ni*, on peut laisser le verbe au singulier. Exemple (1) :

« La coutume , la loi *plia* mes premiers ans
 » A la religion des heureux Musulmans. »

(*id.*)

III. RÈGLE. Tout sujet composé d'un nom partitif ou d'un adverbe de quantité et d'un pluriel, veut le verbe au pluriel. Exemple :

« La plupart des animaux *ont* plus d'agilité , plus de
 » vitesse , plus de force , et même plus de courage que
 » l'homme. »

(BUFFON.)

IV. RÈGLE. Lorsque le sujet renferme plusieurs personnes, le verbe s'accorde avec celle d'entr'elles qui a priorité de rang ou d'ordre. Exemple : *Vous et moi nous serons employés dans cette affaire.*

V. RÈGLE. Si l'on veut exprimer sa pensée d'une manière directe et positive, il faut mettre le verbe à l'indicatif, comme : *Je pense qu'il viendra, je crois qu'elle a eu ce dessein*, etc. Si au contraire on veut s'énoncer d'une manière indirecte, indécise, comme lorsqu'on témoigne le doute, la crainte, le desir, alors on se sert du subjonctif : ce qui arrive ordinairement après les conjonctions *pourvu que, supposé que, sans que,*

(1) L'Académie emploie indistinctement le singulier ou le pluriel après ces doubles sujets, *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* : ainsi elle écrit : *l'une et l'autre est bonne, sont bonnes; l'un et l'autre y a manqué, l'un et l'autre nous ont manqué; ni l'un ni l'autre n'a fait son devoir.* Le pluriel seroit ici plus conforme aux principes, et le verbe ne devoit se mettre au singulier que lorsque l'action ne tombe que sur l'un des

si ce n'est que, de crainte que, etc. Exemples : *Je ne pense pas qu'il vienne. Je ne crois pas qu'il ait eu ce dessein. Supposé que cela soit, etc.*

REMARQUE. La conjonction *que* demande une attention particulière. Dans les phrases où ce mot régit le subjonctif, on se sert tantôt du présent de ce mode, tantôt de l'imparfait : le verbe qui précède la conjonction, doit faire décider sur le choix entre ces deux temps. Les deux règles suivantes éclairciront ce point.

VI. RÈGLE. Si le verbe qui précède la conjonction *que* est au présent ou au futur, le verbe qui est après se met au présent du subjonctif. Exemples :

Il faut, ou il faudra que j'aille, que je vienne, que je reçoive, que je rende.

VII. RÈGLE. Si le verbe qui précède *que* est à un des temps passés, ou même à l'imparfait, ou à l'un des conditionnels, le verbe qui est après la conjonction se met à l'imparfait du subjonctif. Exemples :

Il falloit	}	que j'allasse, que je vinsse, que je reçusse, que je rendisse, etc.
Il a fallu		
Il fallut		
Il faudroit		
Il auroit fallu		
Il eût fallu		

On remarque communément bien des

deux sujets, comme dans cette phrase : *Ce ne sera ni un tel, ni un tel qui fera...* ou dans celle-ci : *Ni l'un ni l'autre n'est mon père.* Mais l'usage ne suit pas ce principe dans les premières phrases, qu'on trouve assez communément dans les meilleurs Ecrivains.

fautes contre cette règle, surtout à Paris ; où l'on diroit que les oreilles s'accoutument peu des désinences des imparfaits ; rien de si fréquent que d'entendre dire : *Il faudroit que j'aïlle, il faudroit que je fasse ; ou il faudroit que j'allas, que je fis, etc.*

D E S P A R T I C I P E S.

Nous avons distingué deux Participes , le Participe présent et le Participe passé.

Le Participe présent ne prend ni genre ni nombre, et doit être distingué de certains adjectifs formés des verbes : il diffère de ceux-ci , en ce qu'il exprime l'existence ou l'action comme le Verbe, et que d'ailleurs il marque le plus souvent un motif ou une raison déterminante , avec relation à une autre phrase qu'il annonce ; les adjectifs verbaux au contraire n'expriment qu'une pure qualification. Si je dis , par exemple : *Ces généraux se pressant trop de livrer bataille, compromettent toujours le salut de l'armée* : outre que *pressant* est ici accompagné du régime direct qui est propre au verbe, il forme à lui seul une phrase qui explique ou motive ce qui est énoncé dans la suivante ; de sorte que je pourrois traduire ainsi la pensée : *Ces généraux compromettent toujours le salut de l'armée, parce qu'ils se pressent trop de livrer bataille.* *Pressant* est donc un participe. Si je dis

au contraire : *Ces gens - là sont pressans ; Il m'a opposé des raisons pressantes ;* le mot *pressant* devient un véritable adjectif, et comme tel, il se joint ou peut se joindre au verbe *être*, ainsi que tout autre adjectif.

Les exemples suivans confirmeront le principe que nous venons d'établir.

Participes. } Ces fonds *provenant* de votre bien, je n'ai pu en disposer.
 J'ai trouvé vos frères *étudiant* la Grammaire.
 L'administration *séant* dans une salle trop petite, tout le peuple n'a pu assister à la délibération.

Adjectifs verbal. x. } Les fonds *provenans* de votre bien me sont parvenus, ou j'ai reçu les fonds *provenans*, etc.
 Il n'y a plus de corps *enseignans*.
 L'administration *séante* à a pris cet arrêté. (1)

Passons au participe passé, dont la Syn-

(1) Je dois relever ici une inadvertance de l'Académie, qui pourroit induire en erreur bien des personnes.

Le mot *séant* est désigné, dans son dictionnaire, comme participe, et cependant, loin de choisir des exemples propres à le signaler comme tel, elle en donne où ce mot est un véritable adjectif, comme dans la phrase suivante : *Le parlement était alors séant à Tours.* Ce n'est pas la seule négligence qu'on trouve dans cet ouvrage : au mot *provenant*, qui est désigné seulement comme adjectif, on dit, *les sommes provenantes, les biens provenants, etc.*, après avoir débuté par cette phrase : *Tous les deniers provenant de la vente des meubles, ont été employés à cela.* *Provenant* devoit prendre le signe du pluriel, parce qu'il est ici adjectif, comme dans les autres exemples : pourquoi donc cette différence ? ne serait-ce pas une faute d'impression ?

taxe est un des points les plus importans de notre langue.

SYNTAXE DU PARTICIPE PASSÉ.

Le Participe passé est tantôt invariable, et tantôt il prend le genre et le nombre, ou de son sujet, ou de son régime.

I. RÈGLE. Le Participe passé est invariable dans les Verbes neutres qui se conjuguent avec *Avoir*, dans les Verbes actifs qui ne sont pas précédés de leur régime direct, et dans les Verbes impersonnels. Exemple :

« Nos armées ont vaincu les ennemis, dont les projets
« ont toujours échoué, malgré les trahisons qu'il y a eu
« parmi nous. »

II. RÈGLE. Le Participe passé s'accorde avec son sujet dans les Verbes passifs, et dans les Verbes neutres qui se conjuguent avec *Etre*. Exemple :

« Beaucoup de nos victoires doivent être moins attri-
« buées à l'habileté des Généraux, qu'à l'intrépidité des
« Soldats, qui sont tombés avec furie sur l'ennemi, et
« ont vaincu, pour ainsi dire, malgré leurs chefs. »

III. RÈGLE. Le même participe s'accorde avec son régime direct, lorsque ce régime précède le Verbe. Cette règle a lieu dans les Verbes actifs, et dans ceux qu'on appelle Réfléchis et Réciproques (1), qui sont, pour la plupart, des Verbes actifs. Ainsi l'on dira : *La maison que j'ai vendue, les nouvelles que j'ai reçues,*

(1) Le Verbe est Réfléchi lorsque l'action retombe sur le sujet; et Réciproque, lorsque plusieurs sujets agissent réciproquement l'un sur l'autre.

les livres que j'ai achetés, etc. Il n'y a point d'exceptions à cette règle.

Le sujet placé après le participe ne doit pas empêcher, comme autrefois, que le participe prenne le genre et le nombre.

Exemple :

« Les plus grands Rois *qu'ait célébrés* l'Histoire, n'ont pas été élevés pour régner. »

(J.-J. ROUSSEAU.)

« Dans ces sentiers nouveaux *qu'a frayés* mon audace, Mon œil d'aucun mortel ne reconnoit la trace. »

(DELILLE.)

Cette prétendue exception peut être seulement permise aux Poètes, lorsqu'une syllabe met obstacle à la mesure du Vers.

Tout ce qu'on peut ajouter sur le participe, rentre dans une de ces trois règles. Cependant, pour ne rien laisser à désirer sur ce sujet, il convient de faire observer :

1.^o Que lorsque le participe est suivi d'un infinitif, il faut s'assurer si le régime direct appartient au participe ou à cet infinitif; ce que l'on reconnoîtra en tournant la phrase, de manière que le régime suive immédiatement le participe : dans le premier cas seulement, le participe s'accorde avec son régime. Exemples :

« La femme *que j'ai fait appeler*.

« La maison *que j'ai fait construire*. »

Ici l'on ne peut pas dire : *J'ai fait la femme appeler, j'ai fait la maison construire*; par conséquent, le régime n'ap-

partenant point au participe, ne s'accorde point avec lui.

Mais on dira : *La personne que j'ai vue sortir, que j'ai entendue parler*, parce qu'on peut tourner ces phrases par celles-ci : *J'ai vu la personne sortir, j'ai entendu la personne parler*; ce qui prouve que le participe prend le régime direct; par conséquent il doit y avoir accord.

Lorsqu'on dit : *On m'a accordé tous les biens qu'on a pu, ou que j'ai voulu*, le régime appartient à l'un de ces infinitifs sous-entendus *accorder* ou *obtenir*.

2.^o Dans quelques verbes, surtout dans ceux qu'on appelle *Réfléchis* ou *Réciproques*, il ne faut pas confondre le régime direct avec l'indirect. Exemples : *Elle s'est fait mal. Ils se sont associé une autre personne. Nous nous sommes imposé cette obligation. Vous vous êtes procuré cet ouvrage. Elles se sont donné cette peine*, etc. Ici le participe est précédé, non de son régime direct, mais seulement d'un régime indirect, *se, nous, vous*, c'est-à-dire, *à soi, à nous, à vous*, etc.; ce qui laisse le participe invariable. Mais on dira : *Ils se sont associés pour cette affaire. Elles se sont toujours aimées. Nous nous sommes réunis*, etc., parce qu'ici, *se, nous*, sont régimes directs : c'est comme si l'on disoit : *Ils ont associé soi, nous avons réuni nous*, etc.

Enfin si l'on dit : *J'ai reçu moins de*

lettres que vous n'en avez écrit. Il y a dans cette assemblée plus de personnes que vous n'en aviez compté, etc., c'est que le pronom *en* n'est point régime direct, comme on peut s'en convaincre en y substituant les mots *lettres* et *personnes*, que remplace le pronom *en*.

V.

**SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION
ET DE L'ADVERBE.**

Ces deux mots présentent peu de difficultés : nous allons nous attacher aux principales.

I. RÈGLE. *En*, *dans*, prépositions dont le choix n'est pas arbitraire : la première s'emploie dans un sens indéfini ; aussi est-elle rarement suivie de l'article : *En province*, *en ville*. *Dans* désigne un rapport déterminé, et doit être suivi de l'article : *Dans la province*, *dans la ville*.

II. RÈGLE. *Pendant*, *durant*. La première de ces deux prépositions peut régir un *que*, mais non la dernière. On dit indifféremment : *Pendant la fête*, *durant la fête* ; mais on ne peut pas dire : *Durant que la fête se célébroit* ; il faut, *pendant que*, etc.

III. RÈGLE. *Au travers*, *à travers*. Le premier est suivi du prépositif *de* et de l'article : *Au travers des champs*. L'autre prend simplement l'article sans *de* : *À travers les champs*.

IV. RÈGLE. *Autour* a un régime : *Autour de la maison* : on ne doit pas le confondre avec *à l'entour*, (1) phrase adverbiale qui ne suppose point de régime , et ne s'emploie bien qu'à la fin d'une phrase : *Il étoit dans le logis , et les gardes étoient à l'entour.*

V. RÈGLE. *Près*, préposition , marque un rapport de proximité , et prend ordinairement *de*. Suivi d'un infinitif , il doit être soigneusement distingué de l'adjectif *prêt* , qui marque la disposition à une chose , et se construit avec la préposition *à*. Exemples : *Près de tomber*, c'est-à-dire , *sur le point de tomber* ; *prêt à partir* , c'est-à-dire , *disposé à partir.*

REMARQUE. On sent d'après cette règle , que l'adjectif *prêt* , supposant une volonté , une intention , ne s'applique qu'aux personnes ; on ne peut donc pas dire : *L'Aurore est prête à paroître* , *le Soleil est prêt à se lever* ; dites : *l'Aurore est près de paroître* , *le Soleil est près de se lever*. Le mot *près* s'emploie bien dans les phrases , où il s'agit seulement de marquer la proximité ; et ce n'est que dans ce dernier sens qu'on peut l'appliquer aux personnes. Je sais bien que nos meilleurs écrivains n'ont pas toujours fait cette distinction , mais cela ne prouve rien : on imite les beautés d'un tableau , et non les petites inexactitudes qui sont échappées à l'artiste.

(1) Ces deux mots ne sont ni prépositions , ni adverbes ; et l'on ne les place ici que pour suivre l'usage le plus reçu.

VI. RÈGLE. *Hors*, synonyme d'*excepté*, ne prend point *de*, à moins qu'il ne soit suivi d'un infinitif : *Hors cela, hors de faire cela*. *Hors*, désignant exclusion de temps ou de lieu, prend *de*, et ne doit pas être confondu avec *dehors* : ainsi, *hors la ville*, ou *dehors de la ville*, seroient des fautes ; dites, *hors de la ville*.

VII. RÈGLE. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, s'emploient comme prépositions, lorsqu'ils viennent après un de ces prépositifs, *de*, *à*, *par*, ou qu'on réunit plusieurs de ces mots, ou enfin qu'on les fait précéder d'une préposition. On dit : *Dedans* ou *dehors la ville*, *par dehors la ville*, *par dessus les remparts*. Dans tout autre cas, ces mots demeurent constamment adverbes, et ne souffrent point de régime.

VIII. RÈGLE. *Davantage*, adverbe, ne doit être suivi ni d'un *que*, ni du prépositif *de* ; ainsi au lieu de dire : *J'ai davantage d'argent que vous, il en a davantage que moi*, dites : *J'ai plus d'argent que vous, il en a plus que moi*. On emploie bien ce mot de cette manière : *J'ai de l'argent aujourd'hui, mais j'en avais davantage hier*.

IX. RÈGLE. *Auparavant*, adverbe, suit la règle précédente ; ce mot ne suppose point de suite, et ferme ordinairement la phrase. On ne peut donc pas dire : *Auparavant de partir, auparavant mon départ, aupara-*

avant que je parte. Il faut alors substituer à cet adverbe, la préposition *avant*, et dire: *Avant de partir, avant mon départ, avant que je parte.*

X. RÈGLE. *Autant, tant, aussi*, etc., adverbes, doivent être suivis d'un *que*, lorsqu'il s'agit de lier les deux termes d'une comparaison. Exemples: *Il aime autant la vertu, qu'il déteste le vice. Il n'est pas aussi instruit que je l'avois cru.* Une faute très-commune dans ces sortes de phrases, est de se servir de *comme* au lieu de *que*.

REMARQUES

Sur les Prépositions à, de.

J'ai déjà dit un mot sur l'importance de ces prépositions dans notre langue, où elles tiennent lieu de cas. Quoiqu'elles soient d'un usage très-familier dans l'emploi des régimes, il arrive souvent qu'on hésite sur le choix entre ces deux mots; les difficultés se présentent surtout, lorsqu'on a à joindre un infinitif à un autre verbe. Il seroit difficile de citer tous les cas où l'usage préfère l'une à l'autre; nous nous contenterons de présenter ici le tableau des principaux infinitifs dont la construction pourroit paroître douteuse.

d.

de.

Aimer, chercher, inviter,		Différer, manquer, ré-
se résoudre, tarder, engager,		soudre, tarder, (pris im-
habituer, accoutumer, hési-		personnellement,) prier (à

ter, se plaire, s'efforcer (signifiant *faire des efforts*.) moins qu'il ne signifie *inviter à un repas*), manquer, conseiller, s'efforcer, (synonyme de *tâcher*) se lasser, refuser, proposer, se presser, s'empreser, s'occuper, (signifiant *penser, songer*), tâcher (synonyme de *faire en sorte*), oublier (signifiant *perdre le souvenir*), déterminer (pris dans un sens neutre,) se proposer, s'ennuyer, se lasser (signifiant *s'ennuyer, se rebuier*): *Il se lasse à le persuader.* *Il se lasse d'entendre toujours la même chose.*

Faillir, (selon l'usage le plus commun) forcer, parvenir, s'occuper, (signifiant *travailler*.) s'obstiner, songer, tâcher (synonyme de *viser*.) continuer, obliger, oublier, (signifiant *perdre l'habitude*), se déterminer, (employé avec le régime direct:) se lasser. (lorsqu'il présente l'idée de fatigue, de peine): *Il se lasse à le persuader.*

Quelques-uns de ces verbes se construisent avec *de* lorsqu'il s'agit d'éviter le choc de deux voyelles et sur-tout la répétition de la lettre *a*; tels sont les verbes, *engager, forcer, continuer, exhorter, obliger, contraindre*; ces trois derniers employés passivement se construisent avec *de*. Dans *contraindre* et *faillir*, le choix est arbitraire; l'Académie donne même des exemples où le dernier se construit sans préposition.

Quelques Grammairiens ont pris la peine de faire de longues listes de ces verbes (1): mais il me paroît que tout cela est en pure perte; il n'y a que la connoissance de l'usage et le goût qui puissent dissiper ici toutes les difficultés.

V I.

SYNTAXE DE LA CONJONCTION.

Parmi les conjonctions, il n'est guère que celles qu'on appelle *Négations* (2), qui puissent quelquefois embarrasser le jeune

(1) On en trouvera une très - ample dans la Grammaire de *Valart*.

(2) Ces mots figureroient peut-être mieux parmi les Adverbes, et je ne les place ici qu'à cause de leur analogie, ou plutôt de leur identité avec la conjonction *ni*, qui a incontestablement la même origine.

Ecrivain , qui n'est pas encore exercé dans l'usage de notre Langue.

Quand faut-il mettre *pas* ou *point* avec *ne* ? Quand *pas* ou *point* doivent-ils être supprimés ? Ce sera principalement sur ces questions que rouleront les observations suivantes.

I. RÈGLE. *Ne* s'emploie seul :

1.^o Après le *que* qui suit les verbes *douter*, *nier*, *disconvenir*, etc., lorsqu'ils sont eux-mêmes précédés d'un autre *ne*. Exemple :

« Je *ne* dispute pas que la Médecine *ne* soit utile à quelques hommes , mais je dis qu'elle est funeste à l'humanité. »

(J.-J. ROUSSEAU.)

2.^o Après le *que* qui lie deux termes de comparaison , et qui est précédé de *plus*, *moins*, *mieux*, *meilleur*, *moindre*, *autre*, *autrement*, etc. Exemple :

« Objet infortuné des vengeances célestes ,
« Je m'abhorre encor plus que tu *ne* me détestes. »

(RACINE.)

3.^o Après *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et *que* signifiant *pourquoi*. Exemple :

« A moins que le cerf *ne* soit en liberté et dans de grands espaces , ses jambes se déforment et se courbent. (BUFFON).

4.^o Après le *que* qui suit les verbes *empêcher*, *craindre*, *trembler*, *appréhender*, *éviter*, *prendre garde* ; pourvu qu'ils ne

soient pas précédés de la négative. Exemples (1) :

« Craignez , Seigneur , craignez que le Ciel rigoureux ,
» Ne vous punisse assez pour exaucer vos vœux. »

(RACINE).

« Tremblez que votre nom ne finisse dans vous. »

(VOLTAIRE).

II. RÈGLE. Après ces derniers verbes on met *pas* ou *point* avec *ne* , lorsqu'on craint , qu'on appréhende que la chose qu'on desire n'arrive pas. Exemple : *Je crains qu'il ne m'accorde pas sa protection.*

III. RÈGLE. *Pas* , *point* , ne doivent jamais accompagner *nul* , *nullement* , *personne* (pronom) , *rien* , *jamais* , *ni* , *guère* , *aucun* , etc. , ni les mots *goutte* , *mot* , employés comme adverbes. Exemples :

« Chacun son fait , *nul* n'a tout en partage ».

(LA FONTAINE).

« Tel fait métier de conseiller autrui ,

» Qui ne voit goutte en ses propres affaires. »

(Id.)

On ne le met pas non plus dans ces sortes de phrases : *Il y a long-temps que* , *depuis que* , suivies d'un temps passé. Exemples : *Il y a long-temps que je n'y ai été.* *Depuis que je ne vous avois parlé.* Mais cette règle n'a lieu que pour le passé ; on diroit au pré-

(1) Ces règles sont fondées sur l'usage le plus constant. Cependant on trouve dans l'Académie les phrases suivantes : *Je ne nie pas qu'il ait fait cela* , *qu'il n'ait fait cela.* *Je n'empêche pas qu'il ne fasse* , ou *qu'il fasse ce qu'il voudra.* *Vous ne sauriez disconvenir qu'il ne vous ait parlé* , ou *qu'il vous ait parlé.* Malgré ces exemples , il est plus sûr de suivre les règles que nous venons d'établir.

sent : *Il y a long-temps que je n'y vais point. Depuis que je ne lui parle point.*

IV. RÈGLE. *Ni* ne s'emploie que dans les propositions négatives ; il lie ces propositions , ou les parties qu'elles renferment , et ne peut être remplacé ni par *et* ni par *ou*. Ce seroit une faute de dire : *Je vous empêcherai de parler ni d'agir* ; il faut , *et d'agir* , parce que la proposition est affirmative :

« Rufus n'a de soutien *ni* d'amis que Caton ;

« Et je n'ai convaincu *ni* lui , *ni* Cicéron. ».

(CRÉBILLON).

OBSERVATIONS

Sur la Conjonction Que.

Il seroit aussi long que fastidieux , de présenter ici les divers emplois de cette conjonction , qui joue un si grand rôle dans notre langue ; je dirai seulement un mot sur quelques constructions où elle est tout-à-fait inutile. Mon objet principal est d'indiquer les fautes ; l'usage apprendra le reste.

Cette conjonction doit se retrancher après *avant* , quand cette préposition est suivie d'un infinitif : ainsi , l'on doit dire , *Avant de partir* , plutôt que , *avant que de partir*. *Que* est là une pure redondance ; d'ailleurs , ce mot suppose un subjonctif : les principes et le goût doivent donc élaguer ce mot de cette phrase.

Que , se supprime aussi dans bien des

locutions , où il est également superflu. Au lieu de dire : *Cela ne laisse pas que de faire de la peine*, dites simplement , *ne laisse pas de faire*, etc. Retranchez aussi , *que*, dans les phrases suivantes : *C'est être de bien mauvaise foi*, *que de contester une chose si claire*. *C'est se méprendre bien grossièrement*, *que de croire*, etc.

Ce n'est pas qu'on ne puisse s'autoriser de bons écrivains pour parler ainsi, et que je regarde ici l'emploi de la conjonction comme une faute ; mais l'usage actuel et la raison excluent tout mot qui n'est d'aucune utilité. Si depuis ces écrivains , la langue n'a rien acquis quant à l'énergie et à la richesse, elle a gagné incontestablement pour la précision et pour l'exactitude grammaticale, et elle se dépouillera successivement de tous les mots superflus.

C H A P I T R E I I.

De la Construction.

LA Construction traite de l'arrangement, de la disposition des mots dans le discours.

Lorsque les mots sont placés selon l'ordre naturel de nos idées , c'est-à-dire , que le sujet commence la phrase , qu'il est immédiatement suivi du Verbe , et celui-ci de son Régime ; que tout mot régissant est placé avant le mot régi , et tout modificatif , après le mot qu'il modifie , cet arrangement s'appelle

pelle *Construction simple*. C'est à cette Construction qu'il faut ramener les propositions, lorsqu'on veut en faire l'analyse, c'est-à-dire, rendre raison de toutes les parties qu'elles renferment.

Il est une autre espèce de Construction, où les mots s'écartent de cet ordre naturel, pour suivre l'usage autorisé par la Langue qu'on parle : on l'appelle *Construction usuelle*. Nous allons faire quelques observations sur cette dernière, en appliquant à notre Langue les principes généraux.

I. OBSERVATION. Dans la Construction usuelle on place souvent, 1.^o l'adjectif avant le nom ; et de cette disposition résulte quelquefois un sens différent de celui qui naît de l'ordre naturel. Il suffit d'en donner quelques exemples :

BRAVE. *Brave homme* : ici brave est synonyme de probe, honnête, etc. *Homme brave*, celui qui a de la bravoure, du courage.

HONNÊTE. *Honnête homme*, celui qui a de la vertu, de la probité. *Homme honnête*, celui qui a de la politesse.

PAUVRE. *Pauvre homme*, terme de commisération ou de mépris. *Homme pauvre*, celui qui est dans l'indigence.

GRAND. *Grand homme* : ici grand s'entend des qualités morales, et se dit de celui qui s'est fait un grand nom par les talens de l'esprit ou par de belles actions. *Homme grand*, celui qui est d'une riche taille.

GROS. *Grosse femme*, qui a de l'embonpoint. *Femme grosse*, enceinte.

SAGE. *Sage-femme*, accoucheuse. *Femme sage*, vertueuse.

Il est inutile de pousser plus loin cette liste (1); d'après les exemples connus, on conclura qu'une expression peu familière qu'on croit synonyme d'une autre, ne paroît telle qu'aux gens superficiels, mais ne doit pas l'être aux yeux d'un écrivain observateur, qui se pique de justesse et de précision.

Le plus souvent, la place de l'adjectif se décide d'après l'intérêt de l'harmonie, de l'élégance, etc. Il y a des adjectifs, qui se mettent, les uns toujours avant le nom, et les autres toujours après : tout cela ne peut s'apprendre que de l'usage.

2.^o L'adverbe ou l'équivalent de l'adverbe se place avant le mot qu'il modifie, comme dans ce qui suit :

« *Toujours* les scélérats ont recours au parjure. »

(RACINE.)

« *Rarement* un héros connoît la défiance. »

(VOLTAIRE.)

3.^o Le régime le plus court, quel qu'il soit, se place ordinairement après le Verbe; cependant si la clarté devoit en dépendre, il faudroit, plutôt que d'être esclave de la règle, construire la phrase d'une autre manière, afin d'éviter toute espèce d'équivoque.

(1) On en trouvera d'autres dans *Vailly*, qui a recueilli celles de ces locutions qui se présentent le plus communément dans le discours.

4.^o Il arrive souvent qu'on place le sujet après le Verbe, pour rendre l'expression plus vive ; on est même quelquefois obligé, pour une plus grande clarté, de construire ainsi la phrase, lorsque le sujet a sous sa dépendance une longue suite de mots, surtout quelque proposition incidente. Exemple :

« Au sein des vastes mers, s'avance un mont sauvage,
 » Où le flot mugissant, brisé par le rivage,
 » Se divise et s'enfonce en un profond bassin,
 » Qui reçoit les nochers dans son paisible sein :
 » Là dans un antre obscur se retiroit Protée. »

(DELILLE.)

Cet arrangement est propre aux phrases interrogatives ; comme, *venez-vous ? vient-il ? que dit-on ? que vous ont fait ces personnes ?* (1)

5.^o Le régime se place familièrement avant le verbe, surtout lorsque ce régime est un pronom personnel, ou le relatif *qui*, *que*, *quel*, etc., *en*, *y*, etc. ; comme : *il m'aime*, *je lui donne*, *je t'engage*, *j'en ai*, *que fait-il ?*

« Ce qu'on a tant aimé, l'on ne peut le haïr
 » Jusqu'à le pouvoir perdre ou jusqu'à le trahir. »

(CORNEILLE.)

« Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose. »

(BOILEAU.)

(1) Cette inversion est particulière aux verbes impersonnels : le pronom *il* qui précède ces verbes, n'est qu'un sujet factice ; quand le vrai sujet n'est pas sous-entendu, il se forme souvent avec l'infinitif qui suit. Ainsi lorsqu'on dit : *Il convient d'étudier*, *il est nécessaire* ou *il importe de faire cela* ; c'est comme si l'on disoit : *étudier* (ou *l'étude*) *convient*, *faire cela est nécessaire*, *importe* ou *est important*.

Ces phrases se construisent ainsi par une figure de Grammaire qu'on appelle *Inversion*.

Outre les inversions dont nous venons de parler, et qui sont communes, tant à la prose qu'à la poésie, celle-ci en a encore de plus hardies qui lui sont particulières; comme lorsqu'on met avant le verbe le régime indirect lié par *à* ou *de*, et en général, lorsqu'on place toute préposition suivie de son régime, avant le mot dont elle complète la signification. Exemples :

« Tu sais qu'à *mon devoir* toute entière attachée,
 » J'étouffai *de mes sens* la révolte cachée;
 » Et déguisant mon trouble, et dévorant mes pleurs,
 » Je n'osois à *moi-même* avouer mes malheurs. »

(VOLTAIRE.)

« A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !
 » Qu'avec ravissement je revois ce séjour ! »

(*id.*)

« Ceux-ci (les raisins) sur les rochers se cuiront lentement,
 » Ceux-là s'amolliront dans l'airain écumant;
 » Ici d'un jus vermeil la sève généreuse
 » Dans nos veines répand une chaleur heureuse. »

(DELILLE.)

REMARQUE sur le régime Pronom.

Il arrive quelquefois qu'on fait des constructions irrégulières lorsqu'on a à placer un pronom personnel avant deux verbes qui se suivent, et dont le dernier est un infinitif précédé d'un *de* ces verbes, *falloir*, *devoir*, *vouloir*, *pouvoir* : alors le régime appartient ordinairement à cet infinitif,

et doit se placer immédiatement avant. Ainsi au lieu de dire : *Je le veux voir , je ne lui ai jamais pu parler , il ne nous a pas voulu entendre ;* dites : *Je veux le voir , je n'ai jamais pu lui parler , il n'a pas voulu nous entendre.*

Ces négligences ne sont pas proprement des fautes , puisqu'elles sont très-familières, même aux meilleurs écrivains, qui se servent indistinctement des deux manières ; mais ce n'est point en cela qu'il faut les imiter , et la chose n'est plus aujourd'hui arbitraire. Le poète seulement doit avoir la liberté de choisir, soit en faveur de l'harmonie , soit pour la mesure du Vers , comme on le voit dans ce qui suit :

« Hermione ? Seigneur , il la faut oublier »

(RACINE.)

« J'en pourrois par malheur faire d'aussi méchans ,
» Mais je me garderois de les montrer aux gens. »

(MOLIÈRE.)

» Mais assemblons tous les rats d'alentour ;
» Je lui pourrai jouer d'un mauvais tour. »

(LA FONTAINE.)

Plusieurs abusent de la règle que nous avons établie, et l'appliquent mal à propos au verbe *faire*, comme dans cet exemple : *Voici ce qui me fait le croire.* (YVON, *Diction. Encyclop.*, article *Amour.*) Il falloit, *ce qui me le fait croire.* Cette construction est réprouvée par le bon goût autant que par l'usage.

II. OBSERVATION. La Construction usuelle permet que, pour exprimer sa pensée avec plus de vivacité ou d'énergie, et sans nuire à la clarté de la phrase, on supprime les mots que réclamerait la Construction simple; comme dans ce vers de La Fontaine:

« Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes. »

Il y a ici suppression d'un sujet et d'un verbe, dont l'idée est rappelée par les mots *et rien*; c'est-à-dire, *nous ne pardonnons rien*, etc.

Cette suppression s'appelle *Ellipse*, figure de Grammaire d'un usage très-fréquent, même dans les phrases les plus familières. C'est par *Ellipse* qu'on dit: *Qu'il vive longtemps*, au lieu de, *je desire qu'il vive longtemps*. *Heureux qui peut vous voir*, c'est-à-dire, *celui qui peut vous voir est heureux*. *Avez-vous dîné? non*, c'est-à-dire, *je n'ai point dîné*. *Il est plus glorieux de pardonner, que de se venger*, c'est-à-dire, *qu'il n'est glorieux de se venger*. En un mot, il est très-peu d'occasions où l'on n'emploie cette figure.

On appelle *proposition Elliptique*, celle qui manque de sujet ou de Verbe, comme dans les vers suivans:

« Que la fortune donc me soit mère ou marâtre,
 » C'en est fait, pour barreau je choisis le théâtre;
 » Pour client, la vertu; pour loi, la vérité;
 » Et pour juge, mon siècle et la postérité. »

(PIRON.)

On remarque ici trois propositions *Ellip-*

tiques où l'on sous-entend *je choisis* (1).

III. OBSERVATION. Quelquefois, au lieu de supprimer des mots, on en ajoute qui ne sont pas d'une absolue nécessité pour le sens, mais qui donnent de la force, de la grâce à l'expression. Par exemple, au lieu d'affirmer simplement une chose, comme dans ces phrases : *Il m'a parlé, je l'aime comme mon fils*; on dit : *Il m'a parlé à moi-même ; je l'aime comme mon propre fils*. Les vers suivans en offrent deux exemples.

« Le moindre solécisme, en parlant, vous irrite ;

« Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite. »

(MOLIÈRE.)

« Je m'ignorois moi-même, et je me cherche encore. »

(VOLTAIRE.)

Cette figure s'appelle *Pléonasme*, mot qui signifie *surabondance de mots*.

Il est une autre espèce de Pléonasme qui mérite plutôt ce nom : c'est un vice de langage qui consiste à ajouter des mots qui ne servent qu'à surcharger le discours ; comme lorsqu'on emploie plusieurs expressions qui ne disent pas plus les unes que les autres.

Si l'on disoit, par exemple : *Ces deux hommes s'admirent mutuellement l'un l'autre, ils se comblent de mille politesses*, on feroit deux pléonasmes vicieux ; parce que *l'un l'autre* ne fait que répéter l'idée présentée déjà par le mot *mutuellement*, et que

(1) On peut rapporter à l'Ellipse, une figure qu'on appelle *Syllepse*, et qui consiste à construire les mots, moins selon leur rapport entr'eux, que selon le sens; comme : *nombre d'écrivains pensent ainsi*, etc.

mille est ici superflu après *combler*, qui par lui-même présente une quantité indéfinie.

On fait un Pléonasme vicieux lorsqu'au lieu d'employer la conjonction *que*, on répète le régime indirect d'un verbe ; comme : *C'est à vous à qui je l'ai dit , à qui je parle : c'est de lui dont je parle*, au lieu de, *que je l'ai dit , que je parle*. De même , au lieu de dire : *C'est là où je l'ai vu , c'est de là d'où je viens*, dites : *C'est là que je l'ai vu , c'est de là que je viens*. Dans toutes ces phrases, *que* est conjonction , et non pronom relatif.

IV. OBSERVATION. De quelqu'une de ces trois figures, naissent certaines locutions particulières au génie de notre Langue , et qu'on appelle *Gallicismes* (1). Toutes ces expressions : *Vous avez beau faire , il ne fait que de sortir , il va partir , il y a longtemps que... , il vient d'arriver , s'il vient à le savoir , j'ai fait faire cela , ne laisser pas , ne manquer pas de faire quelque chose*, etc., sont autant de Gallicismes.

Les conjonctions *ne*, *que*, les verbes *devoir*, *aller*, *venir*, et surtout le verbe *faire*, forment beaucoup de Gallicismes.

(1) C'est ici un principe général appliqué à la Langue française : toute locution qui s'éloigne des lois ordinaires du Langage , et surtout de la Langue dont on suppose que dérive celle qu'on parle , s'appelle en général *Idiotisme*. Chaque Langue distingue ses idiotismes par une dénomination particulière : de là les *Gallicismes* dans la Langue française , les *Anglicismes* dans la Langue angloise , les *Germanismes* dans la Langue allemande , les *Latinismes* dans le Latin , les *Hellenismes* dans le Gree , etc. , etc.

Il y a un Gallicisme dans ce qui suit :

« Il n'y a point d'année que les folies des hommes ne puissent vous fournir un volume. »

(LA BRUYÈRE.)

C'est souvent faute de connoître le génie de sa Langue, qu'on regarde comme vicieuses certaines manières de parler qu'on ne sauroit justifier par les lois générales du langage. L'Usage est, à cet égard, le meilleur maître qu'on puisse consulter : c'est à son école qu'on apprendra à appliquer les principes que nous venons d'établir, et à développer les règles que nous en avons déduites.

On trouvera à la fin de cet ouvrage, un tableau des fautes les plus ordinaires contre le bon usage : la lecture de nos meilleurs Ecrivains fera le reste. Mais, je ne saurois trop le répéter, les règles sans la pratique ne produisent qu'un stérile effet : il faut, pour connoître le génie de sa Langue et la parler avec goût, se pénétrer des ouvrages de ceux qui ont su la manier avec succès ; et tôt ou tard, cette heureuse facilité, ce tact sûr qu'on désespère souvent d'acquérir, on les contractera en lisant avec fruit, les *Boileau*, les *Racine*, les *Molière*, les *La Fontaine*, les *Sévigné*, les *Fénélon*, les *Montesquieu*, les *Buffon*, les *Rousseau*, les *Voltaire*, et tant d'autres dont les écrits immortels, fruits du goût et du génie, ont porté la Littérature française au dernier degré de gloire et de splendeur.

Fin de la seconde Partie.

 TROISIÈME PARTIE.

De l'Orthographe et de la Prononciation.

LE mot *Orthographe* signifie *Écriture exacte ou correcte*. L'Orthographe n'est donc que la parole représentée fidèlement par des signes, et conformément aux lois de l'usage.

La Prononciation n'entre ici qu'accessoirement ; elle offre un champ trop vaste pour pouvoir être traité dans cet Abrégé : on y trouvera cependant de quoi se fixer sur les principaux sons de la Langue.

CHAPITRE PREMIER.

Des Signes employés dans l'Orthographe.

LES principaux signes qu'on emploie dans l'Orthographe, sont les accens, l'apostrophe, le trait d'union, la cédille, le tréma, la parenthèse, et les signes de ponctuation.

ARTICLE PREMIER.

Des Accens.

La Langue française a trois accens ; l'accent aigu (´), l'accent grave (`), et l'accent circonflexe (^). Ces trois accens sont

principalement destinés à distinguer nos *e*, qui sont aussi au nombre de trois : l'*e* muet, qui n'a qu'un son sourd et presque imperceptible, comme dans *homme*, *onde* ; l'*é* fermé qui se prononce avec la moindre ouverture de la bouche, comme dans *été*, *témérité* ; et l'*è* ouvert, comme dans *excès*, *progrès*, *après*. Outre cet *è* ouvert, qui exige la plus grande ouverture de la bouche, on distingue un autre *è* ouvert, qui tient le milieu entre l'*è* tout-à-fait ouvert et l'*é* fermé, il exige une ouverture moyenne de la bouche : ainsi l'on ne pourroit, sans se rendre ridicule, prononcer comme tout-à-fait ouverts les *e* suivans : *zèle*, *thèse*, *il pèse*, *deuxième*, etc. L'*e* est encore moins ouvert, lorsqu'il se trouve bref, comme dans ces mots : *fidèle*, *bègue*, *collègue*, *remède*, *modèle*, *trompette*, *belle*, etc. C'est faute d'autres accens, qu'on ne peut le plus souvent distinguer l'ouverture plus ou moins grande des *e* ; il n'y a guère que l'usage qui puisse l'apprendre.

L'accent grave se place encore sur à préposition, et sur les adverbes *deçà*, *déjà*, *delà*, *là*, *où*, *holdà*, *voilà*.

A l'égard de l'accent circonflexe, il se met sur les *e* très-ouverts et longs, après lesquels l'usage actuel a retranché une lettre, surtout un *s* ; on le met aussi sur les autres voyelles après lesquelles on a fait le même retranchement.

Nous allons donner une liste des principaux mots où se trouve l'accent circonflexe :

elle sera aussi utile pour l'Orthographe que pour la prononciation.

â

âcre ,	blanchâtre ,	gâter ,	pâte (pain) ,
âge ,	bleuâtre ,	hâter ,	pâle ,
albâtre ,	câpre ,	jannâtre ,	plâtre ,
âme ,	châtaigne ,	lâche , lâcher ,	ràpe ,
âne ,	ehâteau ,	mâcher ,	râteau ,
âpre ,	châtier ,	mâle ,	relâche ,
bâiller ,	débâcler ,	mât ,	rougeâtre ,
bât ,	dégât ,	marâtre ,	tâche ,
bâtir ,	emplâtre ,	mâtin (chien) ,	tâcher ,
bâton ,	fâcher ,	noirâtre ,	théâtre ,
blâmer ,	gâteau ,	opiniâtre ,	verdâtre , etc.

ê

Ancêtres ,	crème ,	forêt ,	pêche ,
apprêter ,	crêpe ,	frêne ,	pêle-mêle ;
arrêt ,	dépêcher ,	gêner ,	prêter ,
baptême ,	empêcher ,	grêle ,	protêt ,
bêche ,	être ,	guêtre ,	rêve ,
bêler ,	évêque ,	hêtre (arbre) ,	suprême ,
bête ,	extrême ,	honnête ,	tempête ,
chêne (arbre) ,	fenêtre ,	intéret ,	tête ,
conquête ,	fête ,	même ,	vêtir , etc.

î

Abîme ,	croître ,	huître ,	rafraîchir ,
ainé ,	dîner ,	île ,	remerciement ,
boîte ,	épître ,	maitre ,	surcroît ,
chaîne ,	faite (sommets) ,	naitre ,	trainer ,
cloître ,	gîte ,	paître ,	traître ,
connoître ,	goître ,	paroître ,	vîte , etc.

ô

Apôtre ,	dôme ,	nivôse ,	rôle ,
aussitôt ,	drôle ,	le nôtre ,	rôtir ,
bientôt ,	entrepôt ,	ôter ,	suppôt ,
contrôle ,	hôpital ,	plutôt ,	tôt ,
clôture ,	môle ,	pluviôse ,	trône ,
côte ,	hôtel ,	pôle ,	ventôse ,
dépôt ,	impôt ,	rôder ,	le vôtre , etc.

û

Août ,	déjeuner ,	jeûne , jeûner ,	ragoût ,
brûler ,	dûment ,	moût ,	soûl ,
coûter ,	flûte ,	mûr , mûre ,	sûr (assuré) ,
croûte ,	goût , goûter ,	mûrier ,	voûte , etc.

On met aussi l'accent circonflexe sur les dérivés de tous ces mots; sur l'avant-dernière syllabe de la première et de la seconde personne plurielle du prétérit défini : *nous aimâmes, vous aimâtes; nous finîmes, vous finîtes; nous reçûmes, vous reçûtes; nous rendîmes, vous rendîtes, etc.*; sur celle qui termine la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *qu'il aimât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît, etc.*; sur celle de l'auxiliaire du conditionnel passé en *sse*, et du plus-que-parfait du subjonctif : *il eût aimé, qu'il eût aimé.*

Règles d'accentuation.

I. RÈGLE. L'accent aigu et l'accent grave ne se mettent sur l'*e* que lorsque cette voyelle n'est suivie d'aucune consonne avec laquelle elle fasse partie de la même syllabe : ainsi sur les *e* de *té-mé-ri-té* il faut l'accent ; et sur ceux de *pa-ter-nel, der-nier*, il n'en faut point. La lettre *x* étant une lettre double, ne doit point, par la même raison, être précédée de l'accent : lorsqu'on écrit *exil, examen, Alexis*, c'est comme si l'on écrivoit *eg-zil, egzamen, Alec-sis* ; d'après la décomposition de *x*, on voit que l'*e* ne termine pas la syllabe.

Exception. Avant le *s* final l'*e* prend l'accent, excepté dans *mes, tes, ces, ses, les, des* (1).

(1) Cette règle, qui peut prévenir bien des difficultés, n'est presque connue que par instinct : elle n'est pourtant pas nouvelle ; car elle est indiquée, confusément à la vérité dans les plus anciennes Grammaires. (Voyez l'Encyc. au mot *Accent.*)

II. RÈGLE. L'*e* sonore suivi d'une syllabe où se trouve un *e* muet, devient ouvert et prend l'accent grave; comme dans *secrète*, *fidèle*, *particulière*, *zèle*, *ils aimèrent*, etc. La règle s'applique également, quoique l'*e* muet ne termine pas le mot, comme *secrètement*, *fidèlement*, *particulièrement*, etc. (1)

Exception. L'Académie, qui suit la règle que nous venons d'établir, en excepte quelques mots, et notamment ceux où l'*e* muet est immédiatement précédé de *g*; tels que, *assiége*, *collège*, *cortège*, *liège*, *piège*, *protège*, *sacrilège*, *siège*, etc., et quelques autres que l'usage apprendra; mais dans le doute, le parti le plus sûr est de suivre la règle générale.

REMARQUE. Cette règle s'applique à l'*e* muet qui termine la seconde personne des verbes, lorsque cette personne est suivie du pronom *je*, qui est considéré alors comme faisant partie du même mot. Ainsi l'on écrit au présent: *aimé-je*, *loué-je*, *puissé-je*,

(1) Quelques personnes jugent qu'il est inutile d'accentuer ces *e*, parce que, disent-elles, il est impossible de se méprendre sur la véritable prononciation. Mais en raisonnant ainsi, on se dispenseroit également d'user d'autres signes qui sont tout aussi inutiles aux gens instruits. Pourquoi rejeter ce qui peut redresser ceux qui n'ont pas assez d'usage pour éviter les fautes auxquelles donneroit lieu la suppression de ces accens? C'est faute de ces accens que certains prononcent comme fermés ou muets, des *e* ouverts, comme dans *j'élèverai*, *je pèserai*, *j'amènerai*, etc. On prévient encore par cet accent grave, la faute de bien des gens qui prononcent et écrivent même, *deuxième*, *deuxièmement*, *particulière*, *particulièrement*, etc.

etc. Plusieurs substituent *ai* à cet *é*; ce qui est une faute grossière.

III. RÈGLE. Dans quelques verbes, l'*e* muet et l'*é* fermé deviennent ouverts et prennent l'accent grave, toutes les fois que la voyelle qui fait partie de la syllabe suivante cède la place à l'*e* muet: ainsi dans *répéter*, *compléter*, *pécher*, *lever*, *mener*, *geler*, etc. on écrit: *je répète*, *je complète*, *je pêche*, *je mène*, *je lève*, *il gèle*, etc. Cette règle est une suite nécessaire de la précédente. (1)

A R T I C L E I I.

De l'Apostrophe.

L'Apostrophe indique le retranchement d'une lettre: ce retranchement est particulier aux monosyllabes *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *ce*, *ne*, *que*, *de*, suivis d'un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette; comme dans *j'aime*, *je l'ai vu*, *j'espère qu'il s'en ira*, etc.

Si, prend l'Apostrophe seulement avant les mots *il*, *ils*: *S'il vient*, *s'ils arrivent*.

C'est par abus qu'on emploie l'Apostrophe après *lorsque*, *puisque*, *quoique*, à moins qu'ils ne soient suivis des mots *il*, *ils*, *elle*, *on*, *un*; comme: *lorsqu'il vient*, *quoiqu'elle fasse*.

L'usage met l'Apostrophe dans quelques mots composés, tels que *s'entr'aider*, *s'en-*

tr'appeler, entr'ouvrir, s'entr'avertir, s'entr'égorger, entr'acte, presqu'île; et dans ces phrases: *il a grand'peur, à grand'peine, ce n'est pas grand'chose, grand'mère, la grand'rue, faire grand'chère, c'est grand'pitié.*

A R T I C L E I I I.

Du Trait d'Union.

Le Trait d'union ou tiret (-) se place entre le verbe et le pronom sujet ou régime, lorsqu'il se trouve après le verbe; ce qui arrive surtout dans les phrases interrogatives. Exemples: *Irai-je? viendras-tu? approche-toi.*

Lorsque la troisième personne finit par une voyelle, et que le pronom commence par une autre voyelle, on insère un *t* entre les deux mots: *Puisse-t-il, va-t-elle? va-t-en? gagne-t-on?*

Le trait d'union s'emploie pour lier *ci, là*, au mot auquel on les joint: *celui-ci, celui-là, ci-dessus, ci-dessous, ci-devant, ci-contre, jusque-là, là-dessus.*

Le mot *très* se joint à son adjectif et à son adverbe: *très-sage, très-utile, très-sagement*, etc. Le mot *même* se lie aussi au pronom qui le précède: *lui-même, moi-même, toi-même*, etc.

Le trait d'union sert particulièrement à lier plusieurs mots qui n'en présentent qu'un

par le sens : le tableau suivant offre les principaux de ces mots composés.

Abat-jour ,	contre-marque ,	par-dessous ,
après-demain ,	contre-poids ,	par-dessus ,
l'après-dinée ,	contre-poison ,	passe-droit ,
l'après-midi ,	contre-temps ,	passe-partout ,
l'après soupée ,	dame-jeanne ,	passe-port ,
arc-en-ciel ,	demi-lune ,	passe-temps ,
au-dessous ,	entre-deux ,	petit-maître ,
au-dessus ,	entre-côte ,	peut-être ,
au-devant ,	fer-blanc ,	porte-faix ,
avant-cour ,	fesse-mathieu ,	porte-feuille ,
avant-coureur ,	garde-magasin ,	porte-manteau ,
avant-dernier ,	garde-manger ,	porte-voix ,
avant-hier ,	garde-robe ,	quelques-uns ,
avant-train ,	hors-d'œuvre ;	un rendez-vous ,
basse-cour ,	in-douze ,	le savoir-faire ,
basse-taille ,	in-octavo , etc. ,	le savoir-vivre ,
bien-aimé ,	long-temps ,	sous-entendre ,
bien-être ,	mal-être ,	sous-lieutenant ,
cerf-volant ,	non-seulement ,	sous-préfet , etc. ,
c'est-à-dire ,	non-valeur ,	tout-à-fait ,
chef-lieu ,	non-usage ,	vis-à-vis ,
contre-coup ,	outré-passer ,	volte-face , etc. , etc.

ARTICLE I V.

De la Cédille.

La Cédille se met sous le *c* , pour l'adoucir ou lui donner le son de *se* , devant *a* , *o* , *u* ; comme dans les mots suivans : *arçon* , *commerçant* , *façade* , *façon* , *garçon* , *hameçon* , *leçon* , *maçon* , *nous reçûmes* , *il conçut* , etc. On l'emploie fréquemment dans les verbes dont l'infinitif est terminé en *cer* , lorsque les personnes de ces verbes ont *a* , *o* , après *c* ; comme *effacer* , *effaçons* , *effaçant* ; *menacer* , *menaçons* , *menaçant* , etc.

Comme on n'a point imaginé de signe

pour adoucir le *g* devant les mêmes voyelles, on insère un *e* après cette consonne lorsqu'elle doit avoir le son doux ou de *je* : ainsi l'on écrit, *engageant*, *ménageant*, *gageant*, *gageure*, *plongeon*, etc.

ARTICLE V.

Du Tréma.

Ce signe se met sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour indiquer qu'elles doivent être prononcées séparément de celle qui les précède. Exemples : *aïeul*, *ambiguë*, *baïonnette*, *camàieu*, *aiguë*, *faïence*, *haïr*, *héroïque*, *héroïsme*, *naïade*, *naïf*, *naïve*, *ouï* (participe du verbe *ouïr*), *païen*, *poëte*. *la Roër*, *stoïque*, etc. C'est mal à propos qu'on écrit *Zayre*, *Zayde*, *Mayenne*, *Mayence*, *Cayenne*, etc. : il faut écrire *Zaire*, *Zaide*, *Maienne*, *Maience*, *Caïenne*.

Lorsque l'*e* qui précède la voyelle sur laquelle devrait tomber le Tréma peut prendre l'accent aigu, le Tréma seroit une superfluité, et l'accent doit suffire. Exemples : *Néréide*, *déité*, *obéir*, *obéissance*, *Séide*, *Foé*, *Noé*, etc.

De la Parenthèse.

Elle sert à détacher, dans une phrase, une expression interjective qui n'a pas de liaison nécessaire avec le sens principal du discours,

mais qui peut accessoirement y répandre du jour, comme dans l'exemple suivant :

» Ma gloire (et je la dois à ces vertus sévères)
 « Est de ne rien tenir des vertus de mes pères. »

(VOLTAIRE.)

Ce signe, dont j'ai parlé, moins pour en marquer l'usage que pour en prévenir l'abus, ne paroît que très-rarement dans nos éditions modernes : on y substitue la virgule toutes les fois que la phrase interjective n'est pas tout-à-fait étrangère au sujet du discours. On applique alors la Règle III. de la virgule (pag. 72.) Il faut, par exemple, préférer la virgule dans la phrase suivante :

« La puissance paternelle, dit *Montesquieu*, se perdit à
 » Rome avec la République. »

(*Esprit des lois.*)

Je ne crois pas qu'il faille tout-à-fait proscrire ce signe, mais j'exhorte à en user très-sobrement : il faut éviter les incidens qui sont si étrangers au sujet principal, parce qu'ils ralentissent le discours, et le rendent lâche et traînant.

Une occasion où la parenthèse est de rigueur, c'est lorsqu'on a besoin d'expliquer un mot; comme, par exemple, un pronom quand le nom n'a point paru : ce qui arrive assez familièrement dans les citations. Exemple :

» Il (le soleil) donne aux animaux plus d'âme et d'énergie;
 « Il ajoute à l'instinct, il augmente la vie. »

(SAINT-LAMBERT.)

ARTICLE VI.

De la Ponctuation.

La ponctuation est l'art de bien placer les signes destinés à marquer les différentes pauses, et à distinguer les rapports qui unissent les membres du discours. Ces signes sont la virgule, le point et virgule, les deux points, le point simple, le point d'interrogation et le point d'admiration.

De la Virgule.

Ce signe s'emploie,

I. Dans l'énumération de plusieurs objets qui jouent le même rôle dans la phrase, comme dans l'exemple suivant :

- « Etre vrai, juste, bon, c'est son système unique,
- » Humble dans le bonheur, grand dans l'adversité,
- » Dans la seule vertu trouvant la volupté,
- » Faisant d'un doux loisir ses plus chères délices,
- » Plaignant les vicieux, et détestant les vices :
- » Voilà le Philosophe ; et s'il n'est ainsi fait,
- » Il usurpe le nom, sans en avoir l'effet. »

(DESTOUCHES.)

L'énumération est encore plus sensible dans ce qui suit :

- « Les grâces riantes, les doux plaisirs qui t'accompagnent,
- » la force, la santé, la joie, s'évanouiront comme un
- » beau songe ; il ne t'en restera qu'un triste souvenir : la
- » vieillesse languissante et ennemie des plaisirs, viendra
- » rider ton visage, courber ton corps, affoiblir tes membres,
- » faire tarir dans ton cœur la source de la joie, te dégoûter
- » du présent, te faire craindre l'avenir, te rendre insen-
- » sible à tout, excepté à la douleur.

(FÉNÉLON.)

II. Lorsque les mots *et*, *ou*, *ni*, unissent deux phrases d'une certaine longueur, on les

fait précéder de la Virgule ; mais s'ils n'unissent que des mots (1), point de virgule. Exemple :

« Rare et fameux esprit dont la fertile veine
 » Ignore , en écrivant , le travail et la peine ;
 » Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts ,
 » Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers. »

(BOILEAU.)

Mais si la conjonction n'est employée que pour donner plus d'énergie au discours , on se sert de la virgule , parce que la phrase devient alors énumérative , et rentre dans les règles précédentes.

« Les hommes ne sont naturellement ni rois , ni grands ,
 « ni courtisans , ni riches : tous sont nés nus et pauvres ,
 « tous sujets aux misères de la vie , aux chagrins , aux maux ,
 « aux besoins , aux douleurs de toute espèce. »

(ROUSSEAU , *Emile* , liv. 4.)

III. On se sert de la Virgule pour séparer un incident du sens principal qu'il interrompt. Cet incident , ainsi que nous l'avons dit , est ordinairement une circonstance de temps ou de lieu , une proposition incidente explicative , ou enfin tout membre de phrase qui se trouve placé entre le sujet et le verbe , ou entre ce dernier et son régime. Exemples :

« Mon cœur , pour s'épancher , n'a que vous et les Dieux ,
 » Je n'ai pu vous cacher , jugez si je vous aime ,
 » Tout ce que je voulois me cacher à moi-même ,
 » Mais songez sous quel sceau je vous l'ai révélé :

(1) Il est inutile d'avertir ici qu'on n'adopte ce langage que pour se mettre à la portée de tous les lecteurs , celui qui a un peu réfléchi , sait que ces mots liés par la conjonction sont autant de phrases Elliptiques.

» Oubliez , *s'il se peut* , que je vous ai parlé ,
 » *Madame* ; et que jamais une bouche si pure
 » Ne s'ouvre pour conter cette horrible aventure. »

(RACINE.)

» Nestor , *qui voyoit tomber ses plus grands capitaines*
 » *sous la main du cruel Adraste* , comme les épis dorés ;
 » *pendant la moisson* , tombent sous la faux tranchante d'un
 » infatigable moissonneur , oublioit le danger où il exposoit
 » inutilement sa vieillesse. »

(FÉNELON.)

Lorsque l'incident est très-court et qu'il équivaut à un adverbe , on peut négliger la virgule.

IV. Souvent , pour placer la virgule , il faut consulter le besoin de la respiration (1).

(1) Cette règle est confirmée par l'usage le plus constant de tous les peuples : en lisant avec quelque attention les ouvrages des anciens , on se convainc que leurs premières notions sur la ponctuation , sont nées de la nécessité de distinguer des points de repos dans le discours : ce qui prouve incontestablement que cette règle est dans la nature. Tous les gens raisonnables qui ne veulent aucun système exclusif , la suivent , sans néanmoins lui donner trop de latitude , et sans rejeter la nécessité de distinguer les sens partiels du discours ; car l'une n'exclut pas l'autre. Lorsqu'on a voulu subtiliser à cet égard , on a imaginé des systèmes de ponctuation , qui , loin d'être plus conformes à la nature , la contrarient manifestement : il en résulteroit que tout seroit ici arbitraire , et qu'il y auroit autant de ponctuations que d'individus. C'est ce que prouve l'exemple d'un des plus célèbres Grammairiens de nos jours , qui après avoir avancé que la ponctuation n'a pas été imaginée pour faciliter le repos , dit qu'il faut ponctuer , non d'après le matériel du discours , mais d'après les idées : vérité incontestable à beaucoup d'égards , mais dont il a fait l'abus le plus étrange , puisqu'il a donné lieu à une orthographe qui devient tout-à-fait impraticable. Il suffira de citer ici deux phrases ponctuées à sa manière :

Même , est , quelquefois , adverbe , quelquefois , pronom.

Le mot , même , est , ici , au pluriel , parce qu'il est inséparable du pronom , nous , et qu'il n'est pas adverbe.

Cette règle s'observe :

1.° Toutes les fois que le sujet est accompagné d'une longue suite de mots qui servent à le déterminer ou à le développer. Exemples :

« Le grand inconvénient de cette première éducation ,
est qu'elle n'est sensible qu'aux gens clairvoyans. »

(J.-J. ROUSSEAU.)

Ne croiroit-on pas que c'est ici une énumération de mots qui n'ont entr'eux ni rapport ni liaison ? Un homme qui a voulu porter dans la Grammaire le flambeau de la métaphysique , un logicien qui sait que la pensée est indivisible par essence , auroit dû au contraire user sobrement de virgules , et ne pas hacher ainsi ses phrases.

Beauzée prévoyait les écarts inséparables d'un système si exclusif , lorsqu'il disoit avec un grand sens : « Si l'on ne se proposoit que la distinction des sens partiels , sans égard au besoin de la respiration , chacun placeroit les caractères distinctifs , selon qu'il jugeroit convenable d'anatomiser plus ou moins les parties du discours. . . ; et les divisions que l'on y introduiroit , tiendroient beaucoup de l'arbitraire. L'un couperoit donc le discours par masses énormes , qui mettroient hors d'haleine ceux qui voudroient les prononcer de suite , et hors de mesure , ceux qui , pour respirer , les couperoient autrement que l'auteur même ; l'autre réduiroit le discours en particules qui feroient de la parole une espèce de bégaiement , dans la bouche de ceux qui voudroient marquer en parlant , toutes les pauses écrites ».

(Grammaire générale, tome 1 , page 578.)

Ces derniers mots renferment une vérité que rendent frappante les résultats d'un système dont la saine logique démontreroit les inconvénients. Le nouveau Grammairien mutilé ses phrases d'une si étrange manière , qu'il vaudroit mieux ne pas ponctuer du tout , que d'admettre une telle ponctuation. D'ailleurs , quand même elle auroit les avantages qu'il s'imagine , quel seroit le fruit d'un système qui seroit au-dessus de la portée des trois quarts et demi des personnes , même un peu instruites.

Ne subtilisons point lorsqu'il s'agit de choses si usuelles , et n'enveloppons point des ténèbres d'une métaphysique arbitraire , des principes qui doivent être à la portée de tout le monde.

« Le caractère propre à former les hommes illustres ,
 « les expose donc nécessairement à la haine , ou du moins
 « à l'indifférence des Grands et des hommes en place. »

(HELVÉTIUS.)

2.^o Après toute proposition subordonnée ,
 c'est-à-dire , qui en fait attendre une autre ;
 cette proposition est ordinairement annoncée
 par un de ces mots : *si , quand , lorsque ,*
aussitôt que , dès que , depuis que , quoi-
que , pendant que , etc. Exemples :

« Si le premier spectacle qui le frappe est un moment de
 « tristesse , le premier retour sur lui-même est un sentiment
 « de plaisir : en voyant de combien de maux il est exempt ,
 « il se sent plus heureux qu'il ne pensoit l'être. »

(J.-J. ROUSSEAU.)

« Après que nous eûmes admiré ce spectacle , nous com-
 « mençâmes à découvrir les montagnes de Crète. »

(FÉNÉLON.)

« Si l'on dit de presque tous les sots qu'ils sont gens de
 « bon sens , il en est , à cet égard , des sots comme des
 « filles laides , qu'on cite toujours comme bonnes. »

(HELVÉTIUS.)

Point et Virgule.

Ce signe s'emploie :

1.^o Entre deux propositions dont la dernière
 sert de restriction ou d'interprétation à
 l'autre : la proposition restrictive est ordinairement
 précédée d'un de ces mots : *mais ,*
à moins que , si toutefois , or , au lieu que ,
etc. ; mais il faut que la phrase soit d'une
 certaine longueur. Cette règle a lieu sur-
 tout lorsque les deux phrases sont presque
 semblables ,

semblables, ou par le sens, ou par l'expression. Exemple :

« Je touche, mon cher fils, au bout de ma carrière ;
 » Tes triomphantes mains vont fermer ma paupière ;
 » Mais, soutenu du tien, mon nom ne mourra plus ;
 » Je renaîtrai dans Rome, et vivrai dans Titus. »

(VOLTAIRE.)

2.^o On fait usage du point et virgule dans les énumérations où l'on fait marcher les objets deux à deux, trois à trois, etc. ; surtout lorsque les phrases à subdivisions sont d'une certaine longueur. Exemple :

« Les lois doivent être relatives au physique du pays, au
 » climat glacé, brûlant ou tempéré ; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur ; au genre de vie des
 » peuples, laboureurs, chasseurs ou pasteurs : elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution
 » peut souffrir ; à la religion des habitans, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. »

(MONTESQUIEU.)

3.^o Lorsqu'on a divisé plusieurs parties d'une période par la virgule, et qu'on veut passer à une autre division principale, on doit mettre le point et virgule. On fait usage de cette règle dans les périodes dont les membres renferment des subdivisions, ou des sens partiels distingués par des virgules ; comme dans l'exemple suivant, qui confirmera même les règles précédentes :

« C'est lorsqu'on voit les sillons de la campagne abandonnés, les charrues brisées, les chaumières désertes, ou qui tombent en ruines ; c'est lorsqu'on foule l'herbe qui couvre les rues solitaires des villes ; c'est lorsqu'on rencontre sur

Les grands chemins , des pères , des mères , de jeunes enfans , qui fuient tous ensemble le doux sol de leur patrie ; pour aller chercher des alimens sous un ciel plus heureux : c'est alors que l'humanité s'éveille , que le cœur se serre , que les larmes coulent ; c'est alors que l'on commence à concevoir que la Cour n'est point l'État , et que le luxe de quelques hommes ne fait pas le bonheur de soixante millions de citoyens. »

(*Eloge de Sully* , par THOMAS.)

Des deux Points.

Ce signe termine un sens moins subordonné que les précédens : il se place bien à la fin d'un membre de période dans lequel se trouvent des subdivisions distinguées par le point et virgule.

On emploie communément les deux points pour annoncer quelques détails qui servent de développement à une proposition générale , qui est comme le résumé de ce qu'on va dire : ce développement est annoncé souvent par un de ces mots , *car* , *cependant* , *en effet* , *d'ailleurs* , *de plus* , etc. ; mais on doit bien moins considérer les mots que le sens de la phrase. Exemples :

« La Langue française est , dit-on , la plus chaste des Langues ; je la crois , moi , la plus obscène : car il me semble que la chasteté d'une Langue ne consiste pas à éviter avec soin les tours déshonnêtes , mais à ne les point avoir. »

(J.-J. ROUSSEAU.)

« L'homme vulgaire croiroit se ravalier si , d'une place éminente , il descendoit à ces emplois obscurs où il n'y a qu'à servir utilement la patrie : il faut avoir l'âme d'Aristide ou d'Epaminondas , pour s'honorer des plus simples

offices et les rendre honorables. Celui qui a donné des lois , seroit humilié s'il étoit contraint d'en recevoir : il faut l'âme de Turenne pour servir sous des généraux inférieurs à soi à divers égards , dans cette même armée que l'on commandoit avec gloire. »

(ROUBAUD.)

On emploie encore les deux points , lorsqu'on annonce un discours qu'on va rapporter textuellement , ou une citation quelconque , ainsi que nous l'annonçons ici pour l'exemple suivant :

« Et je veux qu'en ce jour on dise à l'univers :
» Mortels , respectez Rome , elle n'est plus aux fers. »

(VOLTAIRE.)

Une courte citation se souligne dans les ouvrages manuscrits ; mais si elle est d'une certaine étendue , elle se marque par des guillemets (») qui se placent à la tête de la citation et après le dernier mot ; ou , si l'on veut , au commencement de chaque ligne.

Du Point, etc.



Le point termine un sens complet et tout-à-fait indépendant de ce qui suit : il se place surtout après une période.

Lorsqu'on a besoin de ménager un plus long repos ; que l'on veut changer de matière , ou passer à quelque chose de plus indépendant de ce qu'on a dit , on emploie l'*alinéa* , qui consiste à ne pas achever la ligne , et à en commencer une autre. Les

alinéa donnent à l'écriture de l'agrément ; et épargnent au lecteur la fatigue ou l'ennui qui résultent nécessairement d'un morceau de longue haleine, quelque intéressant que soit l'ouvrage qu'on lit.

Lorsqu'un discours est interrompu par des réticences, et qu'on est supposé avoir à dire bien plus de choses qu'on n'en peut exprimer, à cause du violent mouvement qu'on éprouve, on marque ces repos par plusieurs points de suite (...), comme dans ces vers :

« Quelle horreur me saisit ? Grâce au ciel , j'entrevois....
 » Dieux ! quels ruisseaux de sang coulent autour de moi ! »

(RACINE.)

Du Point d'interrogation.

Il se place après un sens interrogatif, c'est-à-dire, après ces sortes de phrases où l'on adresse directement la parole à quelqu'un dans le dessein d'en obtenir une réponse. Exemple :

« Mais tout est-il prévu ? César est-il à toi ?
 » Seconde-t-il enfin Catilina qu'il aime ? »

Du Point d'admiration.

Le point d'admiration s'emploie après une phrase où l'on s'écrie, où l'on témoigne quelque étonnement ou quelque souhait, et, en un mot, toutes les fois que l'âme éprouve quelque émotion vive : on le remarque principalement après les interjections. Exemple :

« O sort épouvantable, et qui me désespère !
 » O serment ! ô patrie ! ô Rome toujours chère !
 » César !.... Ah, malheureux ! j'ai trop long-temps vécu. »

(VOLTAIRE.)

Un signe, usité surtout dans les éditions modernes, c'est le trait de séparation : il peut suppléer quelquefois à l'*alinéa*; mais on l'emploie plus communément comme un signe elliptique, qui représente les mots *dit-il, répondit-il*, etc. ; comme dans ces vers :

« Est-ce assez, dites-moi, n'y suis-je point encore ?

» — Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y
» voilà ?

» — Vous n'en approchez point. La chétive pécore
» S'enfla si bien qu'elle creva. »

(LA FONTAINE.)

Tous les signes de ponctuation dont nous venons de parler, se trouvent réunis dans l'exemple suivant :

« Je vois descendre du Ciel une déité également agréable aux hommes et aux dieux : c'est l'espérance. O vous qui m'écoutez, pardonnez à ma Muse cette métamorphose de passions en divinités. Eh ! ne fait-on pas son dieu de sa passion ? La voici près de nous cette déesse qui préside à l'espérance. Quelle assurance dans son port ! quelle sérénité sur le front ! quelle dignité dans ses airs de tête ! Tantôt un rayon de joie et une lumière voltigeante se jouent autour de ses yeux ; tantôt un nuage clair semble voiler son visage comme une gaze légère. Marche-t-elle ? c'est une démarche fière et noble : elle s'arrête ; c'est la confiance qui forme son attitude..... Elle est tantôt infirme, tantôt pleine de vigueur et de santé. Un souris fort aimable, timide pourtant, beaucoup de feu dans son air ; enfin mille attraits dans toute sa personne : aussi attire-t-elle tous les humains qui soupirent après elle ; c'est une cour avide et empressée qui ne la quitte point. Riche de nom, pauvre en effet, elle trouve le secret de repaître cette cour, non de réalités, mais d'apparences. Au défaut de biens, elle leur prodigue des ombres : ils en sont satisfaits. Ont-ils tort ? tout charme quand on espère ; tout lasse quand on possède : tant les dons de

l'espérance sont assaisonnés d'une je ne sais quelle saveur préférable à celle de l'ambroisie. Un malade, soit d'esprit, soit de corps, s'abreuve à longs traits du doux poison de l'espoir : autant en fait l'amant ; autant le nautonnier sur le sommet d'une vague prête à le précipiter, autant le vieillard, presque englouti dans les enfers : l'inevitable Caron a beau le presser d'un regard affreux ; il garde encore l'espoir après son trésor. L'espérance est séduisante et séduite ; elle joue, elle est jouée. Dans ce jeu mutuel, la vie se passe : l'on espère toujours, et la mort étouffe le dernier effort de l'espoir.

» Venez, chère déesse ; et puisque vos dons ont l'art d'amuser nos foibles cœurs, versez-les à pleines mains. Sans eux la vie n'est pas supportable ; nul remède à nos maux ; tout languit, tout meurt. Par vous l'on goûte le repos, la volupté, les délices, ou du moins la plus douce des illusions. Ah ! ne la rendez pas cruelle à vos trop crédules adorateurs. Trompez-nous, mais cachez votre art ; répandez un nuage sur vos innocentes fraudes, et laissez-nous jouir de l'enchantement. C'est sous vos heureux auspices que l'on déploie les voiles dans la prospérité ; dans les revers, vous êtes une ancre solide : le vaisseau est agité ; mais qu'importe, s'il a pour ancre l'espoir ? »

(BRUMOY, Poëme sur les Passions.)

Malgré la clarté et les développemens que j'ai tâché de mettre dans les règles précédentes, je ne doute point qu'on n'éprouve d'abord quelques difficultés dans leur application : il faut attendre nécessairement tout le reste de la pratique ; un peu d'exercice finira par les rendre familières. Je ne saurois trop recommander les analyses : tout deviendra facile, lorsqu'on se sera exercé dans l'anatomie du discours, et que l'on aura une idée nette de la subordination plus ou moins directe des mots.

Parmi les bonnes éditions qui peuvent servir de guides dans cette partie, je conseille surtout celles des Citoyens DIDOT, connus

si avantageusement par les services signalés qu'ils ont rendus à l'art Typographique. Elles méritent une des places les plus distinguées, parce qu'on y a suivi un système uniforme de ponctuation, et que l'on y donne rarement au hasard, comme dans la plupart des éditions vulgaires.

Les éditions stéréotypes, contre lesquelles déclament mal à propos bien des gens prévenus, sont des modèles de correction; et l'on peut dire qu'elles méritent les éloges de quiconque s'intéresse vivement au progrès des lumières.

CHAPITRE II.

De l'Orthographe de quelques sons, et du redoublement des Consonnes.

CE que nous avons à dire sur cette matière, se réduira à quelques remarques. L'usage est ici si bizarre, si capricieux, qu'il est presque impossible d'établir quelques règles certaines; l'on est le plus souvent borné à consulter les Dictionnaires (1).

(1) Le Dictionnaire de l'Académie (cinquième édition), malgré ses imperfections, est la seule autorité à laquelle il faut se référer. Cet ouvrage est le vrai dépositaire de l'usage: il a été commencé à l'époque où notre Langue ne faisait, pour ainsi dire, que de naître, et il en a suivi pas à pas tous les progrès. J'observerai ici que les personnes qui, ri-

Les personnes qui ont quelque connoissance du Latin, peuvent tirer de cette langue quelques éclaircissemens ; mais ceux qui ne connoissent que le français (1), ne doivent point pour cela désespérer de réussir ; un usage un peu soutenu dissipera les difficultés : ils doivent surtout observer les diverses familles des mots, comme les primitifs, les dérivés, les simples, les composés, etc.

Am, an.

Pour se fixer sur le choix de *m* ou de *n*, il faut observer si la syllabe est suivie de *p* ou de *b* : dans ce cas, on emploie *m* ; mais partout ailleurs on met *n*. Exemples : *embrasser, empoisonner, ensemble, entier*, etc. Cette règle a très-peu d'exceptions.

diculement prévenues contre l'usage, prétendent qu'il faut rejeter toute autorité en fait d'orthographe, ne prévoient pas où les mènera un pareil système. Bientôt, si on veut les en croire, tout sera brouillé et confondu, et l'on finira par ne plus s'entendre. Il n'y a qu'un certain entêtement fondé sur l'ignorance, qui puisse tenir ce langage : j'ai connu bien des gens qui raisoient ainsi faute d'instruction, et qui, par un excès contraire, sont devenus extrêmement esclaves et même puristes, lorsqu'ils ont eu acquis quelques lumières dans l'Orthographe.

(1) J'observerai, en faveur de ceux qui n'ont aucune teinture de Latin, que la prononciation originelle s'étant conservée dans la plupart des idiômes particuliers à chaque pays, on peut souvent en tirer quelques éclaircissemens pour l'orthographe des mots correspondans du Français. On saura, par exemple, si le son *an* doit s'écrire par *a* ou par *e* ; le son *in*, par *en*, ou par *in*, ou par *ain* ; le son *ó*, par *o*, ou par *au* ; ou même si avant *au* il faut un *e*, ou s'il n'en faut point.

Sion ou *tion*, *tie*, *tieux*, etc.

Le son *si* s'écrit par *t*, 1.^o dans la plupart des adjectifs en *ial*, *iel*, *ieux*; comme *initial*, *nuptial*, *martial*, *partial*, *partiel*, *captieux*, *facétieux*, *ambitieux*, *minutieux*, etc.

2.^o Dans les noms propres de pays, en *ien* et en *ie*, comme *Vénitien*, *Egyptien*, *Dalmatie*, *Croatie*, *Sarmatie*, etc. Cette règle devient presque générale pour les mots terminés en *ie*, comme *minutie*, *ineptie*, *facétie*, *primatie*, *prophétie*; surtout lorsque le son *cie* est précédé d'une voyelle.

Dans les noms terminés en *ion*, l'adjectif d'où dérive le nom indique très-souvent s'il faut écrire *sion* par *t*; comme dans les mots suivans : *actif*, *action*; *attentif*, *attention*; *dévo*t, *dévotion*; *natif*, *nation*; *relatif*, *relation*; *expéditif*, *expédition*, etc.

Le nom d'où se forme l'adjectif, peut aussi déterminer l'Orthographe : ainsi écrivez *négo*ciant, à cause de *négo*ce; *vice*ux, à cause de *vice*; *space*ux, à cause de *space*; *office*ux, à cause de *office*; *gracie*ux, à cause de *grâce*, *astucie*ux, à cause de *astuce*, etc. On écrit pourtant *ess*entiel.

Les noms terminés en *que* changent *q* en *c* dans leurs adjectifs. D'après ce principe, on écrit *république* et *républicain*; *fabrique*

et *fabricant* ; *Amérique* et *Américain* ; *bibliothèque* et *bibliothécaire* ; *pratique* et *praticien* , *praticable* ; *hypothèque* et *hypothécaire* , etc.

Les verbes changent aussi la lettre *q* en *c* dans leurs substantifs. Exemples : *expliquer* , *explication* ; *appliquer* , *application* , etc.

é , *er*.

Dans le doute s'il faut terminer un nom ou un adjectif par *é* ou par *er* , formez le féminin de ce nom ou de cet adjectif ; et si ce féminin se termine en *re* , la lettre *r* doit se trouver dans le masculin : ainsi écrivez *léger* , à cause de *légère* ; *altier* , à cause de *altière* ; *messenger* , à cause de *messagère* ; *portier* , à cause de *portière* ; *étranger* , à cause de *étrangère* , etc.

^{ez a toujours le son de l'é fermé}
 Il y a bien des gens qui regardent comme arbitraire cette orthographe dans les verbes ; mais elle ne paroît point telle à ceux qui se conduisent plus par raisonnement que par une routine aveugle.

Ez termine invariablement les secondes personnes plurielles , comme *vous aimez* , *vous aimiez* , *vous aimeriez* , etc. , et non pas , *vous aimés* , *vous aimiés* , *vous aimeriés* . Hors de là , la lettre *z* ne s'emploie jamais à la fin des mots , si l'on en excepte *assez* , *chez* , *nez* . que l'on prononce *assé* , *ché* , *né* .

És, est la marque distinctive du pluriel des noms et des adjectifs : comme ces derniers, le participe se termine toujours ainsi au pluriel, toutes les fois qu'il prend le nombre du nom auquel il se rapporte. Écrivez donc, *vous êtes aimés*, *vous étiez aimés*, *vous seriez aimés*, etc.

Ces remarques n'embrassent pas toutes les difficultés, mais elles les diminuent beaucoup. Tout le reste ne doit s'attendre que de l'usage : un esprit observateur qui sait douter souvent, acquiert bientôt l'habitude de bien orthographier.

Passons au redoublement des consonnes, qui forme une des plus grandes difficultés dans notre Orthographe.

B.

Cette lettre ne se redouble que dans *abbé*, *abbaye*, et dans les autres dérivés. Écrivez par un seul *b*, *abattre*, *abaisser*, *abonner*, *abréger*, *aboyer*, etc.

C.

On redouble le *c* dans la plupart des mots qui commencent par *ac*, *oc*, *suc* ; comme dans les mots suivans, dans leurs dérivés et leurs composés : *accabler*, *accaparer*, *accommoder*, *accourir*, *occasioner*, *occuper*, *succomber*, etc. Cette règle n'est pas sans exception : écrivez par un seul *c*, *académie*, *acoquiner*, *acariâtre*, *acre*, *oculaire*,

sucer. Dans la plupart des autres cas où *c* se redouble, la prononciation l'indique.

D.

Dans les mots où cette lettre se redouble, les deux *d* se font sentir; comme dans, *addition*, *reddition*, etc. Ecrivez par un seul *d*, *adonner*, *adoucir*, *adapter*, *adopter*.

F.

F se redouble dans les mots qui commencent par *af*, *dif*, *ef*, *of*; comme dans *affable*, *affamer*, *affecter*, *affermir*, *afficher*, *difflamer*, *différencier*, *effacer*, *effaroucher*, *effrayer*, *offenser*, *offrir*, etc. C'est mal à propos qu'on redouble cette lettre dans bien des mots: écrivez *Afrique*, *café*, *défense*, *déferer*, *défaut*; écrivez également avec un seul *f*, tous les mots où *f* se trouve après *dé*.

G.

Il y a peu de mots où il se redouble; ils peuvent se réduire à peu près à ceux-ci: *agglomérer*, *aggraver*, *agglutiner*, et leurs dérivés. Ecrivez par un seul *g*, *agrandir*, *agréger*, *agresseur*.

L.

L'usage conserve les deux *ll* dans les mots
qui

qui commencent par *al*, *il* ; comme dans *allier*, *alliance*, *allumer*, *allure*, *illégal*, *illégitime*, etc. ; dans les féminins des adjectifs qui se terminent en *el*, *ol*, comme *bel*, *belle* ; *tel*, *telle* ; *mortel*, *mortelle* ; *cruel*, *cruelle* ; *mol*, *molle* ; *fol*, *folle*, etc.

Dans les verbes *appeler*, *renouveler*, *chanceler*, on redouble le *l*, lorsque cette lettre est suivie d'un *e* muet ; mais dans tout autre cas on n'y conserve qu'un *l*. D'après ce principe, on écrira *appelant*, *renouvelant* ; *appelons*, *renouvelons* ; *appelé*, *renouvelé* ; et *j'appelle*, *je renouvelle* ; *j'appellerai*, *je renouvellerai*, etc.

D'après le même usage, on le redouble dans les noms qui ont une terminaison muette ; comme *chandelle*, *chapelle*, *femelle*, etc. Écrivez cependant *fidèle*, *modèle*, *zèle*.

M.

On redouble *m* après les syllabes *com*, *gom*, *pom*, *som*, *hom*, *im*. Exemples : *commander*, *gomme*, *pomme*, *somme*, *homme*, *immense*, etc. ; mais cette règle a bien des exceptions. Écrivez, *comédie*, *comète*, *comité*, *comestible*, etc.

N.

On redouble *n* dans le féminin des adjectifs terminés en *en* et en *on* ; comme, *mien*,

quoique on ne les prononce point, mienne; tien, tienne; bon, bonne, etc. On le redouble aussi dans les dérivés des noms terminés en *n*, comme *moisson*, *moissonner*; *pardon*, *pardonner*; *citron*, *citronnier*; *an*, *année*, *annuel*, etc. Cet usage est assez constant.

P.

Il se redouble assez communément dans les mots qui commencent par *ap*, *rap*, *sup*: *approcher*, *rappporter*, *supporter*, etc. Il faut en excepter *apaiser*, *aplanir*, *aplatir*, *apercevoir*, que l'Académie écrit par un seul *p*; ajoutez-y les mots *apologue*, *apostille*, *apostrophe*, *apothicaire*, *apôtre*, *apitoyer*, *apurer*, et quelques autres.

R.

R se redouble dans les mots qui commencent par *cor*, *er*, *hor*, *ir*; comme dans *corriger*, *correspondre*, *erreur*, *irriter*, *horreur*, etc.; et surtout dans ceux qui commencent par *ar*: *arriver*, *arrière*, *arroser*, *arrondir*, etc. Écrivez cependant, *arabe*, *aride*, *araignée*, *ariette*, *arithmétique*.

Le *r* doit se redoubler au futur et au conditionnel des verbes *courir*, *acquérir*, *mourir*, et autres où il s'agit de distinguer ces temps du présent et de l'imparfait des mêmes verbes. Ainsi l'on doit écrire, *nous courrons*, *nous mourrons*, *nous acquer-*

rons ; nous courrions , nous mourrions , nous acquerrions ; afin de distinguer ces personnes de celles du présent , *nous courons , nous mourons , nous acquérons ;* et de celles de l'imparfait , *nous courions , nous mourions , nous acquerions ,* etc.

T.

T se redouble principalement après la syllabe initiale *at* : *attacher , attendre , attester , attraper , attirer , attribuer , atrouper ,* etc. On écrit néanmoins , *atome , atrabilaire , atroce , atelier .*

On redouble aussi cette lettre dans les féminins des adjectifs terminés en *et* , comme *net , nette ; muet , muette ,* etc. Cependant on écrit *complète , discrète , secrète , prête .*

D'après la même règle qui fait redoubler le *l* dans *appeler* , le *t* se redouble aussi dans *jeter* , lorsque cette lettre est suivie d'un *e* muet : *jeter , rejeter , projeter ; je jette , je rejette , je projette ,* etc.

C H A P I T R E I I I .

Du son et de l'emploi de quelques lettres .

NOUS nous bornerons ici à quelques observations principales sur les lettres qui présentent des difficultés dans la prononciation.

C.

C final, sonne dans *Isaac*, *Cognac*, *sac*, *lac* (amas d'eau), *bec*, *échec*, *choc*, *estoc*, *parc*. Il ne sonne pas dans *bec jaune*, qu'on prononce *bé-jaune*, il ne sonne pas non plus dans *un broc*, *un marc*, *blanc*, *franc*, *jonc*, *almanach*, *estomac*, *tabac*, *lacs* (piège). Cependant il sonne dans ces expressions : *du blanc au noir*, *franc animal*, *franc étourdi* ; prononcez, *du blan-kaunoir*, *fran-kanimal*, *fran-kétourdi*.

Lorsque cette lettre est redoublée, on n'en prononce qu'une, à moins que les deux *c* ne soient suivis d'un *e*, comme dans *acceptation*, *accepter*, *occiput*, *succès*, *succéder*, etc. Lorsque le son de ce double *c* est précédé d'un autre *e*, le *x* prend la place du premier *c* : *excès*, *exception*, *exceller*, etc.

Ch.

Ch a le son de *k*, dans bien des mots qui viennent des Langues étrangères, comme dans *Achab*, *Melchisédec*, *Archange*, *Achéloüs*, *archonte*, *Michel-Ange*, *archiépiscopal*, *Chersonèse*, *chirographe*, *chiromancie*, *chœur*, *écho*, *Epicharis*, *Anacharsis*, *orchestre*, *archétype*, *chaos*, *Chaldée*, *mécanique*, etc. L'Académie a supprimé l'*h* dans ce dernier mot.

X Selon le principe que l'auteur a consacré à la Lettrine D, il faudroit prononcer *achaber*, *archéloüsse*, etc. règle vicieuse qu'il a omise, et dont j'ai fait de jus tes év. reproches.

D.

D à la fin des mots, sonne dans *David*, *Obed*, *le Cid*. Dans ces trois mots, on fait entendre après cette consonne un *e* muet foible. *il falloit ajouter, par corruption.*

Cette lettre a le son du *t* à la fin d'un adjectif ou d'un verbe, lorsque le mot suivant commence par une voyelle, comme dans *grand homme*, *grand ennemi*, *profond abîme*, *que répond-il?* *quand on est sage*, etc. Dans le Dictionnaire de l'Académie, dernière édition, en VII, on remarque au mot *gond*, que le *d* ne doit point se faire sentir, quoiqu'il aivi d'un mot commençant par une voyelle; mais pour quoi n'a-t-elle pas fait cette même remarque dans le mot

F final ne sonne point dans *clef*, *cerf*; mais il sonne dans *nerf*, *neuf*, *œuf*, etc., à moins que ces mots ne soient suivis d'un mot qui commence par une consonne, et qui se prononce sans interruption; comme dans *nerf de bœuf*, *neuf personnes*, *œuf dur*, *œuf frais*, etc. Au pluriel, on prononce *des œu*, *des bœu*, *des ner*. *F* est nul dans *un chef - d'œuvre*, *des chefs - d'œuvres*. Hors de là le *f* final se fait communément sentir.

F final suivi d'une voyelle, se prononce comme *v* dans *neuf*: *neuf ans*, *neuf hommes*; prononcez *neuvans*, *neuvomes*.

Le double *ff* ne se fait pas sentir dans la prononciation: prononcez *affamer*, *affronter*, *affectionner*, etc., comme si l'on écriroit *afamer*, *afronter*, *afectionner*.

PH.

On écrit ainsi le son *f* dans quelques mots qui viennent des Langues étrangères; il est surtout usité dans les noms propres, et dans les termes d'arts et de sciences, tels que *Philippe*, *Philoctète*, *Pasiphaé*, *Phaéton*, *philosophe*, *pharmacie*, *phalange*, *phare*, *phénix*, *physique*, *physionomie*, *phénomène*, *phosphore*, *pharisien*, etc. On écrit actuellement par *f*, *fantôme*, *faisan*, *flegmatique*, *frénésie*, *golfe*, *orfèvre*, *scrofule*, *scrofuleux*, &c.

G.

Cette lettre est nulle dans *rang*, *doigt*, *poing*, *sangsue*, *legs* (prononcez *lè*); dans *Regnard*, poète comique, (prononcez *Renard*); dans *Clugni*, prononcez *Cluni*.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce comme *k*: *sang impur*, *rang illustre*. Prononcez *sankimpur*, *ran-killustre*.

Gn n'a pas le son mouillé ou radouci, dans *Progné*, *inexpugnable*, *régnicole*, *stagnation*, *stagnant*: prononcez *Proguené*, *inexpuguenable*, *staguénation*, *staguénant*.

prononcez *Prog-né*, *inexpug-nable*, *stag-nation*, *stag-nant*, et non cum, ^{H.} dit l'auteur, mon ami.

Notre Langue a deux sortes d'*h*; l'*h* muette ou nulle dans la prononciation, comme dans *héritier*, *hésiter*, *hameçon*, *hôte*, *hérés-*

tique , hiéroglyphe , hirondelle , etc. ; et l'h aspirée , qui s'articule du gosier : c'est une véritable consonne ; pour la faire sentir , on la prononce séparément de la lettre qui la précède , comme on fait pour les autres consonnes : ainsi l'on prononce *nous haïssons* , *nous hasardons* , *des hussards* , etc. , comme si l'on écrivoit , *nou-haïssons* , *nou-hasardons* , *dè-hussards*. On regarde vulgairement comme une faute très-grossière de la lier au mot précédent , comme on fait pour l'h muette.

Principaux mots où la lettre H s'aspire.

Hacher ,	hareng ,	hère ,	hors ,
hachis ,	hargneux ,	hérissier, héri-	hors-d'œuvre ,
haie ,	haricot ,	son ,	hotte ,
haillon ,	harnois ,	hernie ,	houlette ,
haine ,	harpe ,	héros ,	houppe ,
haïr ,	harpie ,	herse ,	houppelande ,
haire ,	hasard ,	hêtre (arbre),	hourï ,
hallebarde ,	hâte , hâter ,	heurter ,	houspiller ,
hameau ,	havre-sac ,	hibou ,	housard ,
hanter ,	hausser ,	hideux ,	housard ,
happer ,	haut , hauteur ,	hiérarchie ,	hussard ,
harangue ,	hautain ,	Hollande ,	huée , huer ,
harassé ,	hautbois ,	honte ,	huguenot ,
harceler ,	hennir ,	hoquet ,	huit ,
harde ,	hennissement ,	horde ,	huppé ,
hardi ,	héraut ,	hormis ,	hure .

La lettre *h* s'aspire aussi dans presque tous les mots qui sont formés des précédens , comme *enhardir* , *enharnacher* , etc. Prononcez sans aspiration , *exhausser* , *héroïne* , *héroïque* , *héroïsme*.

Dans le discours familier , on peut se permettre de ne pas aspirer dans ces trois mots *(suivans)* :

Hollande, Hongrie, Henri; mais seulement dans ces expressions que l'usage a consacrées : *papier d'Hollande, eau de la reine d'Hongrie, les exploits d'Henri IV.*

On écrit, *le onze, le onzième, le oui et le non*; et l'on aspire dans les *onze heures, Louis onze*: prononcez *lè-onze heures, Loui-onze.*

I.

Cette lettre conserve le son qui lui est propre dans les mots *immortel, immense, immoral*; ^x*innocent*, et toutes les fois qu'après cette voyelle, *m* ou *n* sont redoublés.

x que l'on
prononce
im-mortal,
im-mense
im-mortal
et non
cin-mortal,
cin-mense
cin-mortal.
le mot

L'*i* ne se fait pas sentir dans *encoignure, coignée, coignassier, oignon*. l'Académie écrit même, *cognée, cognassier, ognon* (1).
mais on ne sait pourquoi, ~~car~~ l'*i* a été conservé dans *encoignure*. J.

i-nocent
on le prononce
ainsi
et non
in-nocent
ni cin-nocent
peut-être
qu'il seroit
mieux de
supprimer
un n.

Cette lettre a le son du *g* doux, et si cette identité de son est quelquefois embarrassante pour les commençans, cela n'arrive qu'avant *e*; car *i* ne se trouve jamais après *j*.

Le son *je* est particulier aux mots suivans : *jeter, rejeter, jeton, reje ton, objet, tra-jet, projet, majestueux, Jérôme, Jérémie, jeune*. Si l'on en excepte quelques autres mots dont l'usage est familier, presque tout le reste s'écrit par *g*.

(1) Voyez la dernière édition de son Dictionnaire.

L ne se prononce pas dans *baril*, *gentil*, *fusil*, *nombril*, *outil*, *persil*, *sourcil*, *soûl*.

Il, *ils*. Il importe de bien fixer la prononciation de ces mots, qui s'emploient si fréquemment dans le discours, et sur lesquels aucune Grammaire ne s'explique clairement.

Dans le mot *il*, le *l* se fait toujours sentir; mais dans le pluriel *ils*, on ne fait sentir que *l* lorsque le mot suivant commence par une consonne: si au contraire le mot suivant commence par une voyelle, on ne fait sentir que *s*. Ainsi prononcez, *ils chantent*, *ils connoissent*, *ils font*, *ils aiment*, *ils entendent*, *ils ont*, comme si l'on écrivoit, *il chantent*, *il connoissent*, *il font*, *iz-aiment*, *iz-entendent*, *iz-ont*. En poésie et dans le ^{DISCOURS} style soutenu, on fait toujours sentir le *l* au pluriel.

Bien des personnes prononcent *i chantent*, *i connoissent*, *i font*; mais, outre que cette prononciation donneroit lieu à bien des équivoques, elle n'a pour elle ni les bons Acteurs, ni l'usage de la Capitale.

Le double *ll* précédé d'un *i*, et surtout de *ai*, *ui*, *ei*, est ordinairement mouillé, comme dans *réveiller*, *sommeiller*, *orgueilleux*, *périlleux*, *aiguille*, *anguille*, *taille*, *canaille*, *grille*, etc. X et non *révéier*,

Le *l* simple se mouille aussi à la fin de bien des mots, comme dans *sommeil*, *réveil*, *orgueil*, *péril*, *avril*, *soleil*, ver-

X les jeunes personnes élevées dans les écoles de Paris doivent se prémunir contre cette prononciation vicieuse.

sommeil,
périlleux,
anguille,
canaille, X
taille, &c.
nota.

Dans le mot *orgueilleux*, on prononce *Orguei*lleux avec l'é aigue.

*meil, pareil, détail, bétail, deuil, fau-
teuil, mail, babil.*

L, quoique précédé d'un *i*, ne se mouille pas dans *tranquille, Gille, Camille, Santillanè, Séville, vaciller*. C'est une faute grossière de le mouiller dans *frileux*, qui s'écrit aujourd'hui avec un seul *l*, ainsi qu'*annuler* et *imbécile*.

Les deux *l* se font sentir dans quelques mots; tels que, *allusion, allégorie, illusion, illégal, illicite, illégitime, illimité, collation* et *collationner* (termes de pratique), *constellation, belliqueux, millénaire, fallacieux*, etc.

Cette prononciation est assez ordinaire au commencement du mot.

Dans la plupart des autres cas, lorsque le *l* est redoublé, on n'en fait entendre qu'un; comme dans *syllabe, allumer, collation* (petit repas), *installer*, etc. : Prononcez *syllabe, alumer, colation, instaler*.

M.

Quand cette lettre est redoublée, on n'en prononce qu'une; comme dans *commode, commettre, nommer, commissionnaire, notamment*, etc. Cependant on les fait sentir toutes les deux dans *Ammon, ammoniac*, et dans tous les mots qui commencent par *im* : *immobile, immédiat, immensité, immoral*, etc.

M ne se prononce point dans *automne*,

damner, condamner, solemnel: prononcez *autonne, dâner, condâner, solânel*.
 Ecrivez *solennel*, au lieu de *solemnel*; et
colonne, au lieu de *colomne*.

N.

Le double *n* ne se fait point sentir ordinairement : *année, connoître, manne, Anne* (nom propre), etc. Prononcez *anée, conoître, mane, Ane*. Les mots *annuel, annales, innovation, annuler*, et quelques autres en petit nombre, font une exception à cette règle.

N n'est point nasal dans les mots *hymen, amen, examen*, prononcez comme si l'on écrivoit *hymene, amene, examene*, ^{en observant de ne pas point faire sentir} ~~en observant néanmoins de ne faire sentir que très-peu l'e final.~~ L'usage paroît se partager aujourd'hui sur le dernier.

Il y a quelques autres cas où *n* prend sa nasalité, comme à la fin d'un adjectif suivi d'un nom qui commence par une voyelle, surtout dans ces expressions : *bon ami, bon auteur, vain espoir, ancien auteur, souverain être, divin enfant*: prononcez, *bonami, bo-nauteur, vai-nespoir, ancié-nauteur, souverai-nêtre, divi-nenfant*.

La nasalité se perd aussi, quand *bien, rien, on, en*, sont suivis d'un mot auquel ils se lient naturellement dans la prononciation, comme *bien-aimé, rien autre, on aime, en Espagne*, etc.: prononcez, *biénaimé, rié-nautre, onaime, a-nespaigne*.

Mais on prononcera nasalemment, *bien unique*, *prenez-en aussi*, *il est bien où il est*, *cheval bon à monter*, *que dit-on à Paris?*

Enfin, la nasalité se perd toutes les fois qu'entre les deux mots on ne peut faire une petite pause : on dira, *bien insolent*, sans nasalité, parce qu'après *bien* on ne sauroit placer le plus petit repos. D'après ce même principe, on prononcera sans nasalité, *bon historien*, *bien instruit*, *ton ami*, *mon enfant*, etc.

Le *n* final se fait sentir dans ces mots, *le Béarn*, *le Tarn* : prononcez, ~~le Béarne~~, ~~le Tarne~~.

P.

P à la fin des mots est nul dans la prononciation ; comme dans *sept*, *drap*, *galop*, *coup*, *sirop*, *trop*, *beaucoup*, etc. Dans les deux derniers de ces mots, *p* se prononce lorsque le mot suivant commence par une voyelle.

P est nul aussi dans *baptême*, *Baptiste*, *compte*, *septième*, *sculpteur*, *symptôme*, *promptitude*, *exempter*, *dompter* ; on peut écrire aussi *domter*.

P se fait sentir dans *baptismal*, *septante*, *scepticisme*, et dans les mots qui commencent par *sept*.

Q.

Cette lettre se fait entendre dans le mot *cinq* ; mais elle est nulle lorsque ce mot est suivi

L'auteur
auroit dû
dire pour
bien faire
connaître
quand il y
a nasalité,
que lorsque
le substantif
précède
l'adjectif
on ne doit
pas lier,
et au contraire
lorsque l'adjectif
précède son
substantif
il n'y a pas
de nasalité
et on doit
alors lier
l'adjectif
avec le mot
suivant.

suivi d'une consonne, comme dans *cinquants*, *cinquantes* : prononcez *cinquants*, *cinquantes*.

Dans *coq* le *q* sonne, excepté dans *coq-d'Inde*.

R.

R ne se prononce pas ordinairement à la fin des mots en *er*; excepté dans *fer*, *mer*, *amer*, *enfer*, *une cuiller*, et dans quelques autres.

R sonne dans tous les mots en *ir*, comme *finir*, *sentir*, *ouvrir*, *desir*, *soupir*, etc.

Les deux *rr* se prononcent dans *abhorrer*, *errer*, *erreur*, *terreur*, *irrégulier*, *irréprochable*, *irrésolu*, et dans tous les autres mots qui commencent par *irr*. Partout ailleurs on ne prononce qu'un *r*.

S, entre deux voyelles, se prononce comme *z*: *confiseur*, *oser*, *raison*, etc. Prononcez *confiseur*, *ozér*, etc. Il faut en excepter les mots suivans, où *s* se prononce comme s'il étoit double: *préséance*, *présupposer*, *vraisemblable*, *monosyllabe*, *parasol*, *désuétude*: prononcez *presséance*, *pressupposer*, *vraisemblable*, *monossyllabe*, *parassol*, *dessuétude*, *prossesseur*.

Il est rare que le son *ze*, entre deux voyelles, s'écrive par *z*, si l'on en excepte quelques mots en petit nombre où l'usage conserve encore cette lettre; tels que, *azur*, *azuré*, *azime*, *azerolier*, *horizon*, *bizarre*, *gaze*, *gazelle*, *gazette*, *gazouiller*, *gazeux*, *gazon*.

S se prononce comme z dans *transition*, *transiger*, *transitoire*, *transaction*, *Alsace*, et à la fin des mots suivis d'une voyelle, comme *vous aimez*, *elles aiment*, etc.

Cette lettre a une prononciation forte à la fin des mots en *us* qui viennent de la Mythologie ou de l'Histoire Romaine, comme *Vénus*, *Bacchus*, *Phébus*, *Fabius*, *Cincinnatus*, *Curius-Dentatus*, *Fabricius*, etc.

Hors de là, s final ne se prononce point, excepté dans quelques mots, tels que *la vis*, *le lis*, (mais non dans *fleur de lis*); *les mœurs*, (prononcez *mœurse*), et dans quelques autres que l'usage fera connoître.

S, au commencement d'un mot, et suivi immédiatement d'une consonne, se fait entendre seulement par un petit sifflement.

Exemples: *le spectacle*, *les spectateurs*, *les Spartiates*, à *Sparte*, *la station*, etc. : prononcez, *leus-pectacle*, *lès-pectateurs*, *lès-partiates*, *as-parte*, *las-tation*, etc.

C'est prononcer très-grossièrement que de dire, comme si l'on écrivoit, *les es-pectacles*, *les espectateurs*, à *esparte*, *la estation* ou *l'estation*.

Le double ss ne rend point sonore l'é qui le précède dans les mots suivans et dans leurs dérivés : *ressaigner*, *ressaisir*, *ressasser*, *ressaut*, *ressembler*, *ressemer*, *ressentir*, *resserrer*, *ressortir*, *ressort*, *ressouvenir*, *ressource*, *ressuer*, *dessus*, *dessous*, prononcez *reçaigner*, *reçaisir*, *reçasser*, etc.

mais, mon
cervi,
comment
penser-vous
consacrer
dans votre
ou ragez
cette pro-
nonciation
n'étoit-il
pas plus
simple
de dire
que la lettre
s finale,
se fait
seul dans
a mot?

T.

Lorsque le *t* est double , la prononcia-
tion n'en fait sentir qu'un , excepté dans *At-*
ticisme , *Attique* , *pittoresque* , *guttural*.

Dans *sept* , *huit* , le *t* se fait sentir lors-
que ces mots terminent une phrase , ou que
le mot qui doit se prononcer immédiatement
après, commence par une voyelle. Hors de
là, il est nul : *huit cents* , *sept cents* : pro-
noncez *hui-cents* , *sé-cents*.

T final ne se prononce que dans *dot* , *fat* ,
brut , *but* , *exact* , *rapt* , *tact* , *correct* ,
direct , *l'Est* , *l'Ouest* , et dans un petit
nombre d'autres mots.

T final cède la place à *s* dans les noms
et dans les adjectifs en *ant* et en *ent* lors-
qu'ils prennent le signe du pluriel , comme :
enfans , *prudens* , *brillans* , etc. ; exceptez-
en quelques monosyllabes , tels que *dents* ,
cents , *vents* , etc.

REMARQUE. Plusieurs grammairiens
prétendent, avec *Beauzée*, que les principes
exigeroient qu'on écrivît , *enfants* , *pru-*
dents , *brillants* , etc. : mais pourquoi les
principes ne seraient-ils pas également pour
la première orthographe ? Les personnes qui
raisonnent , et qui tiennent autant aux prin-
cipes que les gens systématiques , ne trou-
vent pas que l'usage soit répréhensible
lorsqu'il tend à abrégé , surtout en fait d'or-
thographe. Du reste, cela est libre à ceux qui

veulent prendre la peine d'écrire une lettre de plus dans tous ces pluriels.

TH.

On écrit par *th* quelques noms propres, surtout des termes d'arts et de sciences, tels que les suivans : *théorie*, *théologie*, *arithmétique*, *thermomètre*, *parenthèse*, *Thémis*, *Thésée*, *Thémistocle*, *Thalie*, *thériaque*, *thé*, *thon* (poisson), *thym* (plante), *thème*, *thèse*, *athée*, etc.

U.

Cette lettre ne se fait pas sentir dans les mots *vuide*, *vuider* : prononcez et écrivez même *vide*, *vider*.

U se fait entendre dans *aiguiser*, *aiguille*, *aiguillon*, *Guise* (nom propre), et dans les syllabes *qua*, *que*, *qui*, de plusieurs mots qui sont presque purement latins ; tels que , *aquatique*, *quadragénaire*, *quadrupède*, *quadruple*, *in-quarto*, *équestre*, *questeur*, à *quia*, *quinquagésime*, *quintuple*, *liquéfaction*, *équateur*, *équitation*, *quacre*, *quaterne*, et quelques autres de ce genre. Donnez à *qua*, *que*, *qui*, le son de *coua*, *cùé*, *cùï*.

X.

Cette lettre se prononce tantôt comme *cs* : *Alexandre*, *Xercès*, *expliquer* ; tantôt comme *gz* : *exemple*, *Xavier*, *exiger*, etc. ; tantôt comme *k* : *exception*, *exciter*,

etc. ; tantôt comme deux *ss* : *Auxerre* ,
Bruxelles , *soixante* , etc. ; tantôt comme
z : *sixième* , *sixain* , etc.

Y.

Cette lettre entre deux voyelles vaut deux
i : *employer* , *citoyen* , *royaume* , *moyen* ,
ayant : prononcez *emploi-ier* , *citoi-ien* ,
roi-iaume , *moi-ien* , *ai-iant*.

L'y doit être exclus de tous les mots où
l'on n'entend que le son d'un *i* entre deux
voyelles : ainsi la même raison qui le fait
employer dans *nous voyons* , *nous em-
ployons* , *nous ayons* , *nous croyons* ,
nous fuyons , etc. , doit le faire supprimer
dans , *ils voient* , *ils emploient* , *qu'ils
aient* , *qu'ils croient* , *qu'ils fuient* , etc.

Ecrivez avec l'*i* simple , d'après ce même
principe , *la soie* , *lajoie* , *la pluie* , *la baie* ,
la haie , *le foie* , *proie* , *Troie* (ville) , etc.

L'y est suivi d'un *i* lorsqu'il se trouve
dans la première et dans la seconde personne
plurielle de l'imparfait de l'indicatif : cet *i* em-
pêche qu'on ne confonde l'imparfait avec le
présent dans les mêmes personnes , qui ont
aussi un *y* : ainsi , puisqu'on écrit au présent ,
nous employons , *vous employez* ; *nous
voyons* , *vous voyez* ; *nous croyons* , *vous
croyez* ; *nous envoyons* , *vous envoyez* ;
nous payons , *vous payez* , etc. : on écrira
à l'imparfait , *nous employions* , *vous
employiez* ; *nous voyions* , *vous voyiez* ;

nous croyions , vous croyiez ; nous envoyions , vous envoyiez ; nous payions , vous payiez , etc.

C'est une ancienne erreur de croire que l'y équivaut à l'i tréma : nous avons déjà vu l'usage de ce signe.

L'y ne vaut qu'un i dans quelques mots étrangers qui ont passé dans notre langue ; tels sont les suivans : *cygne , cylindre , dynastie , labyrinthe , lyre , martyr , myrte , mystère , mythologie , nymphe , olympiade , paralysie , hyacinthe , hymen , hydrophisie , (et tous les mots qui commencent par hydro) , hypocrite , hymne , hypocondre , hydre , hypothèque , hypothèse , physionomie , pyramide , Sybille , style , syllabe , symbole , symétrie , sympathie , symphonie , synagogue , syncope , syndic , synonyme , système , tyran , tyrannie , Zéphyre , Hippolyte , et beaucoup d'autres noms propres.*

Bien des gens mettent mal à propos l'y à la fin de quelques mots que l'usage actuel termine par un i ; comme , *aujourd'hui , lui , ci , ici , envoi , roi , soi , moi , toi , essai , Mai , etc.*

L'Académie supprime l'y dans bien des mots où il étoit usité : on écrit actuellement *abîme , asile , cristal , siphon , sirop , chimie , ivre , ivresse , hiver.*

DES LETTRES CAPITALES.

Les Lettres Capitales ou Majuscules servent à rendre plus sensibles à l'œil les divisions principales du discours, et à faire remarquer des mots pris dans un sens individuel, et qu'on a intérêt à distinguer des autres.

Elles se placent par conséquent :

1.^o A la tête d'un mot qui commence après un sens complet et indépendant de ce qui précède ; comme, par exemple, au commencement d'un *alinéa*, ou après un point.

2.^o Au commencement des noms propres d'hommes, de pays, de villes, de rivières, de montagnes, etc.

3.^o A la tête des noms d'arts, de sciences, de professions, surtout lorsqu'ils sont pris individuellement.

On les met aussi au commencement de chaque vers. Hors de là, l'usage se partage sur l'emploi des Capitales. Il seroit peut-être utile de les employer dans d'autres cas, pour mettre plus de netteté dans le discours : mais comme, en voulant les multiplier d'après les distinctions qu'établissent quelques Grammairiens, on risqueroit d'être inconséquent sur cette matière, je pense que le système qui les multiplie le moins est à préférer, parce qu'il est à la portée du plus grand nombre de personnes.

OBSERVATIONS

Sur la prononciation de quelques Voyelles.

A O.

Ces deux lettres ont le son de l'*a* simple dans *paon*, *faon*, *Laon*; et celui de l'*o*, dans *taon*, *Saône*: ainsi prononcez *pan*, *fan*, *Lan*, *ton*, *Sône*.

A O U.

Ces trois lettres se prononcent comme *ou* dans *août*; cependant on fait sentir l'*a* dans le dérivé *aoûter*.

A I, O I.

Ai. Cette voyelle a la valeur d'un *e* muet dans *faisant*, *je faisais*, *tu faisais*, *bien-faisance*, *bienfaisant*, etc.; celle d'un *é* fermé, dans *j'ai*, *j'aimai*, *je parlai*, *gai*, etc., et toutes les fois que *ai* termine un mot, excepté dans *délai*, *essai*, *vrai*; mais *ai* est plus ou moins ouvert lorsqu'il est suivi d'une consonne. Exemples: *j'aime*, *j'aimais*, *la haie*, *faire*, etc. Exceptez-en, *je sais*, *tu sais*, *il sait*, qu'on prononce *je sé*, *tu sé*, *il sé*.

Oi. Cette voyelle, lorsqu'elle n'a pas le son de *oa*, comme dans la première syllabe de *je voyois*, a le son de l'*é* ouvert, comme

dans la dernière syllabe de ce même mot , et dans *j'avois*, *foiblesse*, *monnoie*, *roide*, *roidir*, que bien des personnes écrivent, *j'avais*, *faiblesse*, *monnaie*, etc. (1).

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Sur la Prononciation Française.

On distingue dans notre Langue deux prononciations , l'une pour la conversation et le discours ordinaire , l'autre pour les vers et le style soutenu.

Dans la première de ces prononciations , on ne fait pas sentir la plupart des consonnes finales , quoique le mot suivant commence par une voyelle ; et l'on prononce par une seule émission de la voix , ce qui feroit deux syllabes dans les vers. Ainsi dans la prononciation ordinaire , on prononce , *ils vinrent ensemble*, *nous entrâmes aussi*, etc. , comme si l'on écrivoit , *il vinre ensemble*, *nous entrâme aussi*.

Dans cette dernière prononciation les diphthongues *oë*, *ie*, *io*, etc. , se prononcent comme si elles ne formoient qu'une seule voix ; comme dans *poëte*, *nation*, *nous étudions*, *hier*, etc.

(1) Cette orthographe est presque généralement rejetée par les Grammairiens , qui sentent néanmoins la nécessité d'un changement. On a proposé l'è ouvert , qui ôteroit

Dans l'autre espèce de prononciation, on fait sentir assez ordinairement les consonnes finales, lorsque le mot suivant commence par une voyelle. Exemple :

- « César, qui cependant lisoit sur leur visage,
 » De l'*indignation* l'éclatant témoignage,
 » Feignant des sentimens *long-temps étudiés*,
 » Jette et sceptre et couronne, et les foule à ses pieds :
 » La *modération* sert de voile à son crime ;
 » Il affecte à *regret* un refus magnanime ;
 » Mais, malgré ses efforts, il frémissait tout bas,
 » Qu'on applaudit en lui des vertus qu'il n'a pas. »

Dans ces vers, les mots *indignation*, *étudiés*, *modération*, se prononcent avec toutes leurs syllabes, comme *indignati-on*, *étudi-és*, *modérati-on* ; et les consonnes finales des mots *long-temps*, à *regret* se font sentir et se lient avec les mots qui les suivent, comme si l'on écrivoit, *lon-ten-zé-tudiés*, à *regrè-tun*. Dans la prose familière, on diroit : *long-ten étudiés*, à *regrè un refus*, etc. mal à propos. Ceci est près et imité de nos grammairiens modernes.

La prononciation du style soutenu est de rigueur ; mais quant à nos remarques sur la prononciation familière, elles souffrent beaucoup d'exceptions : il n'y a qu'une

toute difficulté, du moins pour les étrangers ; mais l'Usage, qui ne se dirige guère d'après les principes, adoptera vraisemblablement l'*ai*. Du reste je ne prétends point condamner les gens qui préfèrent cette nouvelle orthographe, qui me paroît déjà entraîner la majorité : quand elle n'auroit jamais pour elle les personnes qui raisonnent, il faudra bien céder au torrent.

longue pratique qui puisse les faire connoître. On fait , par exemple , sentir la finale après la plupart des monosyllabes suivis d'une voyelle , comme *mes , tes , ses , les , des , ces* , etc. , et en général après l'adjectif suivi du nom.

Du reste nous ne prétendons point donner comme une règle stricte, ce que nous avons dit sur cette espèce de prononciation , qui est un vrai défaut dans notre langue, parce qu'elle ne tend qu'à l'énerver : nous avons seulement observé la marche constante de l'usage , qui regarde comme une affectation ridicule de prononcer la plupart des consonnes finales , même avant une voyelle.

Nous bornerons ici nos observations sur la Prononciation. Il manqueroit sans doute , pour compléter cette partie intéressante , une exposition des règles de la Prosodie , ou du moins de la Quantité , qui a pour objet de déterminer la durée relative du son de chaque syllabe d'un mot : mais ces règles ont trop d'exceptions , pour pouvoir comporter la briéveté que nous nous sommes prescrite dans ce Précis de Grammaire. On trouvera tout ce qu'on peut désirer sur cette matière , dans la Prosodie de d'Olivet , ouvrage vraiment original , et qui a été extrait ou copié par presque tous ceux qui ont eu à parler sur cette partie de notre langue. Nous ne saurions donc mieux faire que de renvoyer le lecteur à ce Traité.

T A B L E A U

DE quelques Mots dont la prononciation est presque la même, et qui s'écrivent différemment.

<p>A, 3.^e personne du verbe <i>Avoir</i>; <i>j'ai, tu as, il a.</i> Ce verbe est ou auxiliaire, et alors il est suivi du participe: <i>Il a achevé</i>; ou verbe entier, et alors il est synonyme de <i>posséder</i>: <i>Il a un livre.</i></p>	<p>A, préposition. Elle marque le lieu où l'on va, où l'on demeure, où l'on tend: <i>Il va à Paris. Il est à Rome.</i></p>
<p>Ah! signe de douleur, ou de joie: <i>Ah! quelle perte!</i></p>	<p>Ha, marque la surprise, l'étonnement, surtout lorsque le mot se répète: <i>Ha, ha!</i> (Académie).</p>
<p>Alène, poinçon de fer dont se servent les cordonniers, les bourreliers, etc.</p>	<p>Haleine, faculté de respirer: <i>Perdre haleine.</i></p>
<p>Amande, fruit de l'aman-dier.</p>	<p>Amende, peine pécuniaire.</p>
<p>Amener, mener à l'endroit où se trouve celui qui parle: <i>Amenez-le-moi.</i></p>	<p>Emmener, mener du lieu où l'on est, dans un autre: <i>En partant, il l'a emmené avec lui.</i></p>
<p>Ancre d'un vaisseau.</p>	<p>Encre pour écrire.</p>
<p>Anoblir, donner la noblesse à quelqu'un: <i>Le Roi l'avait anobli.</i> Au figuré on se sert de ce mot dans le sens de son homonyme.</p>	<p>Ennoblir, signifie exclusivement donner du lustre, de l'éclat à une chose: <i>Ce mot ennoblit cette phrase.</i></p>
<p>Appas, charmes, attraits.</p>	<p>Appât, pâture, tout ce qui séduit.</p>

Auspices:

<i>Auspices</i> : sous d'heureux auspices, auspices favorables.	<i>Hospice</i> , lieu où l'on donne l'hospitalité, hôpital.
<i>Aveuglement</i> , substantif: C'est un étrange aveuglement.	<i>Aveuglement</i> , adverbe: Il agit aveuglement.
<i>Bailler</i> (1) donner, livrer.	<i>Bâiller</i> , ouvrir la bouche.
<i>Balai</i> , instrument dont on se sert pour balayer.	<i>Ballet</i> , espèce de danse.
<i>Bête</i> , animal, homme stupide.	<i>Bette</i> , plante potagère, poirée.
<i>Cahot</i> d'une voiture.	<i>Chaos</i> , confusion, assemblage confus.
<i>Cens</i> , dénombrement usité chez les Romains; droit seigneurial dans l'ancien régime.	<i>Cents</i> , plusieurs centaines.
<i>Censé</i> , réputé, considéré: Il est censé avoir donné sa démission.	<i>Sensé</i> , qui a du bon sens: C'est un homme bien sensé.
<i>Chœur</i> de musique.	<i>Cœur</i> , organe de l'animal, âme, courage, etc.
<i>Clause</i> , article, condition particulière d'un acte, d'un contrat, etc.	<i>Close</i> , féminin de <i>clos</i> : <i>La porte close.</i>
<i>Coi</i> , tranquille: Il se tient coi.	<i>Quoi</i> , pronom interrogatif, qui signifie <i>quelle chose</i> : <i>De quoi s'agit-il?</i>
<i>Conte</i> , conter, raconter.	<i>Compte</i> , compter, calculer. <i>Comte</i> , titre d'honneur dans l'ancien régime.
<i>Cor</i> : cor de chasse, cor des pieds ou durillon.	<i>Corps</i> , tout ce qui est matériè.
<i>Côte</i> , os, rivage de la mer, colline, etc.	<i>Cote</i> , marque sur un papier ou sur un livre: <i>Ces pa-</i>

(1) Ce mot n'est usité qu'en fait de Pratique; on dit: *bailler à ferme, par contrat*, etc. Dans le style ordinaire on ne s'en sert presque plus, et ce seroit aujourd'hui une faute de dire, *baillez-moi cela*, au lieu de *donnez-moi cela*.

Danse, danser.

Date d'une lettre, dater.

Dégouter, ôter le goût.

Dessein, intention, projet.

Du, article combiné mis pour *de le*.

Écho, répétition du son.

Eh! cette interjection marque ordinairement l'admiration, la surprise, la douleur : *Eh! que me veut-il?*

Envi, à l'*envi*, c'est-à-dire, avec émulation : *Ils travaillent à l'envi*.

Enter, greffer; terme d'agriculture.

Exaucer, écouter favorablement : *Il a exaucé ma prière*.

Faîte, comble, sommet, *Le faite d'un palais; le faite des honneurs*.

Fond, la partie la plus basse, la plus enfoncée : *Le fond d'un puits, au fond*.

Gai, joyeux.

piers ne sont pas cotés; cote mal taillée.

Quote-part.

Dense, épais, surtout en parlant de l'air.

Datte, fruit du dattier.

Dégoutter, couler goutte à goutte.

Dessin, dessiner.

Dû, participe du verbe *devoir*. L'*û*, quoique marqué de l'accent, est bref.

Écot, quote-part.

Hé, sert principalement à appeler : *Hé, viens ça*. Hors de cette acception on le confond souvent avec *Eh*. (*Académie*.)

Envie, envier.

Hanter, fréquenter.

Exhausser, élever : *Exhausser un mur*.

Fête, jour de repos : *Un jour de fête*.

Faite, féminin de *fait*, participe du verbe *faire*.

Fonds : Fonds de terre, somme d'argent, capital d'un bien, capacité.

Guet, action de guetter, épier : *Il fait le guet*.

Gué, lieu d'une rivière où l'eau est basse : *Passer à gué*.

<i>Gale</i> , maladie.	<i>Galle</i> : Noix de galle.
<i>Goutte</i> : Une goutte d'eau.	<i>Goutte</i> , maladie.
<i>Guère</i> ou <i>guères</i> , adv. peu: <i>Je n'en ai guère.</i>	<i>Goûte</i> , je goûte, du verbe goûter.
<i>Haire</i> , chemise de crin, instrument de pénitence.	<i>Guerre</i> , la guerre.
<i>Hérault</i> , crieur public.	<i>Hère</i> , terme de mépris: <i>C'est un pauvre hère.</i>
<i>Hôte</i> , hôtesse.	<i>Aire</i> , place où l'on bat le grain, etc.
<i>Jeune</i> , l'opposé de vieux.	<i>Héros</i> , homme qui s'est illustré par ses belles actions.
<i>La</i> , article et pronom.	<i>Hotte</i> , sorte de panier qu'on porte derrière le dos.
<i>Lac</i> , grand amas d'eau.	<i>Haute</i> , féminin de <i>Haut</i> .
<i>Leur</i> , invariable lorsqu'il est pronom personnel; alors il précède le verbe: <i>Je leur parle, il leur répond.</i>	<i>Jeûne</i> , jeûner ou s'abstenir de manger.
<i>Malle</i> , espèce de coffre.	<i>Là</i> , adverbe de lieu: <i>Il est là.</i>
<i>Matin</i> , la matinée.	<i>L'a</i> , composé du pronom <i>le</i> ou <i>la</i> , et de <i>a</i> 3. ^e personne du verbe <i>avoir</i> : <i>Il l'a tue.</i>
<i>Môle</i> , jetée de pierres, masse de chair.	<i>Lacs</i> , lacet, piège pour prendre les animaux.
<i>Mur</i> , muraille.	<i>Leur</i> , <i>leurs</i> , pronom possessif; il est suivi d'un nom, et en prend le nombre: <i>Leur ami, leurs amis.</i>
<i>Notre</i> , bref lorsqu'il est	<i>Mâle</i> : <i>Le mâle et la femelle.</i>
	<i>Mâtin</i> , gros chien.
	<i>Molle</i> , féminin de <i>mol</i> ou <i>mou</i> .
	<i>Mûr</i> , mûre: <i>Du fruit mûr.</i>
	<i>Nôtre</i> , long lorsqu'il n'est

suiyi du nom: <i>Notre ami.</i>	pas joint au nom; alors il est ordinairement précédé de l'article : <i>Le nôtre.</i>
^A O , interjection qui exprime des sentimens opposés selon le sens : <i>O temps ! ô mœurs !</i>	O , sans accent marque l'apostrophe et répond au vocatif : <i>O mon père !</i>
Ho , interjection, dont on se sert principalement pour appeler ; hors de là, il se confond avec son homonyme.	Oh , marque l'étonnement ou l'affirmation, surtout lorsqu'on le répète : <i>Oh, oh ! que m'apprenez-vous là !</i>
Ou , conjonction : <i>Ou vous ou moi.</i>	Où , adverbe de lieu : <i>Où est-il ?</i>
Oui , l'opposé de <i>non</i> .	Ouï , entendu, participe passé du verbe <i>ouïr</i> . Ce mot est de deux syllabes.
Parce que , en deux mots, conjonction explicative.	Par ce que , trois mots séparés, <i>par cela que</i> : <i>Je vois, par ce que vous dites, que....</i>
Patte d'un animal.	Pâte pour le pain.
Panser une plaie.	Penser , réfléchir.
Paume , balle à jouer.	Pomme , fruit du pommier.
Peut-être , adverbe de doute : <i>Peut-être viendra-t-il aujourd'hui.</i>	Peut être , deux mots séparés qui marquent la possibilité d'une chose : <i>Cela peut être.</i>
Pécher , faillir, manquer : <i>Il pêche par ignorance.</i>	Pécher , prendre du poisson. Pécher , arbre qui porte la pêche.
Plain , <i>plaine</i> , uni, unie : <i>Terrain plain.</i>	Plein , pleine, rempli, ie. Plains , je plains, du verbe <i>plaindre</i> .
Poids pour peser.	Pois , légume. Poix , bitume.
Poing , la main fermée : <i>Un coup de poing.</i>	Point , la plus petite marque, ou adverbe de quantité : <i>Je n'en veux point.</i>

<i>Pou</i> , vermine.	<i>Pouls</i> , battement des artères : <i>Tâter le pouls</i> .
<i>Près</i> , préposition qui marque la proximité : <i>Près la ville , près de Paris</i> .	<i>Prêt</i> , adjectif qui marque la disposition à faire une chose. (<i>Voyez pag. 65</i>).
<i>Quand</i> , lorsque, ou en quel temps : <i>Quand il arrivera , quand viendra-t-il ?</i>	<i>Quant</i> . Il signifie <i>relativement à....</i> ou <i>pour</i> ; ce mot est toujours suivi de la préposition <i>à</i> : <i>Quant à moi</i> .
<i>Quoique</i> , conjonction qui signifie <i>bien que</i> , <i>encore que</i> : <i>Quoique vous l'avez mérité</i> .	<i>Quoi que</i> , deux mots séparés, dont l'un est <i>quoi</i> , qui signifie ici, <i>quelque chose</i> ; et l'autre est <i>que</i> , pronom relatif : <i>Quoi que vous fassiez</i> . <i>Quoi qu'il en soit</i> .
<i>Ris</i> , rire.	<i>Riz</i> , grain.
<i>Raisonner</i> , faire des raisonnemens.	<i>Résonner</i> , retentir.
<i>Rot</i> , ventosité.	<i>Rôt</i> , rôti.
<i>Sale</i> , mal propre.	<i>Salle</i> , appartement.
<i>Sceau</i> , cachet : <i>Mettre le sceau</i> .	<i>Seau</i> d'eau ; <i>Il pleut à seaux</i> .
<i>Sou</i> , pièce de monnaie.	<i>Soûl</i> , <i>soûle</i> , rassasié, ivre.
<i>Sur</i> , préposition : <i>Sur la table</i> .	<i>Sûr</i> , sûre, assuré : <i>Il est sûr</i> .
<i>Tache</i> , souillure : <i>Tache sur un habit</i> .	<i>Tâche</i> , travail, imposé à quelqu'un : <i>Il a fait sa tâche</i> .
<i>Tante</i> , la sœur du père ou de la mère.	<i>Tente</i> , pavillon, toile tendue.
<i>Taux</i> , prix des marchandises.	<i>Tôt</i> , adverbe : <i>Tôt ou tard</i> .
<i>Taon</i> (qu'on prononce <i>ton</i>) grosse mouche.	<i>Thon</i> , poisson.
<i>Tribu</i> , division ou section d'un peuple : <i>Rome étoit divisée en tribus</i> .	<i>Tribut</i> , impôt.

<i>Ver</i> , insecte.	<i>Vers</i> d'un poëme : <i>Un vers de Racine.</i>
	<i>Vers</i> , préposition : <i>Vers la ville.</i>
	<i>Vert</i> , verte : <i>Fruit vert.</i>
<i>Van</i> , instrument pour nettoyer le grain.	<i>Vent</i> , mouvement de l'air.
<i>Vanter</i> , louer : <i>Il se vante trop.</i>	<i>Venter</i> , faire vent.
<i>Votre</i> , bref lorsqu'il est suivi d'un nom : <i>Votre ami.</i>	<i>Vôtre</i> , long lorsqu'il est précédé de l'article : <i>Le vôtre.</i>

Cette liste me paroît suffisante pour l'objet que je me suis proposé; poussée plus loin, elle deviendrait insipide et trop minutieuse. Je ne suppose pas qu'on puisse se méprendre sur les autres homonymes que l'usage fera remarquer. Les sons identiques sont très-nombreux dans notre langue, et fournissent une ample matière à tous ces jeux de mots connus sous les noms de *rébus*, de *calembours*, etc., genre détestable qui fait l'amusement d'une classe d'oisifs et de gens frivoles. On les voit faire preuve d'une merveilleuse sagacité pour des riens, et dédaigner d'ouvrir un Ouvrage sur leur langue, pour s'instruire utilement. A les en croire, l'étude de la Grammaire rétrécit l'esprit, et cependant ils ne trouvent pas trop futiles des platitudes qui ne méritent pas même l'attention d'un enfant.

T A B L E A U

De quelques vices de Langage.

LA plupart des fautes que nous relevons ici, sont des locutions particulières au génie d'un autre idiome : il s'ensuit de là que chaque pays a ses fautes de langage. Le Tableau suivant offre seulement celles qui nous ont paru les plus généralement répandues : nous les diviserons en trois classes : la première renfermera les fautes qui résultent de l'association de mots qui ne peuvent se construire ensemble ; la deuxième, celles qui consistent dans l'emploi de termes barbares et désavoués par le bon usage ; la troisième, celles qu'on fait en défigurant les mots par l'orthographe ou par la prononciation.

I.

A S S O C I A T I O N S V I C I E U S E S.

MAUVAISES LOCUTIONS. EXPRESSIONS AVOUÉES PAR L'USAGE.

- | | |
|---|---|
| 1. <i>La maison , le jardin à un tel.</i> | La maison , le jardin <i>d'un</i> tel. (Cette faute est extrêmement répandue ; mais elle n'en est pas moins grossière.) |
| 2. <i>Changer une chose avec une autre.</i> | Changer une chose <i>pour</i> ou <i>contre</i> une autre ; c'est à-dire, troquer. |
| 3. <i>En agir bien ou mal avec quelqu'un.</i> | Agir bien ou mal , etc. ; en user bien ou mal. (Cette |

- expression est très-com-
mune, et se remarque
dans bien des ouvrages:
je ne serois pas étonné
que l'usage finît par
l'adopter).
4. *Bon marché* : acheter
quelque chose *bon mar-
ché*. A bon marché : Acheter
quelque chose à bon
marché.
5. *A bonne heure*.
Plus à bonne heure.
Trop à bonne heure.
Bien à bonne heure. De bonne heure.
De meilleure heure.
De trop bonne heure.
De bien bonne heure.
6. *Mettre à rafraîchir*,
etc. Mettre rafraîchir.
7. *A l'avance*. D'avance ou par avance.
8. *Arriver, venir avec un
mauvais temps*. Arriver, venir par un
mauvais temps.
9. *Ils ont convenu en-
semble de faire cela*. Ils sont convenus, etc.
(Convenir signifiant *tom-
ber d'accord, s'accor-
der*, prend pour auxiliai-
re le verbe *être*; mais
lorsqu'il signifie *avouer*,
il prend *avoir* : *Il en a
convenu*, c'est-à-dire, *il
l'a avoué*.)
10. *Sans dessus dessous*. Sens dessus dessous. (Cette
faute est très-com-
mune.)
11. *Se tenir droit* (pour
signifier, *se tenir sur ses
pieds*.) Se tenir *debout*. (On peut
se tenir droit et être
assis tout à la fois.
Cette faute est parti-
culière aux pays méri-
dionaux)
12. *Du depuis, depuis lors*. Dites simplement *depuis*;
ce mot s'emploie ici ad-

- | | |
|--|---|
| | verbialement: <i>Je ne l'ai pas vu depuis.</i> (<i>Depuis</i> lors est échappé à quelques écrivains.) |
| 13. Du fil à l'aiguille. | <i>De fil en aiguille.</i> |
| 14. Je me suis en allé, il s'est en allé, etc. | <i>Je m'en suis allé, il s'en est allé, etc.</i> (Le mot <i>en</i> se place toujours immédiatement avant l'auxiliaire <i>être</i> .) |
| 15. Crainte que cela n'arrive; crainte de mourir. | <i>De crainte que cela n'arrive, de crainte de mourir.</i> (<i>Crainte de</i> ne s'emploie bien qu'avec un nom: <i>crainte de mort, crainte de danger.</i> Mais avant un verbe on met toujours <i>de crainte que</i> ou <i>de</i> .) |
| 16. Eclairer quelqu'un, faire lumière à quelqu'un. | <i>Eclairer à</i> quelqu'un. |
| 17. Il est dommagé. | <i>C'est dommagé.</i> |
| 18. Vivre du jour à la journée. | <i>Vivre au jour la journée, ou au jour le jour.</i> |
| 19. Echapper d'une maladie; il en a échappé. | <i>Réchapper d'une maladie; il en est réchappé.</i> (Ces 3 dernières locutions sont particulières aux départemens méridionaux.) |
| 20. Eviter la peine à quelqu'un. (1). | <i>Epargner</i> la peine à quelqu'un. |

(1) J'ai remarqué cette locution dans plusieurs de nos plus célèbres écrivains, tels que *Buffon*, *Rousseau*, etc. L'Académie ne l'a pourtant pas avouée; peut-être est-ce oublié, dit *Féraud*. C'est ainsi que bien des locutions vicieuses qui se sont répandues dans la Capitale, par le séjour des habitans des Départemens, finiront peut-être par se naturaliser dans la langue. Combien d'expressions condamnées autrefois, qui ont enfin reçu le sceau de l'Usage!

21. *Etre bien portant.* Se bien porter. (Le mot *portant*, dans ce sens-là, est un barbarisme; cette faute est cependant très-commune.)
22. *Cette femme a accouché, ou s'est accouchée.* Cette femme est accouchée. (Le verbe *accoucher* ne prend l'auxiliaire *avoir*, que lorsqu'on parle des accoucheurs ou des sages-femmes : *Il a accouché cette femme*, c'est-à-dire, *l'a aidée à accoucher*. Dans le sens ordinaire, *accoucher* prend *être*, et ne veut point de pronom réfléchi : ainsi, *elle s'est accouchée*, seroit encore une faute très-grossière.)
23. *Il reste bien à venir.* Il tarde bien à venir.
24. *Le nez me saigne, je saigne au nez ou par le nez.* Je saigne du nez. (ces fautes sont particulières à quelques provinces.)
25. *Se sortir d'une affaire: Il s'en sortira bien.* Se tirer d'une chose: *Il s'en tirera bien*. (Le verbe *sortir* s'emploie quelquefois activement, comme dans cette phrase : *sortir quelqu'un d'une affaire*. Mais cela n'empêche pas que la locution, *s'en sortir* ne soit désavouée par le bon usage.)
26. *Se rappeler de quelque chose : Je m'en rap-* Se rappeler quelque chose, ou se souvenir de quel-

pelle; rappelez - vous-
en.

que chose : *je m'en sou-
viens*, etc. (Rien de plus
ordinaire que cette fau-
te : pour l'éviter, il faut
bien se pénétrer que
rappeler signifie pro-
prement , *appeler de
nouveau quelque chose
en sa mémoire* : par con-
séquent ce verbe doit
avoir un régime direct ;
mais ce régime direct ne
peut jamais être *se*, ainsi
qu'on peut s'en assurer
en tournant la phrase :
se rappeler , c'est -
à - dire , *rappeler à
soi.*)

27. Tomber quelque chose. *Laisser tomber* quelque
chose. (*Tomber* est un
verbe neutre ; l'usage
ne l'a point encore em-
ployé activement.)

28. Cette étoffe est d'un
bon usage. Cette étoffe est d'un bon
user , c'est-à-dire , *peut
durer long-temps.*

29. Etre consent à une
chose. Y êtes-vous con-
sent ? *Consentir* à une chose. (Le
mot *consent* , pris adjec-
tivement , est un vrai
barbarisme.)

30. Il fait plus de froid,
plus de chaud. Il fait plus froid , plus
chaud.

31. Etre en même de faire
quelque chose. Etre à même de faire quel-
que chose.

32. Se faire gloire de quel-
que action. Faire gloire , ou faire vani-
té , etc. (Le pronom *se*
est ici superflu.)

33. Je languis de le voir. *Il me tarde* de le voir.

- | | |
|--|--|
| 34. A <i>faute d'argent</i> , à <i>faute de moyens</i> . | Faute d'argent, faute de moyens. |
| 35. <i>Aujourd'hui fait quinze jours que...</i> | Aujourd'hui <i>il y a</i> quinze jours que.... |
| 36. <i>Ramasser des fruits</i> . | <i>Cueillir</i> des fruits. |
| 37. Il a <i>tourné la tête</i> . | La tête <i>lui a</i> tourné, c'est-à-dire, <i>il est devenu fou</i> . |
| 38. <i>C'est assez suffisant</i> . | C'est suffisant; (<i>assez</i> est là un pléonasme vicieux.) |
| 39. <i>Ainsi par conséquent</i> . | Par conséquent. (Autre pléonasme ridicule; c'est associer deux mots dont un seul suffit.) |
| 40. <i>Je l'ai vu en quelque part, ou à quelque part</i> . | Je l'ai vu quelque part. (<i>Quelque part</i> , signifie <i>en quelque lieu</i> : on ne doit donc pas l'employer avec <i>en</i> . <i>En nulle part</i> , <i>en aucune part</i> , sont aussi des fautes.) |
| 41. <i>De suite</i> , pour dire <i>sur-le-champ</i> . | <i>Tout de suite</i> . (<i>De suite</i> s'emploie pour marquer l'ordre, le rang de plusieurs objets qui sont placés les uns après les autres: cependant bien des gens emploient cette locution dans le sens <i>d'aussitôt</i> , <i>sans délai</i> . Il n'y a pas de faute plus commune que celle-là; elle se glisse jusque dans nos lois. L'usage qui admet le plus souvent ce qui tend à abréger, finira vraisemblablement par employer cette phrase adverbiale dans ce nouveau sens.) |
| 42. <i>Voyons voir</i> . | <i>Voyons</i> . |

43. Jugez voir. Jugez.
44. Eclairer le feu , la lampe , etc. Allumer le feu , la lampe , etc.
45. Or donc. Donc ou or. (Autre pléonasme vicieux , dont on se sert dans le sens de par conséquent.)
46. Puis après. Ensuite. (Autre pléonasme vicieux.)
47. Je ferai cela la même chose , je l'écrirai la même chose. Je ferai cela également , etc. (Une des fautes les plus communes , c'est d'employer la même chose dans le sens d'également , de même , tout de même , etc. Cette expression toute barbare qu'elle est , devient très-commune.)
48. C'est eux qui ont fait cela. Ce sont eux , etc. (Le pronom ce devant le verbe être suivi d'un pluriel , veut le verbe au pluriel. (Voyez page 55).)
49. Malgré que vous vous y opposiez. Quoique vous vous y opposiez. (Malgré que n'a jamais été employé par les bons écrivains dans le sens de quoique ; c'est cependant une expression bien familière aujourd'hui.)
50. Tel homme que ce soit , tel livre qu'on lise ; ou quel homme que ce soit , quel livre qu'on lise , etc. Quelque homme que ce soit , quelque livre qu'on lise. (C'est encore une faute d'employer tel , telle , dans le sens de quel , quelle ; comme dans cette phrase : tels qu'ils soient ; dites , quels qu'ils soient. Il n'y a pas

51. *Avant que cela n'arrive, avant que la paix ne fût signée, etc.*

52. *Il n'est pas aussi instruit comme je l'avois cru.*

de faute plus répandue que celle-là.)

Avant que cela arrive, que la paix fût signée. (La négation est déplacée dans toutes ces phrases, et l'on auroit tort de s'autoriser de l'exemple de quelques écrivains qui ont fait cette faute.)

Aussi instruit que, etc. (Observez la même règle après *autant, si, etc.* (Voyez page 67.)

I I.

TERMES BARBARES OU IMPROPRES.

1. *Gerre* ou *gerle*.

2. *Erres* : *Donner des erres.*

3. *Des culottes, une paire de culottes.*

4. *Linceuls* d'un *lit*.

5. *Pénible, appliqué aux personnes* : Cet homme est pénible.

Jarre, grand vase de terre.

Arrhes : Donner des *arrhes*. (Ily a long-temps qu'on a relevé cette faute ; mais elle n'en est pas moins familière aujourd'hui.)

Une culotte. (On n'emploie le pluriel que pour désigner plusieurs de ces vêtemens. Cette faute est commune à plusieurs départemens du Nord et du Midi de la France.)

Draps delit. (On n'emploie aujourd'hui le mot *linceuls*, que pour désigner les draps dont on se sert pour ensevelir les morts.)

Laborieux, soigneux. (Le mot *pénible*, ne s'applique qu'aux choses : Ce

- | | |
|---|--|
| 6. Où restez-vous? (pour signifier, où logez-vous? où demeurez-vous?) | <p><i>travail est pénible ; occupation pénible.)</i></p> <p>Où logez-vous? (Rester ne peut jamais signifier <i>loger, faire sa demeure.</i> Il ne s'emploie dans le sens de <i>demeurer</i>, que lorsqu'on est resté le dernier, ou qu'on demeure malgré les autres, ou enfin qu'on y est forcé.) (Académie.)</p> |
| 7. Une Ecritoire. | <p><i>Encrier.</i> (Parle mot <i>Ecritoire</i>, on entend non-seulement l'encrier, mais encore le papier, les plumes et autres objets réunis dans une espèce de coffre où l'on serre tout ce dont on a besoin pour écrire.)</p> |
| 8. Brouillard d'un livre, d'une lettre. | <p><i>Brouillon</i> d'un livre, etc.</p> |
| 9. Une consulte. | <p><i>Une consultation.</i></p> |
| 10. Une dénonce. | <p><i>Une dénonciation.</i></p> |
| 11. Une gigue. | <p><i>Un gigot.</i></p> |
| 12. Une bonnette | <p><i>Un bonnet.</i></p> |
| 13. Mal éduqué. | <p><i>Mal élevé.</i></p> |
| 14. Hostie ou pain en- | <p><i>Pain à cacheter.</i> (On trouve dans l'Académie, <i>Pain à chanter.</i>)</p> |
| 15. Assassin : Il s'est commis un assassin. | <p><i>Assassinat ;</i> Il s'est commis un <i>assassinat.</i> (L'<i>assassin</i> est la personne qui assassine, et l'<i>assassinat</i> est l'action de l'assassin. Cette faute est aussi commune que grossière.)</p> |

- | | |
|--|---|
| 16. Cahotement d'une
voiture. | Cahotage d'une voiture. |
| 17. Une mai à pétrir (1). | Un pétrin ou une huche. |
| 18. Conséquent : C'est
bien conséquent, une
affaire conséquente,
dépense conséquente,
chose conséquente,
cette somme est con-
séquente, etc. | Important, affaire im-
portante, etc. (Consé-
quent ne se dit que des
personnes; on dira donc:
cethommeestconséquent;
c'est ici une des fautes
les plus répandues.) |
| 19. Orthographe. | Orthographe. |
| 20. Balier. | Balayer. (Richelet pré-
fère balier, ce qui
prouve que l'usage étoit
partagé de son temps;
mais aujourd'hui l'on ne
dit plus que balayer.) |
| 21. Assoyez-vous, qu'on
s'assoie. | Asseyez-vous, qu'on s'as-
seye. (On remarque
beaucoup de fautes
contre la véritable con-
jugaison de ce verbe.) |

I I I.

VICES DE PRONONCIATION, etc.

Ces vices se remarquent surtout dans les provinces; ils consistent :

1.° A retrancher les accens dans les cas où ils sont nécessaires; telles sont les fautes suivantes :

Expressement.
Comedie.

Expressément. (2)
Comédie.

(1) Ce vieux mot n'est aujourd'hui connu que dans les provinces; on le trouve cependant dans Richelet, et J.-J. Rousseau n'a pas dédaigné de s'en servir.

(2) Voyez la liste des autres adverbes où l'e pénultième prend l'accent aigu, page 31.

Tragedie.	Tragédie.
Appetit.	Appétit.
Par consequent.	Par conséquent.
Opera.	Opéra.
Desert.	Désert.
Reduit.	Réduit.
Recompense.	Récompense.
Velin.	Vélin.
Requisition.	Réquisition, etc.
Refugier.	Réfugier.

2.^o A faire sentir des accens sur les e muets, comme dans:

Dégré.	Degré.
Réléguer.	Reléguer.
Premier.	Premier.
Sémer, sémence.	Semer, semences.
Appéler.	Appeler.
Jéter.	Jeter.
Jéton.	Jeton.
Réquérir.	Requérir.
Rémercier.	Remercier.
Répentir.	Repentir.
Sérein.	Serein, sérénité.
Séau.	Seau.
Réfuge.	Refuge.
Sémostre.	Semestre.
Réconnoissance.	Reconnoissance.
Révers.	Revers.
Désir, désirer, etc.	Desir, desirer, etc. (1)

De telles fautes ne sont pas rares dans la

(1) C'est ainsi que doit se prononcer ce mot, quoi qu'en dise l'Académie, qui persiste à vouloir laisser l'accent: elle semble méconnoître ici l'Usage, qui, depuis long-temps, est fixé sur ce point. Le but de l'Académie étoit de consigner dans son Dictionnaire les décisions de l'Usage; il est donc permis de l'abandonner lorsqu'elle s'égaré, et quelle reste si fort en arrière. Ainsi elle a tort de vouloir écrire *Analise* sans y, tandis qu'elle conserve cette lettre dans *physique*, synonyme, et dans plusieurs autres mots d'un usage aussi familier.

Capitale , parmi les personnes même qui n'ont jamais connu de patois.

3.^o A ajouter ou à retrancher des lettres, ou à en substituer d'autres dans certains mots : les fautes suivantes sont aussi communes que grossières :

Décidamment.	Décidément.
Modéramment.	Modérément.
Inconsidérément,	Inconsidérément.
Frilleux.	Frileux.
Dors en avant.	Dorénavant.
Confisseur.	Confiseur.
Avans-hier.	Avant-hier.
Une cueiller ou cuillère.	Une cuiller. (1)
La cuisson, etc.	La cuisson, etc.

Le vice le plus ordinaire dans quelques provinces , est de faire sentir toutes les consonnes finales , même lorsque le mot suivant commence par une consonne , ou de faire sentir les deux consonnes dans leur redoublement. Chacun doit s'observer soigneusement sur ces défauts de prononciation , et se corriger d'après l'accent des personnes qui ne connoissent pas le patois ; on doit prendre surtout pour guides les bons Acteurs qui ont fréquenté la Capitale.

Il n'est pas inutile d'observer encore les fautes qu'on fait contre le genre des noms ; elles sont assez fréquentes dans les mots suivans :

De bonnes anchois.	De bons anchois.
Des ongles longues.	Des ongles longs.

(1) L'Académie laisse le choix entre *cuiller* et *cuillère*; mais je doute que l'usage soit pour elle, *Cuillère*.

Une paire bas ou un paire de bas.	Une paire de bas.
Une épisode.	Un épisode.
Un couple d'œufs , de pommes , etc.	Une couple d'œufs , etc. (Le mot <i>couplen</i> n'est du genre masculin que lors- qu'on parle de deux per- sonnes unies ensemble : <i>C'est un couple heureux , un beau couple.</i>
Une chiffre.	Un chiffre.
Un dinde.	Une dinde.
Un bel horloge.	Une belle horloge.
Un écritoire.	Une écritoire.
Un bel image.	Une belle image.
Un darte.	Une darte , etc.

Je termine ici cette liste ; je sens même que je l'ai poussée bien loin , et je m'attends bien que les personnes éclairées (1) me reprocheront d'avoir relevé des fautes trop populaires : mais comme je n'ai pas écrit principalement pour les gens instruits , je ne dois point m'arrêter à de pareilles considérations. Mon objet sera rempli , si la classe de Lecteurs à laquelle je destine cet Ouvrage , a pu en tirer tout l'avantage que j'ai osé me promettre. S'il falloit élaguer de nos Grammaires , tout ce qui paroît minutieux aux gens éclairés , et qui l'est effectivement

(1) Je veux dire en fait de Prononciation et de Langue : car je dois remarquer ici que je connois bien des gens , d'ailleurs très-instruits , qui tombent dans la plupart des fautes que je viens de relever. Comment concevoir que des personnes qui ont rassemblé dans leurs bibliothèques tous les Ouvrages sur la Langue , et qui font même profession de courir la carrière des Lettres , puissent vivre dans une ignorance aussi honteuse ? J'avoue que je ne saurois résoudre ce problème.

aux yeux de la raison , les principes ,
proprement dits se réduiroient presque
à rien. De telles observations ne sont pas
faites pour les savans ; mais doit-on pour
cela dédaigner d'éclairer les personnes à qui
peut-être il ne faut qu'une observation très-
minutieuse pour leur inspirer le desir de
s'instruire , et de s'élever des plus petites
choses aux plus grandes ?

BIBLIOGRAPHIE GRAMMATICALE,

O U

NOTICE DES PRINCIPAUX LIVRES DE GRAMMAIRE.

P R É L I M I N A I R E S .

ON peut distinguer trois choses qui conduisent à la connoissance d'une langue; les *principes*, les *Règles* et l'*Usage*.

Les *Principes* sont les lois invariables qui servent de base à toutes les Langues, et que la nature nous inspire, en quelque sorte, à notre insçu. Ces Principes considérés philosophiquement, et abstraction faite des lois mécaniques et arbitraires de l'usage particulier des Langues, constituent la Grammaire générale, ou Science grammaticale. (1)

Les *Règles* émanent de ces Principes, et en sont des modifications plus ou moins éloignées: c'est proprement l'usage raisonné ou réduit en méthode.

(1) Il ne suffit pas ici de la stérile connoissance des Principes généraux du Langage: cette connoissance, même avec ses applications, ne fait que le Grammairien vulgaire. La Grammaire générale, pour avoir un but vraiment utile, suppose la Métaphysique, ou du moins les notions générales de l'Entendement; et ceux-là, à mon avis, en ont eu l'idée qu'il convient d'en avoir, qui l'ont considérée comme faisant partie de cette dernière Science. Sous ce rapport, un Professeur de Grammaire générale jouera un des rôles les plus intéressans dans un établissement d'instruction publique. Mais on se fait communément aujourd'hui une si étrange illusion sur la Grammaire générale, qu'il n'est pas rudimentaire qui ne se croie capable de la professer.

L'Usage, dans une Langue, est la partie purement pratique qui, par ses irrégularités et ses écarts, se refuse aux Règles, et dont la connoissance est le résultat de l'habitude et de l'expérience. L'Usage, en Grammaire, est une autorité qu'il n'est pas plus permis de récuser, que de renoncer au sens commun : la Raison elle-même, tout en condamnant les inconséquences de ce Législateur bizarre, veut néanmoins qu'on en suive les décisions, comme autant de lois que la main du temps peut seule changer : c'est donc avec justice qu'un Ecrivain célèbre appelle ce même Usage, l'Arbitre, le Juge et la Règle du Langage (1).

Les trois Points que je viens de distinguer me fournissent trois classes d'Ouvrages. Dans la première Classe, je comprendrai les ouvrages de Grammaire générale. Dans la seconde, j'indiquerai les Grammaires Françaises et les Traités particuliers sur notre Langue. Dans la troisième, je parlerai des Dictionnaires, qui sont comme les dépositaires de l'Usage.

I.

GRAMMAIRES GÉNÉRALES.

1. Grammaire générale et raisonnée (de Port-Royal), in-12.

Cet excellent Livre a été comme le germe de la Science Grammaticale, dont il a peut-être propagé le goût parmi nous. On lira avec le plus grand intérêt les remarques judicieuses dont cet Ouvrage a été enrichi par le célèbre Duclos, qui a rendu tant de services à notre Langue. - On a joint à cette Grammaire un Supplément sous le titre de *Réflexions sur les fondemens de l'Art*

(1) *Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet USUS,
Quem penes Arbitrium est, et Jus, et Norma Loquendi.*
(Horat., de Arte. Poet.).

de parler, Ouvrage médiocre, mais qui ne laisse pas d'avoir son utilité, à cause de l'attention qu'a eue l'Auteur d'y rapporter les opinions de nos plus célèbres Grammairiens.

2. Principes de Grammaire, par du Marsais, 2 vol. in-12.

Ce ne sont que des Fragmens que l'Auteur avoit fournis à l'Encyclopédie : ces morceaux précieux feront regretter toujours que l'Ouvrage dont ils devoient faire partie, n'ait point été achevé. Du Marsais est le premier des Grammairiens de génie; et personne n'a traité d'une manière plus lumineuse la Métaphysique du Langage. Au lieu de suivre la marche des Grammairiens vulgaires, il remonte aux sources, et développe sa matière avec tant de clarté, qu'il se fait entendre même aux personnes les moins exercées à réfléchir sur les matières abstraites. On peut joindre à la lecture de cet Ouvrage, celle de l'excellent *Traité des Tropes* du même Auteur, et de ses autres Articles de Grammaire qu'on trouvera dans les premiers volumes du Dictionnaire Encyclopédique.

3. Grammaire générale, ou exposition raisonnée des Elémens nécessaires du Langage, par Beauzée, 2 vol. in-8.^o

Je ne conseille guère cet Ouvrage qu'à ceux que leur état ou leur position met à portée d'approfondir la Science grammaticale. On pourra, dans ce dernier cas, joindre à cette lecture celle des Articles de Grammaire du même auteur, répandus dans l'Encyclopédie. Le grand défaut de Beauzée est d'être obscur, et de tomber assez fréquemment dans la prolixité et la sécheresse. Ayons cependant que malgré ce défaut, et

quelques autres qu'on peut lui reprocher avec raison, ce laborieux Écrivain mérite une place distinguée parmi les Grammairiens qui ont combattu efficacement les préjugés et les erreurs de la vieille routine : c'est sans doute ce qui lui a valu des critiques souvent amères. Il est bien vrai que, comparé à du Marsais, il paroît bien petit ; mais si on le met en parallèle avec la plupart de ceux qui l'ont suivi, c'est un aigle en grammaire ; et l'on est forcé de reconnoître la supériorité de ses talens.

4. Histoire naturelle de la Parole, ou Précis de l'Origine du langage et de la Grammaire universelle, par Court de Gebelin, in-8^o.

Ce Livre, estimable à beaucoup d'égards, est un extrait de deux volumes in-4^o, faisant partie du Monde Primitif, qu'on peut également consulter si l'on veut pousser plus loin ses recherches. On y reconnoitra la mine où puisent communément certains de nos Compilateurs qui se disent Grammairiens, et dont tout le talent consiste à savoir se faire honneur des idées d'autrui, et à les afficher effrontément comme leur propriété : *Sic vos, non vobis*, etc. (1)

5. Hermès, ou Recherches philosophiques

(1) Depuis que la manie d'auteur est devenue la maladie du jour, on s'est fait une habitude de copier les Ouvrages originaux ; et l'on ne daigne presque plus les citer que pour en réfuter les endroits foibles. C'est ainsi qu'on reconnoît les services de nos Maîtres. Ces hommes respectables, à qui nous devons tout, sont mis au niveau des esprits médiocres qui s'exercent aux dépens du Public. De là tant de livres inutiles qui nous inondent, et qui pour la plupart, nuisent plus qu'on ne pense au développement des lumières en ne faisant que des hommes superficiels.

sur la Grammaire universelle, Ouvrage traduit de l'Anglais de Jacques Harris, avec des Remarques et des Additions, par Thurot, in-8.°

Les Remarques qui accompagnent cet excellent Livre, n'en sont pas la partie la moins intéressante. Le judicieux Commentateur relève les erreurs palpables où est tombé Harris dans la partie purement Métaphysique de son Ouvrage. On est fâché de voir le Philosophe anglais s'efforcer de rappeler d'antiques préjugés, qui le mettent, à cet égard, au-dessous de son siècle: il a voulu ressusciter la doctrine absurde des *idées innées*, et d'autres puérités de la vieille Métaphysique, qui ne pourront jamais plus renaître aux yeux de la raison.

6. Grammaire de Condillac, 1 vol. in-12.

Les Préliminaires de cet Ouvrage sont un excellent Précis de Logique qu'on ne sauroit trop méditer; tout le reste est traité avec la clarté et la netteté qui distinguent les Ouvrages de Condillac. J'invite particulièrement les Jeunes-gens à se bien pénétrer de ce que ce Grammairien Philosophe a dit sur l'Article: personne, à mon avis, n'en a mieux que lui expliqué la nature et l'usage; rien de plus propre à fixer l'esprit sur un point qui est sans contredit le plus délicat de notre Langue. Le *Cours d'Etude* (1) de cet excellent Au-

(1) Ce Cours comprend la *Grammaire*, la *Logique*, l'*Art de penser*, l'*Art de raisonner* et l'*Art d'écrire*. Ce dernier ouvrage n'est pas, à beaucoup près, d'un aussi bon esprit que les précédens. On est choqué surtout de voir Condillac s'y permettre d'anatomiser et d'examiner avec la rigidité d'un Métaphysicien, les ouvrages de pure imagination: les plus beaux vers de Boileau, n'ont pas même résisté à sa critique sévère; et ses réflexions à cet égard, font tort à son goût, sans faire l'éloge de son jugement. Avec de tels principes, toutes les beautés de nos poètes doivent disparaître aux yeux du froid raisonneur, qui veut tout soumettre aux règles de la métaphysique.

teur, est précieux pour la jeunesse; elle y puisera cette justesse d'esprit et ce discernement si nécessaire pour étudier avec fruit.

Il est à remarquer que le Prince pour qui fut fait cet Ouvrage, et dont Condillac se plaît tant à nous faire admirer le génie précoce, a proscrit ce même Ouvrage dans ses Etats: preuve non équivoque qu'il a bien profité des leçons de son illustre Maître.

7. Elémens de Grammaire générale,
par Sicard, 2 vol. in-8.^o

La partie la plus intéressante de cette Grammaire, avoit déjà paru dans les leçons des écoles Normales; et l'Ouvrage n'en vaudroit que mieux, si l'Auteur eût travaillé sur le même plan. Pourquoi adopter la forme rebutante des demandes et des réponses, dans une matière surtout qui ne convient qu'aux personnes qui réfléchissent? Je ne conçois pas quel avantage on peut retirer de cette manière d'instruire, qui n'est pas supportable, même dans des ouvrages destinés au premier degré d'instruction (1). Le goût pour

(1) Cette méthode barbare et routinière, ne peut être d'aucune utilité ni pour le maître, ni pour l'élève; à moins qu'on ne suppose le maître excessivement ignare et uniquement propre à faire des perroquets; ceux qui ont connu le mieux le secret de l'enseignement, l'ont exclue des livres élémentaires, et n'en ont pas moins atteint leur but. Lhomond doit être cité honorablement parmi les Méthodistes qui se sont distingués à cet égard: tout le monde connoît sa petite grammaire, remarquable par sa clarté et sa netteté. Cet ouvrage est devenu classique; il le méritoit: l'Auteur y met à la portée de l'intelligence la plus commune, les premiers Principes de notre Langue. C'est nécessairement par ce livre que doivent commencer les personnes de tout âge, qui veulent, pour la première fois, se livrer à l'étude de la Grammaire. On desireroit seulement dans cet ouvrage un peu plus de développement sur certains points, et notamment sur l'emploi de l'Article: mais son estimable Auteur a supposé sans doute que le maître y suppléeroit selon l'aptitude de l'élève.

cette méthode se fait remarquer principalement dans les personnes dont le grand défaut est la diffusion : aussi l'Auteur s'en est-il rarement garanti ; et l'on chercheroit en vain dans son livre, cette précision et cet esprit d'analyse qui caractérisent les ouvrages de Condillac , et de tous ceux qui ont traité avec succès la Métaphysique du Langage. Sicard s'appesantit lourdement sur les notions les plus communes , qu'il suffisoit d'indiquer , et s'attache à donner de l'importance aux choses les plus triviales. Ce genre d'écrire ne sert qu'à prouver la fécondité du maître , et n'est nullement utile à l'élève , qui finit nécessairement par se lasser de voir reproduire la même pensée sous tant de formes différentes. S'il fallut jamais de la concision , c'est assurément dans une telle matière , qui ne devient intéressante qu'autant que l'auteur parle peu et fait beaucoup réfléchir.

On lit avec intérêt tout ce que Sicard a écrit sur les Sourds-muets , et c'est ici qu'on doit reconnoître sa supériorité. Il mérite à cet égard la place la plus distinguée parmi ceux qui ont consacré leurs talens à perfectionner une institution si intéressante , si précieuse à l'humanité. On objecteroit en vain que l'Abbé de l'Epée a tout le mérite de l'invention ; Sicard l'a tellement perfectionnée et enrichie de tant de découvertes ; qu'il mérite d'en partager la gloire avec son digne prédécesseur.

8. *Traité de la Formation mécanique des Langues , et des Principes physiques de l'Etymologie*, (par de Brosses), 2 vol. in-12.

C'est une introduction philosophique à l'étude des langues. L'Auteur débute par les principes les plus simples ; et développant ensuite avec une sagacité admirable , ceux qui paroissent les plus compliqués , il répand la plus grande clarté sur le dédale des Etymologies. Nous n'avons

sur cette matière rien de plus ingénieux ni de plus solide : c'est un de ces Livres où l'on apprend beaucoup, même en lisant peu.

I I.

GRAMMAIRES FRANÇAISES et TRAITÉS PARTICULIERS. (1)

1. *Traité de la Grammaire Françoisse, par Regnier Desmarais, in-4.^o ou in-12. 1706.*

On trouve de bonnes observations dans ce Livre, dont le principal défaut est d'être extrêmement prolix. Il a servi de guide à la plupart des Grammairiens qui ont écrit après Regnier. Le *Traité d'Orthographe* peut encore être de quelque secours ; et l'on a lieu de s'étonner que les *Méthodistes* qui ont mis à contribution cette Grammaire, n'aient pas su en profiter pour répandre plus de jour sur les *traités Orthographiques* de leurs Ouvrages : ils ont copié servilement les principes erronés de ce Grammairien, au lieu de se borner à la partie purement usuelle et mécanique de son livre.

2. *Grammaire Françoisse, par Buffier, in-12.*

Cette Grammaire, faite sur un plan tout nouveau, n'est pas sans mérite : on la lit avec plus d'intérêt que la précédente, à cause de l'esprit d'analyse qui s'y fait remarquer : la philosophie du Langage y est infiniment mieux développée ; et l'on peut dire que si Restaut, qui doit tant à cet

(1) Parmi les plus anciens ouvrages qu'on ait écrits sur notre langue, on remarque la Grammaire française de Robert Étienne, et celle du célèbre Ramus ou la *Ramée* ; mais de tels livres et ceux qui les ont suivis ne sont guère consultés que par les curieux qui aiment à observer les progrès de l'art Grammatical parmi nous ; comme mon objet n'est point d'entrer dans ce détail, je me borne à parler des Grammaires qui ont paru depuis que la Langue est fixée.

ouvrage, en eût mieux profité, sa Grammaire en seroit et plus lumineuse et plus débarrassée de préjugés, du moins quant aux principes particuliers de la Langue.

3. L'Art de bien parler François, par la Touche, 2 vol. in-12.

Il y a quelques bonnes remarques dans cet Ouvrage, qui peut être de quelque secours aux Etrangers, ainsi que l'observe l'Auteur des *Trois Siècles*; mais lorsque cet Ecrivain ajoute que c'est le meilleur livre qu'on puisse mettre entre leurs mains, il méconnoît ou feint de méconnoître les bons livres de Grammaire qui ont éclipsé celui-là. Ce ne sera jamais dans un Ouvrage aussi compliqué, que les Etrangers pourront prendre une idée nette de notre Langue; et l'on ne conçoit guère comment Sabatier semble donner à ce Livre la préférence, même sur la Grammaire de Wailly, de laquelle il a fait la critique la plus injuste.

4. Principes généraux et raisonnés de la Grammaire Française, par Restaut, in-12.

Les Notions générales du Langage sont énoncées dans ce Livre avec assez de justesse; mais lorsqu'il s'agit d'en faire l'application à notre Langue, les Règles qu'en déduit l'Auteur sont peu claires: sa Théorie de l'*Article*, par exemple, est un des points les plus embrouillés. La Ponctuation et la Prononciation y sont assez bien traitées; mais cette dernière ayant subi des changemens depuis que cet ouvrage a paru, on observera que tout ce qu'il dit sur ce sujet n'est pas toujours avoué par l'usage actuel. Ce Livre a mérité quelque estime dans le temps où il a paru; mais depuis que de plus habiles Grammairiens ont travaillé sur cette matière, il doit céder la place à d'autres ouvrages qui valent infiniment mieux. On ne peut attribuer l'espèce de prédilection de certains gens pour cette

Grammaire ; qu'à cet attachement, presque toujours invincible, qui nous rappelle aux objets dont on a occupé notre enfance.

5. Les vrais Principes de la Langue Française, par Girard, 2 vol. in-12. 1747.

Ce Livre renferme d'excellens principes. Girard est un de ces esprits lumineux qui ont rendu à notre Langue les plus grands services : c'est dommage que sa Grammaire manque presque toujours de clarté : on voit avec peine que cet estimable Auteur enveloppe ses principes d'une Métaphysique souvent ténébreuse, et complique par des subtilités dignes de l'Ecole, les notions les plus simples de l'Art de la Parole. Observons encore qu'il se livre quelquefois à une certaine afféterie de style, qui rend insipide la lecture de son Ouvrage.

6. Principes généraux et particuliers de la Langue française, par Wailly, in-12, dixième édition. Paris, Barbou, 1786.

J'en ai déjà parlé dans ma Préface ; j'ajouterai seulement que ce bon livre, dont le seul défaut est d'être peu méthodique, doit être le manuel des personnes qui savent déjà quelque chose en Grammaire.

7. Grammaire Française simplifiée, par Domergue, in-12, quatrième édition.

Cet Ouvrage remplit souvent son titre. La Théorie du participe y est exposée avec beaucoup de clarté, et la partie orthographique offre bien des choses neuves : ces deux objets méritent une attention particulière. On est fâché de retrouver dans ce livre quelques principes qu'on ne peut admettre en bonne Logique. L'Auteur a voulu rajeunir le système des cas ; il voit même dans notre langue un troisième genre : *ceci, cela*, dit-il, sont du genre neutre,

Quelles que soient les raisons qui l'ont déterminé à adapter à notre langue ces dénominations, nous n'admettrons jamais une telle doctrine, qui n'est propre qu'à faire rétrograder les principes. Pour peu qu'on réfléchisse sur cette matière, on se convaincra que toutes les idées qu'on se fait à cet égard sont de pures illusions. Au lieu de nous créer des chimères pour expliquer le rapport des mots, oublions pour un moment le génie du Grec et du Latin, et fixons bien nettement la valeur de nos prépositifs, qui remplacent leurs déclinaisons (1). Nous osons croire que le citoyen Domergue est revenu d'un système contre lequel il s'étoit lui-même déclaré dans les premières éditions de son livre : puisqu'il a rejeté les anciennes dénominations techniques, pourquoi voudroit-il en rappeler d'autres qui sont encore plus étrangères à notre langue ?

Domergue s'est fait connoître plus avantageusement par son *Journal de la Langue française*, ouvrage qui seroit vraiment utile et plus propre que toutes les Grammaires à propager la connoissance d'une langue trop méconnue, même parmi les personnes qui se piquent d'avoir reçu une bonne éducation, et qui occupent les places les plus éminentes. Tel qui n'ouvrira jamais une grammaire, et qui trouveroit dans un journal les lumières qu'il n'avoit point été tenté de chercher ailleurs; il se convaincroit du moins qu'il a besoin d'apprendre ce qu'il n'avoit jamais cru ignorer.

Si nous osions donner un conseil au citoyen Domergue, ce seroit de continuer cet ouvrage, dans un temps où l'Institut national s'occupe d'un nouveau Dictionnaire. Une telle entreprise impose la nécessité de se mettre au courant sur cette matière; et quel moyen plus propre que

(1) Voyez dans le Discours préliminaire ce que nous avons dit sur ce sujet, page ij et suiv.

la voie des journaux pour mettre à portée de connoître l'usage, et le consulter au besoin ?

8. L'art de parler et d'écrire correctement la Langue française, ou Grammaire philosophique et littéraire de cette Langue, par M. l'abbé de Lévisac, 2 vol. in-8.^o

Cet estimable ouvrage réunit les meilleurs principes de notre Langue, dépouillés de tous les préjugés dont les avoient enveloppés des méthodistes moins logiciens que serviles imitateurs de nos premiers Grammatistes. C'est dommage que ces principes ne soient pas toujours exposés avec précision, et que l'auteur s'occupe trop à les commenter.

La diffusion est un grand écueil dans un livre de ce genre, et malheureusement le nouveau Grammairien s'y laisse entraîner assez fréquemment. Il entre dans des détails minutieux qui ne peuvent guère être utiles qu'aux étrangers, pour qui il paroît avoir principalement travaillé. Mais le Français en lisant un tel ouvrage, sent le besoin de réduire des principes qui se trouvent comme noyés dans de longs raisonnemens. (1)

(1) J'ai toujours désiré qu'on fit, pour tous les degrés d'instruction, des livres élémentaires, dont le caractère principal fût de réunir l'ordre et la précision. Ces Livres élémentaires seroient les seuls guides des Maîtres, dont toute la fonction se réduiroit à les expliquer, à les développer, ou à les commenter de vive voix. On sentira l'avantage de cette méthode, pour peu qu'on réfléchisse sur les inconvéniens de l'arbitraire qu'on laisse aux Maîtres, qui sont obligés de compiler çà et là pour rassembler des matériaux, d'où résulte un Cours bien ou mal digéré. Cet arbitraire rend le plus souvent l'instruction nulle, et même quelquefois nuisible pour les Elèves : car si au lieu d'un esprit judicieux, qui sache mettre de l'ordre dans ses idées, et qui possède, en un mot, le talent aussi précieux que rare de l'enseignement, ils rencontrent un esprit faux, donnant l'entorse au sens commun, et ne cherchant qu'à sacrifier le profit de ses Elèves, au plaisir d'étaler de graves riens ; non - seulement il leur fera perdre un temps précieux, mais encore il les mettra hors d'état de

L'Auteur se plaint du peu de méthode de nos grammaires : mais il n'a pas toujours lui-même mis en pratique ses observations sur ce sujet ; et je suis bien loin de croire que sa manière de procéder soit la plus méthodique, du moins pour les personnes en qui la réflexion est déjà formée. Il me semble que dans toute grammaire où l'on se pique d'un peu d'ordre et de précision, on doit commencer par traiter séparément de la nature de tous les mots, qui sont comme les matériaux destinés à la construction de l'édifice : on ne peut exactement les mettre en rapport entr'eux sans les avoir, en quelque sorte, tous signalés et comme passés en revue. Ce sont là des préliminaires indispensables dans un ouvrage rigoureusement méthodique. La Syntaxe (1), qui a pour objet la combinaison ou l'emploi de ces mêmes mots, doit être traitée séparément. C'est la manière de procéder de ceux qui ont répandu le plus de lumière sur la science gram-

travailler avec fruit à leur instruction, en faussant leur jugement, et en contrariant en tout sens la marche de la nature. Je voudrais pouvoir pousser plus loin mes observations sur ce sujet ; mais que dirois-je qui n'ait été déjà dit ? car il n'est peut-être pas de matière sur laquelle on ait plus écrit que sur l'instruction publique. J'ajouterai seulement que, pour opérer une utile régénération dans l'Enseignement, il s'agit, non d'imaginer des vues nouvelles, mais de savoir choisir parmi les nombreuses données que nous avons sur cette matière, et surtout de ne pas ressembler aux petits enfans, à qui l'expérience ne sert jamais de rien, et qui ne passent d'un objet à un autre que pour céder à l'attrait de la nouveauté.

(1) Quoique nous n'ayons point dans notre langue, les inversions ou les transpositions du Grec et du Latin, cela n'empêche pas que sa syntaxe n'ait aussi ses lois. Que les mots soient en rapport entr'eux, ou par des cas, ou par des prépositions, cela est très-indifférent, il faut que de leur union, il résulte le même sens ; et c'est ce sens qui est l'objet de la syntaxe. Il n'y a pas ici de préjugés, c'est la logique commune à toutes les langues.

maticale; c'est celle de Dumarsais: Beauzée l'a développée avec beaucoup de netteté dans son article *Méthode* de l'Encyclopédie, où l'on trouvera, à ce sujet, des réflexions très-judicieuses.

L'abbé de Lévisac, qui a tant profité de la grammaire de Wailly, ne pouvoit mieux faire que de l'imiter en cela, surtout s'il desiroit éclipser l'ouvrage de ce grammairien; mais il a cru devoir suivre la marche de Restaut et des autres méthodistes vulgaires. Il seroit cependant injuste de confondre cet ouvrage parmi la foule des grammaires qui partagent encore les suffrages du public; celle-ci mérite une des places les plus distinguées: c'est l'ouvrage d'un littérateur éclairé et d'un grammairien philosophe: aussi ne présente-t-elle ni la sécheresse, ni les préjugés de la plupart des ouvrages de ce genre.

9. Remarques de Vaugelas sur la Langue Française, avec des Notes de Patru et de Thomas Corneille, 3 vol. in-12. 1738.

Quoique la plupart de ces Remarques soient devenues inutiles, cet Ouvrage mérite d'être lu, surtout par les Gens qui aiment à observer les variations de la Langue, à en suivre pas à pas les progrès. On ne doit pas être étonné d'y voir l'Auteur hésiter sur des choses que nous n'oserions aujourd'hui mettre en question; reportons-nous aux temps pour juger de pareils Ouvrages: la Langue n'étoit pas encore fixée, et Vaugelas travailloit à l'épurer. La Préface de ce Livre n'en est pas le morceau le moins important: elle roule sur ce qu'on appelle *Usage* en fait de Langue. l'Auteur y détermine avec beaucoup de justesse, ce qu'on doit entendre par ce mot, et prévient les abus qu'on pourroit en faire. On y trouve des réflexions très-judicieuses qui peuvent encore servir de règle.

10. Remarques et Doutes sur la Langue Française, par Bouhours, 2 vol. in-12.

Tout n'est pas bon dans ce livre, mais il peut être lu avec quelque fruit. On observera que ce qui étoit doute dans le temps où l'Auteur écrivoit, n'est plus doute aujourd'hui. Bouhours s'intéressoit si vivement à la pureté de la Langue, qu'il poussa, dans cette matière, la sévérité jusqu'à l'excès. Quoique sa manière d'écrire ne justifie pas toujours ses critiques rigoureuses, il n'en mérite pas moins d'être cité honorablement parmi ceux qui ont concouru le plus efficacement au progrès de la Langue française.

11. Remarques sur la Langue Française, par Ménage, 2 vol. in-12.

Cet Ouvrage offre bien des observations intéressantes, et malgré les progrès que la langue a faits depuis, il est encore estimé. On peut aussi consulter les *Etymologies* du même Auteur, ouvrage qui pèche bien souvent contre les principes de l'art Etymologique. Un des reproches qu'on a faits à Ménage, est de ne s'être pas assez attaché aux lettres radicales, qui peuvent jeter un si grand jour sur l'origine des mots.

12. Réflexions sur toutes les parties de la Grammaire, par Dangeau, in-12.

Dangeau est un des Grammairiens les plus judicieux : on doit lire et méditer tout ce qu'il a écrit sur les Voyelles et sur les Consonnes.

13. Essais de Grammaire, par d'Olivet, in-12.

Cet excellent traité ne roule que sur les quatre espèces de mots qui fournissent le plus de difficultés à la Syntaxe française : ce sont le *Nom*, l'*Article*, le *Pronom* et le *Participe*. On trouve, avec le

traité précédent , la *Prosodie* et les *Remarques sur Racine* , ouvrages qui réunissent les mêmes qualités , c'est-à-dire , la justesse , la clarté et la précision. Tout ce qu'a fait d'Olivet sur la Grammaire , mérite d'être lu , et doit même faire partie de la plus petite collection. Les personnes qui ont regardé ce Grammairien comme trop rigide , l'ont jugé trop légèrement : un pareil reproche bien réfléchi , ne peut partir que de gens qui s'intéressent fort peu à la pureté de la Langue , et dont le relâchement en fait de principes , ne tendroit à rien moins qu'à la dépravation du goût parmi nous. Il y a bien loin des ridicules du purisme aux sages réflexions de ce Grammairien ; et il n'est guère que la mauvaise foi et un certain esprit de chicane qui puisse les trouver outrées : le *Racine vengé* , opposé par *Desfontaines* aux *Remarques sur Racine* , en est une preuve frappante.

14. Dictionnaire Néologique , à l'usage des beaux-Esprits du siècle (par *Desfontaines*), in-12. 1726.

C'est un recueil alphabétique de mots nouveaux et de mauvaises locutions employées par quelques écrivains. Cette liste est suivie d'autres petits ouvrages , où l'auteur a toujours pour objet de combattre par l'ironie une afféterie de style que réprouve le bon goût. Ce livre a pu être utile pour redresser quelques Ecrivains ; mais je ne crois point , comme l'ont avancé bien des personnes , qu'il ait été nécessaire pour empêcher la dégénération de la Langue : elle étoit déjà fixée ; et le goût étoit trop formé pour que ces expressions ridicules ne tombassent pas d'elles-mêmes. Quoi qu'il en soit , le critique n'a pas su se contenir dans de justes bornes : car , outre qu'il a souillé sa plume par d'odieuses personnalités , il a souvent lui-même manqué de goût , et s'est trop pressé de condamner des expressions qui , malgré sa censure , ont passé dans la Langue.

15. *Synonymes François*, par Girard,
1 vol. in-12.

C'est un de ces ouvrages originaux qui ont fait époque dans la Langue : on ne peut mieux apprécier le sens des mots, en faire sentir avec plus de justesse les plus légères nuances. Ce livre est plein de délicatesse et de précision ; tout y coule de source ; les exemples semblent s'y placer d'eux-mêmes, et font disparaître, en quelque sorte, la forme aride d'un ouvrage didactique.

16. *Synonymes François*, par Beauzée,
1 vol. in-12.

Cet ouvrage se trouve ordinairement réuni au précédent. Sans avoir, à beaucoup près, le mérite de Girard, Beauzée étoit digne de marcher sur ses traces, et l'on trouvera plus d'une fois qu'il n'est guère au-dessous de son modèle. Cependant les Critiques n'ont guère applaudi à son travail : car telle est, en général, la coutume de la plupart de nos Aristarques modernes, qu'ils ne répètent qu'un ouvrage est inimitable, que pour décourager les personnes qui auroient l'émulation de courir la même carrière.

17. *Nouveaux Synonymes François*, par Roubaud, 4 vol. in-8.°

Roubaud ne se contente pas d'examiner les mots sous leur rapport synonymique, il remonte à l'étymologie pour y chercher leur valeur absolue et primitive ; c'est en quoi son ouvrage diffère des précédens. On peut lui reprocher de trop subtiliser, et d'être trop esclave de l'Étymologie, qui plus d'une fois l'a égaré sur le juste sens des mots. Ses distinctions sont souvent forcées, et démenties par l'Usage, qu'il n'a pas assez consulté. A ces défauts près, l'ouvrage est bon, et mérite l'accueil qu'il a reçu du Public.

18. Principes généraux et raisonnés de l'Orthographe françoise, par Douchet, in-12.

Ce livre, qui paroît n'annoncer que des remarques sur l'Orthographe, est proprement une Grammaire. On y trouve du bon ; mais la partie qui semble en faire l'objet principal, n'est pas aussi complète qu'on auroit lieu de le croire d'après le titre de l'Ouvrage. On y trouvera quelques principes surannés, surtout dans la syntaxe du Participe, qui d'ailleurs n'est pas assez simplifiée.

19. Remarques diverses sur la prononciation et sur l'Orthographe, par Harduin, in-12.

Dans cet intéressant ouvrage, on apprécie avec beaucoup de justesse, les Sons de la Langue, et leurs relations avec les signes écrits. C'est un des meilleurs livres que nous ayons sur cette matière,

20. Prononciation notée, par Domergue, in-8.º

Ce Traité peut être utile aux personnes qui se piquent de bien connoître la prononciation françoise. On y trouve sur la prosodie, des règles qui ont dû coûter bien des recherches à l'Auteur. Son livre seroit infiniment plus utile, s'il y eût joint un petit Dictionnaire de Prononciation, qui, ce semble, auroit dû y trouver place préféralement à la nomenclature des mots à difficultés, et à d'autres objets concernant l'Orthographe.

21. De l'Universalité de la Langue Française, (par Rivarol), in-12.

Cette excellente dissertation a été couronnée par l'Académie de Berlin, et elle méritoit de l'être partout où la Langue Française est en honneur. Il seroit difficile de répandre sur cette matière plus d'intérêt. Quelques fautes de style qu'on a reprochées à l'Auteur, ne doivent pas faire fermer les yeux sur le mérite de cet ouvrage, que je regarde comme un des morceaux les plus précieux qu'on ait écrits sur notre Langue.

22. Principes généraux des Belles-Lettres par Domairon, 2 vol. in-12.

On trouve à la tête de ce livre, un petit Traité de Grammaire qui sera lu avec fruit; il renferme en substance ce que la Grammaire française offre de plus important. Le Cours de Littérature dont il est l'introduction, est, sans contredit, le meilleur Livre élémentaire qu'on puisse mettre entre les mains des jeunes gens: l'Auteur y expose ses règles avec beaucoup de clarté et de méthode, et choisit ses exemples avec goût. Ce livre ne présente point la sécheresse qu'on remarque dans la plupart des ouvrages didactiques.

La briéveté que je me suis prescrite, ne me permet pas de pousser plus loin cette liste: je me borne aux ouvrages qui ont, pour ainsi dire, fait époque dans cette matière, et dont la plupart ont été ou sont encore classiques. Il seroit difficile de citer toutes les grammaires qui existent, tant leur nombre en est prodigieux. On pourra y joindre si l'on veut, la *Métaphysique de la Langue Française*, les *Agrémens du Langage*, par Gamaches; les *Convenances Grammaticales*, par Roussel de Bréville; l'*Usage présent de la Langue Française*, par Andry de Boisregard; les *Sons de la Langue*, par Boindin; l'*Orthographe des Dames*; les Gram-

maires de Vallart, de Jacquier, de Sellier ; d'Açarq, de Goulier, de Panckoucke, etc., etc.

Je ne dois pas finir cet article, sans dire un mot d'un ouvrage périodique, qui mérite une place dans cette bibliographie, et dont je recommande particulièrement la lecture : c'est le *Tableau annuel de la Littérature*. Un article de ce journal est consacré au *Génie de la Langue Française*; matière neuve et intéressante, où l'on retrouve souvent la justesse et le discernement qui distinguent l'Auteur des *Essais de Critique*. On desireroit seulement qu'il fût moins sévère à l'égard de plusieurs écrivains qui ont rendu à notre Littérature les services les plus importants. Quoi qu'il en soit, il se fait lire avec le plus grand intérêt, lors même que la raison n'est pas de son côté ; on reconnoît toujours en lui le critique inflexible dans les principes en matière de goût, et l'Écrivain exercé qui manie habilement sa langue.

III.

D I C T I O N N A I R E S.

1. Dictionnaire de l'Académie Française, cinquième et dernière Edition, 2 vol. in-4.^o, Paris, an VII, (v. s. 1799) (1).

Cette Edition n'a pas répondu à l'attente du

(1) Les autres éditions de cet Ouvrage sont de 1694, 1718, 1740, 1762. Observons à la gloire de *Duclos*, que cet illustre Académicien a eu la plus grande part aux dernières éditions de ce Dictionnaire, et qu'il a contribué plus que personne à en diminuer les défauts.

Bien des gens refusent de reconnoître la dernière édition, parce que, disent-ils, l'Académie n'en a point dirigé l'impression. Il est bien vrai que si l'Académie eût elle-même revu son ouvrage, elle l'auroit amélioré, elle auroit retranché ou ajouté durant le cours de l'impression, et ce Dictionnaire eût été moins imparfait, surtout quant

Public, et elle n'est guère supérieure à celle de 1762. On voit avec peine que l'Académie, au lieu de fixer invariablement l'orthographe de certains mots, la donne souvent comme arbitraire, en observant que plusieurs écrivent de telle ou telle manière. Lorsqu'on se réfère à une autorité, on a besoin d'une décision moins vague : comment prévenir les fluctuations de l'Orthographe avec de pareilles raisons, et à quoi sert un dictionnaire, lorsque le particulier est libre d'écrire comme il voudra ? Cependant, malgré tous ses défauts, ce livre doit faire autorité pour ce qui est de pur usage. Car quel autre mériterait la préférence sur ce Dictionnaire ? seroit-ce celui d'un particulier ? Mais tout bon esprit qui a tant soit peu réfléchi sur cette matière, sent qu'un livre de cette nature ne peut être que l'ouvrage d'une société toujours subsistante, et toujours occupée à perfectionner son travail, à ajouter, à élaguer, selon que l'exige l'Usage, dont elle doit continuellement observer la marche. L'objet du Lexicographe est le même que celui de l'Historien : interprète fidèle de l'usage, il doit moins examiner une expression en elle-même que le succès qu'elle obtient dans la Langue. S'il perd de vue ce principe, il peut être assuré d'avance que son ouvrage sera toujours imparfait, et qu'il éprouvera

à la partie orthographique. Mais cela n'ayant point été possible, il faut l'admettre malgré ses imperfections, parce qu'il est plus au courant de l'usage actuel, que l'édition de 1762. Il en est de ceci comme de l'ouvrage posthume d'un auteur : il suffit, pour qu'il soit authentique, que les éditeurs se soient conformés au manuscrit original. Or il me semble qu'il est aisé de s'assurer si le Dictionnaire de l'Académie satisfait à cette condition ; et l'on ne peut raisonnablement en rejeter l'autorité qu'autant qu'il seroit impossible de retrouver le manuscrit, comme le prétendent certaines personnes. J'avoue que j'ai été longtemps dans cette idée : mais enfin, après bien des recherches, je suis parvenu à satisfaire ma curiosité. Le manuscrit existe, et chacun peut se convaincre par soi-même si l'imprimé est exact.

des contradictions (1). Combien de locutions qui ont paru choquantes et de très-mauvais goût par leur nouveauté, et que nous regardons aujourd'hui comme excellentes, et dignes de figurer dans le style le plus noble! Rien ne prouve mieux ceci que le Dictionnaire Néologique, où l'auteur condamne jusqu'au mot de *bienfaisance*, et proscriit une foule d'expressions dont la Langue s'est depuis enrichie; mais l'Usage, à qui seul appartient le droit d'admettre ou de rejeter tel ou tel mot, a fini par nous débarrasser de toutes les expressions qu'un néologisme outré avoit tenté d'introduire.

Le vocabulaire d'une langue vivante n'est jamais fini: il y a toujours à ajouter de nouveaux mots, des acceptions nouvelles, des locutions qui condamnées dans un temps ou propres à un pays, deviennent enfin communes à toute la nation. Un tel ouvrage doit donc être le fruit d'une longue expérience, et ne peut par conséquent convenir qu'à une Société.

L'Institut national travaille à un nouveau Dictionnaire, qui aura sans doute les avantages de celui de l'Académie, sans en avoir les défauts; comme succédant à cette Compagnie, il en perfectionnera le travail, et y ajoutera les nouvelles décisions, qui fourniroient à elles seules matière à un ouvrage très-considérable; il déterminera l'Orthographe d'une manière précise, et avec l'uniformité que l'usage lui-même, autant que les principes, semble indiquer depuis long-temps (2). Ce

(1) Le mot *activer* qu'on a tenté d'exclure du vocabulaire de la Langue, en est une preuve: les réclamations qu'a excitées le rejet de cette expression, prouvent qu'elle avoit déjà reçu le sceau de l'Usage. Ajoutons que le mot en lui-même est bon: car comment pouvoir rendre la même idée, à moins de recourir à la périphrase?

(2) Qu'on observe que je ne prétends point parler d'une réforme pareille à celles qu'on a tentées tant de fois inutilement. J'entends toujours que de telles innovations doivent se faire avec les ménagemens nécessaires, si l'on veut qu'elles attei-

doit être là le vœu de tous ceux qui s'intéressent vivement à l'étude de leur langue , et qui se sont pénétrés des difficultés que présente notre orthographe.

2. Dictionnaire de la Langue Française, ancienne et moderne, par Richelet, 2 vol. in-4.^o, Amsterdam, 1732; ou 3 vol. in-fol., Lyon, 1759.

Richelet est un des Néographes qui ont le plus contribué à simplifier l'Orthographe Française: et son ouvrage doit tenir une place distinguée parmi les livres qui ont opéré une utile révolution dans la Langue: il peut encore être de quelque secours aux personnes qui veulent multiplier leurs recherches dans cette matière.

Ce Dictionnaire a donné lieu à un bon abrégé, 2 vol. in-8.^o. par Wailly; mais c'est presque autant l'Abrégé de l'Académie que de Richelet.

3. Dictionnaire universel de la Langue

gnent leur but. On ne doit point d'ailleurs se flatter de pouvoir jamais soumettre notre orthographe à des principes rigoureux, de telle manière qu'on puisse écrire comme on parle: car prétendre que l'Orthographe doive être tout-à-fait conforme à la prononciation, c'est désirer une chose dont l'impossibilité est démontrée, surtout dans une langue telle que la nôtre, où la prononciation est si bizarre, si versatile, et où il faudroit tellement défigurer les mots, qu'il ne seroit bientôt plus possible de se reconnoître. Je citerai, à cet égard, l'opinion d'un excellent esprit qu'on n'accusera point d'avoir été esclave des préjugés: c'est le célèbre BACON: *At illa scriptio*, dit-il, *quæ reformata videri possit, (ut scilicet scriptio prononciationi consona sit), est ex genere inutilium subtilitatum: nam et ipsa prononciatio quotidie gliscit, nec constans est; et derivationes verborum, præsertim ex linguis extraneis, prorsus obscurantur. Denique cum ex more recepto scripta morem prononciandi nullo modo impediunt, sed liberam relinquunt, quorsùm attinet ista novatio? »*

De Dignitate et Augmentis Scientiarum, lib. 6., cap. 1.

Françoise , par Furetière , 2 vol. in-fol. ou trois vol. in-4.^o (La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Basinge de Beauval , 4 vol. in-fol. , avec des corrections et des augmentations).

Ce Dictionnaire , qui fut le meilleur dans le temps où il parut , a été d'un grand secours aux Lexicographes qui ont travaillé après Furetière.

4. Dictionnaire de Trévoux , 8 vol. in-fol.

Ce grand Ouvrage a succédé au précédent , qui lui a servi de base ; mais , pour n'avoir point été rédigé dans le même esprit , il n'est presque plus d'aucune utilité. Les Editeurs , au lieu de se borner à des définitions claires et précises , sont entrés dans des détails fastidieux , et ont fait un ouvrage indigeste qu'on ne se donne guère plus la peine de consulter. Berthelin en a donné un assez bon Abrégé en trois vol. in-4.^o

5. Le grand Vocabulaire François , 30 vol. in-4.^o

Il y a de bonnes choses dans ce Dictionnaire , auquel on peut souvent recourir comme à un répertoire utile ; mais il remplit rarement son titre. L'objet d'un Vocabulaire est de donner avec brièveté et précision , l'explication des mots d'une Langue : dans ce livre au contraire , on s'appesantit lourdement sur les détails des arts et des sciences , comme si un Vocabulaire devoit être une Encyclopédie. Les Auteurs de cet ouvrage , au lieu d'éviter les défauts qui ont été l'écueil du Dictionnaire de Trévoux , et de nous prouver qu'ils avoient eu raison de critiquer ce dernier , sont tombés dans la plupart des vices qu'ils lui ont reprochés , et ont fait un livre non moins rebutant par sa prolixité.

6. *Traité de l'Orthographe Française, en forme de Dictionnaire, par Charles le Roy, édition revue et corrigée par Restaut, in-8.º*

C'est l'ouvrage d'un esprit judicieux, qui sentoit les défauts de notre Orthographe, et qui en a donné les raisons les plus plausibles. Ce Vocabulaire, qui pouvoit être très-utile lorsqu'il parut, a été éclipsé par d'autres Dictionnaires portatifs qui l'ont suivi.

Un homme de lettres a donné une nouvelle vie à cet ouvrage, qui vient d'être réimprimé en deux vol. in-8.º avec des augmentations : on y a joint un discours sur la Prosodie, et l'on a marqué la quantité sur chaque syllabe, d'après le système de d'Olivet. Il est étonnant que ce procédé, qu'indiquoient depuis long-temps nos Dictionnaires latins, n'ait point été mis en usage par ceux de nos Lexicographes, qui ont eu principalement pour objet d'enseigner la prononciation. C'eût été peut-être plus utile que tous ces traités de prosodie, dont ils ont grossi les préliminaires de leurs ouvrages : la pratique fait ici plus que les règles, qui sont rarement lues avec fruit, parce qu'elles entraînent trop d'exceptions.

7. *Manuel Lexique, ou Dictionnaire portatif des Mots François dont la signification n'est pas familière à tout le monde, par Prevôt; nouvelle édition augmentée par Duboille, 2 vol. grand in-8.º, 1788.*

Excellent Dictionnaire, recommandable par la justesse et la clarté de ses définitions. On peut le consulter surtout pour les termes d'arts et de sciences.

28. Dictionnaire du vieux Langage François par Lacombe, 2 vol. in-8^o.

Ce Dictionnaire est indispensable pour la lecture des anciens écrivains François. Le second volume, qui est proprement un Dictionnaire Provençal et Normand, est précédé d'une préface intéressante, où l'Auteur trace un tableau rapide des progrès de la Langue dans chaque siècle.

29. Dictionnaire de la Prononciation Française, par Féraud, 3 vol. in-4^o.

Ce livre peut être d'un grand secours; mais je dois avertir qu'il ne faut le consulter qu'avec précaution, parce que la prononciation de l'Auteur n'est pas toujours avouée par le bon usage: un lecteur peu exercé ne peut que s'égarer sous ce guide, souvent infidèle. On trouve dans ce Dictionnaire tous les principes de la Langue française; et c'est ici la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Féraud y fait souvent preuve d'un observateur instruit et judicieux qui suit les progrès de l'usage avec un soin scrupuleux. Il y a peu de questions qu'il n'ait examinées avec quelque détail; aussi son ouvrage est-il d'un grand secours et peut même servir de supplément au Dictionnaire de l'Académie, lorsque celle-ci omet ou élude les difficultés: cependant le mérite de ce livre n'est senti que de peu de personnes, et il ne paroît pas même que la plupart des gens instruits en soupçonnent l'utilité.

Il existe une édition de ce Dictionnaire en 2 vol. in-8^o; mais comme celle-ci est antérieure à l'autre, on y trouve beaucoup plus d'imperfections.

10. Dictionnaire de l'Elocution Française, (par Demandre), 2 vol. in-8^o, 1769.

Cet ouvrage est peu connu, mais n'en mérite pas moins de l'être. On trouve d'excellens prin-

cipes dans la partie grammaticale , qui renferme tout ce qu'on a dit de bon sur notre Langue. L'Auteur y combat avec succès les erreurs des Grammairiens esclaves de la routine. Peut-être est-ce à cette raison qu'on doit attribuer , en grande partie , le succès médiocre qu'a eu ce Livre , et le peu de cas qu'en font bien des gens superficiels et prévenus, sous le vain prétexte que c'est une compilation. La partie orthographique y est aussi complète qu'elle puisse l'être ; les Maîtres peuvent y puiser bien des lumières. C'est un de ces ouvrages utiles qu'on ne daigne jamais citer , et qui cependant sont une espèce de mine où vont puiser la plupart de nos Méthodistes.

II. Dictionnaire de Synonymes François , par Livoy , nouvelle édition retouchée par Beauzée , in-8.^o , 1788.

L'écrivain qui a le plus de facilité , sent souvent le besoin de consulter un ouvrage tel que celui-ci , pour se déterminer sur le choix des mots : il sera surtout très-utile au jeune travailleur qui , pour éviter des répétitions , a besoin de quelque expression à peu près équivalente à une autre qu'il vient d'employer. Malgré les soins que s'est donnés le nouvel éditeur , nous osons croire qu'une troisième édition seroit nécessaire , soit pour élaguer certaines locutions prétendues synonymes , soit pour y ajouter bien des articles qui manquent. Beauzée s'est trop occupé à multiplier les périphrases, qui se présentent assez naturellement à l'esprit.

On trouve à la fin de toutes les Grammaires un traité de versification française : mais je n'ai pas vu la nécessité de me conformer en cela à l'usage de ceux qui m'ont précédé , parce que l'expérience prouve que

tous ces traités superficiels , ou ne sont pas lus , ou le sont presque toujours sans fruit. Ils me paroissent donc très-déplacés dans une Grammaire : une telle matière ne peut se traiter sans quelque détail , et ne doit trouver place que dans un Cours de Belles-Lettres.

F I N.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Cette Table renvoie autant aux Notes qu'au Texte.

A

- A**, verbe et à préposition, *Pag.* 132. Mauvais emploi de la préposition à, 140, 144.
- Absoudre, 26
- Ac. Redoublement du c après cette Syllabe initiale, 107.
- Académie. Son autorité en fait d'usage, 103, 173.
- Accens, 82 *et suiv.*
- Accens déplacés, 149 *et suiv.*
- Accens omis, 148.
- Accentuation (Règles d') 85.
- Accoucher. Fautes contre ce verbe, 142 *et suiv.*
- Acquérir, 26.
- Adjectif, 3. Sa syntaxe, 41 *et suiv.*
- Adjectifs pris adverbialement, 32.
- Adverbe, 30 *et suiv.* Sa syntaxe, 64 *et suiv.*
- Ai. Ses divers sons, 128.
- Aimer, 18 *et suiv.*
- Al. Redoublement du l après cette syllabe initiale, 108.
- Alinéa. Son usage, 99 *et suiv.*
- Aller, 24. Sa construction avec le mot *en*, 141.
- Am, an, 104.
- Antécédent. Ce que c'est 8.
- Ao, aou. Leur prononciation, 128.
- Amande et amende, 132.
- Ancre et encre, *Ibid.*
- Ap. Redoublement du p après cette syllabe initiale, 110.
- Apostrophe, 87. Abus de ce signe, *Ibid.*
- Appas et appât, 132.
- Appeler. Quand le l se redouble dans ce mot, 109.
- Ar. Redoublement du r après cette syllabe initiale, 110.
- Article. Sa nature, 5 *et suiv.* Sa syntaxe, 44 *et suiv.*
- Asseoir, 26

Q

- Assez, employé comme pléonasme, 144.
- Attribut de la proposition, 37.
- Au, aux, article combiné, c'est-à-dire, réuni à la préposition à, 5.
- Avant-hier, 126.
- Avec. Mauvais emploi de cette préposition, 139.
- Avoir, auxiliaire, 18 et *suiv.* Avec quels verbes il se combine, 24.
- Auparavant. Ne se construit ni avec *que* ni avec *de*, 66.
- Autant, tant, aussi, 146.
- Autour, à l'entour, 65.
- Auxiliaires. (Verbes)
Observations sur l'emploi de ces verbes, 24.
- B**
- B. Redoublement de cette lettre, 107.
- Bailler et bâiller, 133.
- Bien, toujours suivi de l'article, 47.
- Brouillard et brouillon, 147.
- C**
- C. Quand il se redouble, 83. Sa prononciation, 107 et *suiv.*
- Capitales. (Lettres) , 127.
- Ce, suivi d'un pluriel, 56.
- Cédille. Son usage, 89.
- Cens et cents, 133.
- Censé et sensé, *Ibid.*
- Cent. Quand il ne prend point de *s* dans *quatre cent, six cent*, etc. 42.
- Ch. 112.
- Chacun suivi de *son, sa, ses*, ou de *leur*, 54 et *suiv.*
- Changer pour ou contre, 139.
- Chose. Mauvais emploi de ce mot. 145.
- Collectifs, 3.
- Comme, mal employé après *tant, aussi*, etc. 67.
- Complément ou Régime, 39 et *suiv.*
- Confire, 26.
- Conjonction, 33. Sa syntaxe, 68 et *suiv.*
- Conjugaisons, 16 et *suiv.*
- Conséquent. Emploi vicieux de ce mot, 142.
- Connoître, 26.
- Consent, barbarisme, 143.
- Construction. En quoi elle diffère de la Syntaxe, 36. Son objet, 72 et *suiv.*
- Convenir, combiné avec *avoir* et avec *être*, 140.
- Cote et côte, 133.
- Coudre, 26.
- Courir, *Ibid.*
- Craindre, *Ibid.*
- Cueillir, *Ibid.*

D

- D. Son redoublement , 108. Sa prononciation , 113.
- Dans , en , 64.
- Date et datte , 134.
- Davantage , 66.
- De, préposition qui se combine avec *le* , 5. Mauvais emploi de ce mot , 142 , 143.
- Déchoir , 26.
- Déclinaisons. N'existent point dans la Langue française , *ij et suiv.*
- Dedans, dehors, dessus, dessous , 66.
- Degrés de signification ou de comparaison , 4.
- Demeurer , 25.
- Demi , 42.
- Depuis , mal employé avec *du* ou avec *lors* , 140.
- Des, article combiné, ou joint à la préposition *de* , 5 *et suiv.*
- Dessein et dessin , 134.
- Dictionnaires Français , 172 *et suiv.*
- Droit, mis pour *debout* , 140.
- Du, article combiné avec la préposition *de* , 5. Mauvais emploi de ce mot , 141.
- Du et dû , 134.
- Durant , 64.

E

- E, Différentes sortes d'*e* , 83.
- É, er , à la fin des mots , 106.
- Echapper , 25.
- Echoir , 26.
- Eclairer à , 142.
- Ecritoire , mal employé , 147.
- Ef. Redoublement du *f* après cette syllabe initiale , 108.
- Elémens du discours , 1 *et suiv.*
- Ellipse. Ce que c'est , 73.
- Em ou en. Voyez Am ou an.
- En, dans. Leur emploi différent , 64. En, mal employé , 142 , 144.
- Enter et hanter , 134.
- Envi et envie , *Ibid.*
- Envoyer , 26.
- Es, ez à la fin des mots , 106.
- Et, ette, syllabes finales , 111.
- Être , 18 *et suiv.* Quels verbes prennent cet auxiliaire , 24.
- Exaucer et exhausser , 134.

F

- F. Son redoublement , 108. Sa prononciation , 113.

184 TABLE ALPHABÉTIQUE

Faillir ,	26.	Ï , ne peut être remplacé
Falloir ,	27.	par l'y ,
Faire ,	<i>Ibid.</i>	126.
Finir ,	19 <i>et suiv.</i>	Il , ils. Leur prononcia-
Fond <i>et fonds</i> ,	134.	tion ,
Formation des temps ,	28.	117.
G		Il est , mis pour <i>c'est</i> ,
G. Redoublement de		141.
cette lettre ,	118.	Impersonnels (Verbes) ,
Sa prononciation ,	114.	16 , 27.
Gallicismes ,	80.	Imm. Sa prononciation ,
Regardés mal à propos comme		92.
des fautes ,	81.	Indicatif. Quand il faut
Genres des noms ,	9.	se servir de ce mode ,
Fautes contre les genres ,		57.
	150.	Incident ,
Gens ,	42 <i>et suiv.</i>	38.
Gloire (Faire) ,	143.	Infinitif. Quand il prend
Gn. Sa prononciation ,	114.	à ou de ,
Goutte <i>et goûté</i> ,	135.	67 <i>et suiv.</i>
Grammaire générale. Son		Inn. Sa prononciation ,
véritable objet ,	153.	116.
Ouvrages sur la Gram-		Interjection ,
maire générale ,	154	34 <i>et suiv.</i>
<i>et suiv.</i>		Inversion ,
Grammaire Française		75 <i>et suiv.</i>
(Ouvrages sur la) ,		Ir. Redoublement du r
160 <i>et suiv.</i>		après cette syllabe ini-
H		tiale ,
H, muette ou aspirée ,		110 Sa pronon-
114. Principaux mots		ciation ,
où elles s'aspire ,	115 <i>et</i>	121.
<i>suiv.</i>		J
Hair ,	27.	J. Son de cette lettre ,
Homonymes , ou mots qui		116.
se ressemblent ,	132	Jeter ,
<i>et suiv.</i>		111.
Hors. Son usage ,	66.	Jour (du) , mis pour <i>au</i>
I		jour ,
I. Son de cette lettre ,	116.	141.
		L
		L. Quand cette lettre se
		redouble ,
		108 <i>et suiv.</i>
		Sa prononciation ,
		117
		<i>et suiv.</i> Quand elle est
		mouillée ,
		<i>Ibid.</i>
		Lac <i>et lacs</i> ,
		135.
		Langue française. Com-
		bien elle est négligée ,
		iiij <i>et suiv.</i>
		Le , la , les , seul article
		de la Langue fran-

- çaise, 5 *et suiv.*
 Le, pronom personnel. Son emploi, 49.
 Leur. Quand il est invariable, 135.
 Lire, 26.
 Lui, elle, eux. Leur emploi, 48.
 L'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, 57 *et suiv.*
- M
- M. Son redoublement, 109. Sa prononciation, 118.
 Malgré, suivi de *que*, 145.
 Même. Son emploi, 54.
 Modes des verbes, 11.
 Moudre, 26.
 Mourir, 27.
 Mouvoir, 26.
 Mur et mûr, 135.
- N
- N. Son redoublement, 109 *et suiv.* Sa prononciation, 119 *et suiv.*
 Nasalité du *n*, 119 *et suiv.*
 Ne, négation, tantôt s'emploie seul, tantôt avec *pas* ou *point*, 68 *et suiv.*
 Ni, ne se construit point avec *pas*, *point*, 71.
 Nom propre et nom commun, 2 *et suiv.*
 Nom de nombre, *Ibid.*
 Syntaxe du nom, 41 *et suiv.*
 Nombres dans les noms, 9.
 Nombres dans les ver-
- bes, 15.
 Nu, invariable avant le nom, 42.
- O
- Oi. Ses divers sons, 128. *et suiv.*
 Offrir, 26.
 Orthographe, 82 *et suiv.*
 Ou et où, 135.
 Oui et oui, *Ibid.*
 Ouvrir, 26.
- P
- P. Son redoublement, 110. Sa prononciation, 120.
 Panser *et* penser, 136.
 Parce que *et* par ce que, *Ibid.*
 Parenthèse, 90 *et suiv.*
 Par conséquent, 144.
 Pardonnable. Ne se dit que des choses, 41.
 Participe, 14. Sa syntaxe, 59 *et suiv.*
 Particules, 35.
 Partitif. Sens partitif, 46 *et suiv.*
 Pas *et* point. Quand ils doivent être supprimés, 70.
 Passer, 25.
 Pendant *et* durant, 64.
 Pénible, mal employé, 146.
 Période, 38.
 Personne, emploi de ce pronom, 55.
 Personnes dans les ver-
 bes, 16.
 Ph, 114.

186 TABLE ALPHABÉTIQUE

Phrases adverbiales, 32 <i>et suiv.</i>	dénomination, 4.
Plaire, 26.	Q
Pléonasme. Ce que c'est, 79. Pléonasme vicieux, <i>Ibid.</i>	Q. Sa prononciation, 102. Quand cette lettre se change en c, 106.
Plus. Mauvais emploi de ce mot, 140.	Qua, que, qui. Leur pro- nonciation, 124.
Poids, pois <i>et</i> poix, 112.	Quand <i>et</i> quant, 137.
Ponctuation, 92 <i>et suiv.</i>	Que, conjonction. Quand elle régit le subjonctif, 58 <i>et suiv.</i> Observations sur la conjonction <i>que</i> , 71 <i>et suiv.</i>
Point (le), 99.	Quel, quelle, que, 54.
Point d'admiration, 100.	Quelque... que, 53.
Point d'interrogation, <i>Ibid.</i>	Quelque chose, 43.
Point <i>et</i> virgule, 96 <i>et</i> <i>suiv.</i>	Qui, pronom relatif, 50. Quand il ne peut s'ap- pliquer aux choses, 51.
Points (les deux), 98.	Quoique <i>et</i> quoi que, 137.
Portant, employé comme barbarisme, 142.	R
Pourvoir, 27.	R. Son redoublement 110. Sa prononciation, 121 <i>et suiv.</i>
Pouvoir, 26.	Raisonner <i>et</i> résonner, 137.
Préposition, 29. Sa Syn- taxe, 64 <i>et suiv.</i>	Rappeler. Sa construction vicieuse avec <i>en</i> , 142 <i>et</i> <i>suiv.</i>
Près <i>et</i> prêt, 52, 112.	Recevoir, 19 <i>et suiv.</i>
Prévoir, 26.	Régime <i>ou</i> complément, 39 <i>et suiv.</i>
Pronoms, 7 <i>et suiv.</i> Pro- noms personnels, <i>Ibid.</i>	Rendre; 19 <i>et suiv.</i>
Pronoms adjectifs, <i>Ibid.</i>	Résoudre, 27.
Pronoms relatifs, 8.	Rester. Emploi vicieux de ce verbe, 142, 147.
Pronoms indéfinis, <i>Ibid.</i>	S
Syntaxe des pro- noms, 48 <i>et suiv.</i>	S. Sa prononciation, 121 <i>et</i> <i>suiv.</i>
Prononciation (Deux sor- tes de), 129 <i>et suiv.</i>	Sale <i>et</i> salle, 137.
Vices de prononciation 148 <i>et suiv.</i>	Sans, mis pour <i>sens</i> , 140.
Proposition, 36.	
Puer, 24.	
Puristes. A quelle classe de gens convient cette	

- Savoir, 26. Transposition. *Voyez* In-
 Sceau *et* seau, 137. version.
 Sentir, 26. A travers *et* au travers.
 Sion. Quand ces on s'écrit Leur construction 64.
 par *t* ou par *s*, 105. Tréma. Son véritable
 Soi. Son véritable emploi, usage, 90.
 49. Très, 88.
 Son, sa, ses. Leur emploi, Tribu *et* tribut, 137.
 51 *et* suiv.
 Subjonctif. Usage de ce U
 mode, 57 *et* suiv. U. Mots où cette lettre est
 Substantif ou Nom, 2. nulle dans la pronon-
 Sujet de la proposition, 37. ciation, 124. Quand
Sur *et* sûr, 137. elle se fait sentir, *Ibid.*
 Syllepse. Ce que c'est 56, Usage dans les Langues.
 79. Ce que c'est, 154 *et* suiv.
 Syntaxe, 36. Diffère de Usage, mis pour *user*, 143.
 la construction, *ibid.*
 T V
 T. Quand il se redouble, Vanter *et* venter, 138
 III. Sa prononciation, Verbe. Sa nature, 9 *et*
 123. *suiv.* Verbe actif, 10.
 Th, 124. Verbe passif, *Ibid.* Ver-
 Tache *et* tâche, 137. be neutre, *Ibid.* Verbe
 Tel, telle que, mal em- impersonnel, 16. Verbe
 ployé, au lieu de *quel-* réciproque *et* verbe ré-
que... que, 145. fléchi, 61. Syntaxe du
 Temps des verbes, 11 verbe, 55 *et* suiv.
et suiv.
 Termes barbares ou im- Venir, 26.
 propres, 146. Vétir 27.
 Tomber, mal employé Vices de Langage 139
 avec un régime direct, *et* suiv.
 143. Vingt. Quand il ne prend
 Tout. Sa syntaxe, 53 pas de *s* dans *quatre-*
et suiv. *vingt*, 42.
 Traduire, 26. Virgule. Ses divers usa-
 Trait d'union, 88. Ta- ges, 92 *et* suiv.
 bleau des mots où l'u- Vivre, 27.
 sage le conserve, 89. Voir, 26.
 Vouloir, *Ibid.*
 X
 X. Différentes pronon-

188 TABLE ALPHABÉTIQUE, etc.

ciations de cette lettre,	124.	126. L'y ne s'emploie plus aujourd'hui dans bien des mots, <i>Ibid.</i>
Y		
Y. Valeur de cette lettre, 125. Dans quels mots elle s'emploie comme un <i>i</i> simple, 126.	Yi. Dans quels cas il faut écrire ainsi,	125.
Z		
Mots où l'y cède la place à l'i, 125. L'y ne peut remplacer l' <i>i</i> tréma,	Z. Se place rarement entre deux voyelles,	121.

Fin de la Table des Matières.

ERRATA.

PAG. LIGNES.	FAUTES.	CORRECTIONS.
28,	35, se forme en changeant,	<i>se forme du participe présent, en changeant, etc.</i>
49,	15, qu'elle est mère,	<i>qu'elle est la mère.</i>
66,	15, dedans ou dehors,	<i>dedans et dehors.</i>
78,	3, pour loi,	<i>pour lois.</i>
82,	9, être traité,	<i>être traitée.</i>
91,	13, pag. 72,	<i>pag. 93.</i>
98,	7, soixante millions,	<i>vingt millions.</i>
142 (2 ^e col.)	26, se tirer d'une chose,	<i>se tirer d'une affaire.</i>
175 (note)	18, sed liberam,	<i>sed liberum.</i>

Un Ouvrage de la nature de celui-ci exigeroit peut-être qu'on notât toutes les autres fautes qui s'y sont glissées : mais comme un Errata n'est toujours que trop long et trop ennuyeux, nous laissons au Lecteur le soin de suppléer le reste. Il y remarquera surtout bien des fautes de Ponctuation, s'il a lu avec quelque fruit les règles qu'on y a exposées sur cette matière.







